



HAL
open science

La participation des exilé×es dans une structure d'aide sur un parcours migratoire européen. Le cas du centre d'accueil d'urgence Refuges Solidaires de la ville-refuge de Briançon, Hautes-Alpes

Lucie Roth

► To cite this version:

Lucie Roth. La participation des exilé×es dans une structure d'aide sur un parcours migratoire européen. Le cas du centre d'accueil d'urgence Refuges Solidaires de la ville-refuge de Briançon, Hautes-Alpes. Géographie. 2024. dumas-04682604

HAL Id: dumas-04682604

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04682604v1>

Submitted on 30 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Lucie Roth

La participation des exilé·es dans une structure d'aide sur un parcours migratoire européen. Le cas du centre d'accueil d'urgence Refuges Solidaires de la ville-refuge de Briançon, Hautes-Alpes

ROTH, Lucie. *La participation des exilé·es dans une structure d'aide sur un parcours migratoire européen. Le cas du centre d'accueil d'urgence Refuges Solidaires de la ville-refuge de Briançon, Hautes-Alpes* **[en ligne]**. Sous la direction de Karine BENNAFLA. Mémoire de master recherche 2^e année : Géographie, aménagement, environnement et développement. Altérité, réflexivité, géographie sociale. Lyon : Université Jean Moulin Lyon 3, 2024.

Disponible sur : <https://www.sudoc.fr/279984499>



Document diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification** »

Vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

La participation des exilé-es dans une structure d'aide sur un parcours migratoire européen

Le cas du centre d'accueil d'urgence Refuges Solidaires de la ville-refuge de Briançon (Hautes-Alpes)



Mémoire de recherche présenté par **Lucie ROTH**

Pour l'obtention du

Master 1 de Géographie Aménagement Environnement Développement

Parcours Altérités Réflexivité Géographie Sociale (MARGES)

Université Jean Moulin Lyon III

Faculté des Lettres et Civilisations

Préparé sous la direction de

Mme Karine BENNAFLA,

Professeure de géographie et co-directrice du CRGA de l'Université Lyon III

Encadré par

Mme Judicaëlle DIETRICH,

Maîtresse de conférences en géographie

Photographie : Devanture des Terrasses Solidaires, Briançon, 09/03/2024 © Lucie Roth

*Îlot de tranquillité imbriqué au tumulte quotidien
Escale de courte durée nichée dans le massif alpin
Le Refuge est un lieu de repli et de répit
Pour les courageux·euses d'un pays qu'ils ont fui
Une place pour ceux qui l'ont quittée, loin
Un endroit où c'est permis d'aller bien
Ici des langues se lient et se délient
D'autres se murent et restent sans un bruit
Ici les langues se mélangent à chacun·e
D'autres résonnent et sonnent du soir au matin
Ilot d'animosité imbriqué au calme quotidien
Escale de forte intensité*

Poème d'un·e solidaire, mars 2024

Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Je remercie en particulier ma directrice de mémoire Karine Bennafla, professeure de géographie et co-directrice du master MARGES à la faculté des lettres et civilisations de l'Université Jean Moulin Lyon III. Je suis reconnaissante de son suivi, ses conseils et sa bienveillance.

Je remercie toute l'équipe pédagogique du Master 1 de Géographie MARGES de l'Université Jean Moulin Lyon III pour leurs enseignements ayant affuté mon goût pour la recherche ainsi que mon sujet de mémoire.

J'adresse toute ma gratitude aux personnes interrogées et rencontrées au Refuges Solidaires et à Briançon. Je salue leur disponibilité, leur bonne humeur et leur bienveillance à mon égard.

Avant-propos

Un point de clarification concernant les choix d'écriture de ce présent mémoire de recherche est nécessaire.

L'utilisation de l'écriture inclusive est essentielle au respect et à la reconnaissance identitaire de chaque personne. Elle promeut également l'égalité des genres par la visibilité du féminin et des groupes minoritaires. Ce présent mémoire se base sur des choix d'écriture considérés comme les plus lisibles et compréhensibles (le point médian, ainsi que l'utilisation de l'alternance avec « ou » et la barre oblique). Afin d'illustrer la réalité du terrain, l'écriture inclusive n'est pas utilisée lorsque les résultats se basent uniquement sur un groupe à l'identité de genre homogène.

Le terme « exilé·e » est utilisé pour désigner les personnes hébergées au Refuges Solidaires de Briançon. Il dépeint plus justement la réalité des personnes en quête de mobilité, forcées de quitter leur pays ou territoire de résidence. Il permet également de refuser les autres termes à la connotation négative, souvent relayés médiatiquement et politiquement : « migrant·e », « réfugié·e » ou « étranger·e ».

L'association le Refuges Solidaires se rédige toujours avec deux « s », le pluriel provenant des deux sites qu'elle gère. Le raccourci de ce terme est le Refuge, rédigé au singulier, qui désigne la partie du bâtiment occupée et animée par l'association.

Résumé :

Située dans la petite ville de Briançon, le Refuges Solidaires est une association d'accueil d'urgence des personnes exilées venant de traverser la frontière franco-italienne. Reposant sur la solidarité des habitant·es des vallées environnantes et d'une forte représentation médiatique, le Refuges Solidaires accueille plus de 400 bénévoles par an. Ils et elles œuvrent pour accueillir les personnes hébergées dans des conditions dignes, leur permettant de se reposer sur le chemin de l'exil. La politique participative de l'association invite les exilé·es à prendre part aux différentes missions de la vie en communauté dans un but d'équité envers toutes et tous les acteur·ices du lieu. En s'appuyant sur une méthode qualitative et immersive, cette recherche a pour objectif d'analyser l'application de la politique de participation de Refuges Solidaires. Cette recherche induit également une étude holistique du lieu basée sur une monographie de l'association. Les résultats permettent de dresser un profil des acteur·ices gravitant autour de Refuges Solidaires en interrogeant les relations sociales en son sein. Ils mettent en lumière et expliquent les ressentis et l'appropriation des lieux par les exilé·es hébergés. Enfin, les résultats questionnent l'éthique de l'accueil porté par l'association.

Mots-clefs : Briançon - Refuges Solidaires - Exil - Participation - Frontière franco-italienne

Abstract :

Located in the small town of Briançon, Refuges Solidaires is an association that provides emergency shelter for exiles who have just crossed the French-Italian border. Relying on the solidarity of residents in the surrounding valleys and a strong media presence, Refuges Solidaires welcomes over 400 volunteers a year. They work to welcome people in decent conditions, enabling them to rest on the road to exile. The association's participative policy invites exiles to take part in the various aspects of community life, with the aim of ensuring fairness for all those involved. Using a qualitative and immersive method, this research aims to analyse the application of Refuges Solidaires' participation policy. This research also involves a holistic study of the site, based on a monograph of the association. The results enable to draw up a profile of the persons involved in Refuges Solidaires, by examining the social relationships within the organization. They highlight and explain how the exiles feel about and appropriate the premises. Finally, the results question the association's ethos of hospitality.

Keywords : Briançon - Refuges Solidaires - Exil - Participation - French-Italian border

Liste des sigles et acronymes

BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
CA	Conseil d'administration
CAO	Centre d'Accueil et d'Orientation
CCB	Communauté de Communes du Briançonnais
MdM	Médecins du Monde
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAF	Police Aux Frontières
RS	Refuges Solidaires
TM	Tous Migrants
TS	Terrasses Solidaires
UE	Union Européenne
VSSR	Violence Sexiste Sexuelle et Raciste

Sommaire

Remerciements	3
Avant-propos	4
Résumé	5
Liste des sigles et acronymes	6
Sommaire	6
Introduction	8
PARTIE 1 : Présentation du contexte thématique et du territoire	14
I. Synthèse bibliographique des champs conceptuels	14
II. Présentation du territoire : le cas des migrations dans les vallées hautes-alpines du Briançonnais	19
PARTIE 2 : Méthodologie	26
I. Méthodologie de recherche	26
II. Méthodes et outil	27
III. Rétroplanning	31
IV. Retour d'expérience et réflexivité	32
PARTIE 3 : Résultats et discussions	39
I. La participation de Refuges Solidaires tributaire des enjeux sécuritaires de la vie en collectivité	39
II. La multitude de profils d'acteur·ices et d'associations influençant l'application de la politique participative	45
III. Les lieux de vie au sein de Refuges Solidaires : le ressenti du quotidien des exilé·es	52
IV. Les relations sociales au sein du centre d'accueil d'urgence au prisme de l'altérité et de la solidarité	60
Conclusion	68
Bibliographie	71
Table des annexes	84
Annexe	85
Table des figures	91
Table des matières	92

Introduction

« Le plus grand fait de ces trois dernières décennies est, à mes yeux, la vaste migration humaine qui a accompagné la guerre, la colonisation et la décolonisation, la révolution économique et politique, et des phénomènes aussi dévastateurs que la famine, la purification ethnique, et les grandes intrigues de pouvoir. » (Saïd, 2000, p. 12). Cette citation de l'universitaire et critique littéraire palestino-américain illustre le phénomène de « planète migratoire » (Simon, 2008), selon lequel les logiques mondiales ont une influence majeure sur les modes de fonctionnements et de déplacements. Migrer n'est pas un acte propre aux dernières décennies contemporaines, le peuplement des humains sur les continents entre - 2000 et - 5000 avant notre ère repose en effet sur le phénomène migratoire. Celui-ci s'effectue dans un contexte social et politique, libéral et mondialisé pour l'époque contemporaine, propice aux mutations des mobilités (*Ibid*). Une des principales mutations de l'acte migratoire repose sur des facteurs extérieurs à l'individu-e : la contrainte du départ. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (2024), à la fin de l'année 2023 plus de 117 Millions de personnes ont été forcées de quitter leur domicile à cause des guerres, des crises économiques ou des catastrophes environnementales mettant en jeu la dignité de leurs conditions de vie. Ce chiffre comprend les individu-es forcé-e s de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays, soit plus de 75 Millions (IDMC, 2023). Le rôle et la responsabilité des États-nations sont inévitablement majeurs dans ces phénomènes.

La position ambivalente, pour ne pas dire hypocrite, de l'État occidental dans la gestion des migrations contemporaines, notamment celles subsahariennes, s'inscrit dans la continuité de la situation post-coloniale. Cette notion, reprise de celle de « situation coloniale » de G. Balandier (1951), renvoie à l'imbrication temporelle et spatiale des périodes passées et présentes de la colonisation (Smouts, 2007). Cet angle d'approche permet d'appréhender de manière critique les politiques migratoires des États occidentaux. Semblant nier l'apport majeur des exilé-es et des émigré-es à la culture, la pensée et l'économie occidentales modernes, les États de ces continents entretiennent une course effrénée à la sécurisation de leurs frontières extérieures (Rodier, 2012). L'Union Européenne (UE) en particulier redouble de moyens financiers, humains, technologiques et matériels pour limiter l'immigration considérée comme illégale dans ses États membres (*Ibid*).

La sécurisation croissante des frontières extérieures de l'Union Européenne induit l'établissement de stratégies de contournement par des nouvelles routes migratoires. Véritables chemins de l'exil, ces routes traversent des « espace-tampons » (Dujmovic, 2020, p. 1) aux abords des États européens, supposés être imperméables aux personnes en quête de mobilité. Ces espaces de transit multiformes s'établissant aux frontières de l'Union Européenne nourrissent le phénomène d'« encampement » du monde (Agier et Lecadet, 2014, p. 11). L'analyse globale de ce phénomène insiste sur l'aspect systémique des dispositifs d'enfermement des personnes jugées inopportunes à passer les frontières européennes. Dans ces formes de camps ou d'espaces, les politiques nationales et internationales peuvent être d'exception et relèvent d'un « gouvernement humanitaire » (*Ibid*, p. 15). Cette forme de gouvernance inclut l'ensemble des acteur-ices relevant de la sphère privée, publique, non gouvernementaux et gouvernementaux en lien avec l'action humanitaire sur le terrain.

Enfin, la situation humanitaire globale actuelle est intrinsèquement liée au postcolonialisme et à la mondialisation. Elle est légitimée par le mythe tacite du besoin d'assistance de « l'autre ». Les motivations des intervenant-es de l'humanitaire et de l'urgence tendent cependant à se diversifier et ne reposent plus uniquement sur la solidarité. En effet, les enjeux professionnels de l'institutionnalisation croissante des structures d'aide expliquent de manière non négligeable l'engagement des personnes sur le terrain.

À moindre échelle, les associations humanitaires locales, sont moins marquées par le phénomène d'institutionnalisation structurelle et organisationnelle. Les intervenant-es sont cependant confronté-es aux mêmes défis que ceux présents dans les structures de grande taille. Ils relèvent de l'action dans l'urgence, du refus de la prise de responsabilité de l'État et de l'asymétrie des relations entre les parties prenantes de l'aide. Il s'agit de trouver un équilibre interne permettant une action pérenne et éthique, et ce, malgré les contradictions induites par la logique de l'urgence. La démocratie participative à micro échelle est un outil permettant d'établir un certain équilibre dans les modes d'actions de l'humanitaire. En premier lieu, la consultation de toutes et tous les acteur-ices impliqué-es est un des leviers à l'équilibre démocratique.

Les lieux d'accueil des personnes exilées capitalisent de nombreuses possibilités dans la mise en place d'une politique participative car celle-ci induit le partage équitable de toutes les tâches. Néanmoins, les enjeux sous-jacents à la participation sont multiples et complexes. Ils soulèvent inévitablement la nécessité de symétriser la relation d'aide.

L'objet du présent mémoire consiste à analyser la participation des personnes exilées au sein d'un centre d'hébergement d'urgence situé dans l'espace-frontière des Hautes-Alpes. La situation migratoire s'appréhende de manière holistique, à l'image de la complexité du réseau d'acteur-ices et des phénomènes impliqué-es dans le territoire du Briançonnais. Briançon est un symbole de l'accueil inconditionnel des personnes exilées franchissant la frontière franco-italienne. Ce statut lui est conféré par la solidarité mise en place par les habitant-es des vallées et notamment par la présence d'un lieu d'accueil inconditionnel : le Refuges Solidaires (RS). Ainsi, le fond de ce mémoire repose sur une monographie du Refuges Solidaires en se concentrant sur la participation des exilé-es.

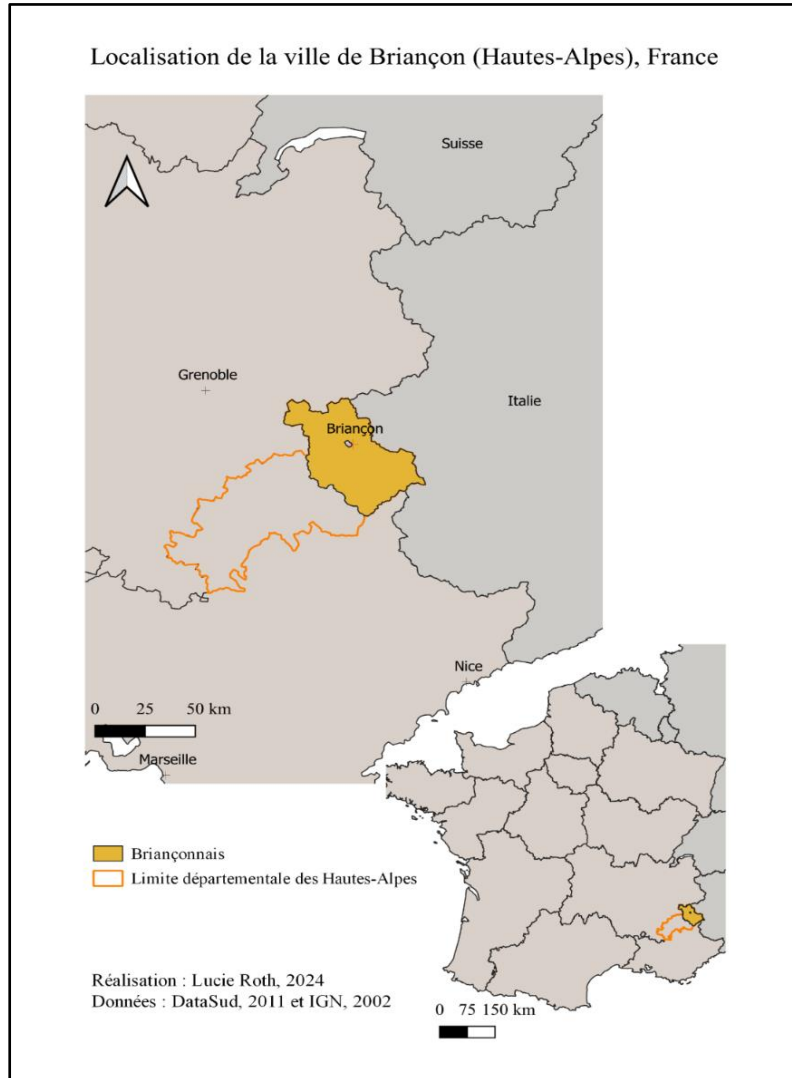


Figure 1 : Carte de localisation de la zone d'étude

Le Briançonnais est un territoire français situé au nord du département des Hautes-Alpes au sein de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur qui rassemble quatorze communes (Fig.1). Ce territoire de haute montagne dont l'altitude moyenne est supérieure à 1800 m est frontalier à l'Italie. Il englobe plusieurs massifs de montagne des Alpes françaises tels que celui des Ecrins, des Cerces, des Arves, du Queyras et d'Escreins (Géoportail, 2020). Son activité économique est largement tournée vers les sports montagneux d'hiver et d'été. Les vallées constituent les principaux bassins de population du Briançonnais, au sein desquelles s'établissent les petites et moyennes villes. La ville de Briançon est située dans la partie nord-centre de la région à une altitude moyenne de 1 700 m. La Durance circule en contrebas, alimentée par la confluence de la Guisane au niveau du centre de la ville. Briançon se positionne à 15 km de la frontière italienne et est accessible via deux routes départementales venant du nord-est et du nord-ouest (Géoportail, 2020). Cette ville compte environ 10 000 habitant-es dont la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée, à 28,9%, est celle des retraité-es (Insee, 2020).

Les vallées hautes-alpines du Briançonnais en France et du Val di Susa en Italie sont sillonnées par des chemins migratoires et deviennent à partir de 2015 les marqueurs des politiques européennes migratoires restrictives. La frontière italo-française mute spatialement en raison de sa surveillance et les contrôles s'étendant sur une aire géographique plus large et plus ciblée. Les exilé·es empruntent alors des chemins de montagne plus dangereux et tentent de passer par les cols les moins en altitude. Parmi eux, le col de l'Echelle situé à 1760 m et celui de Montgenèvre à 1850 m, sont les plus empruntés (Fig. 2).

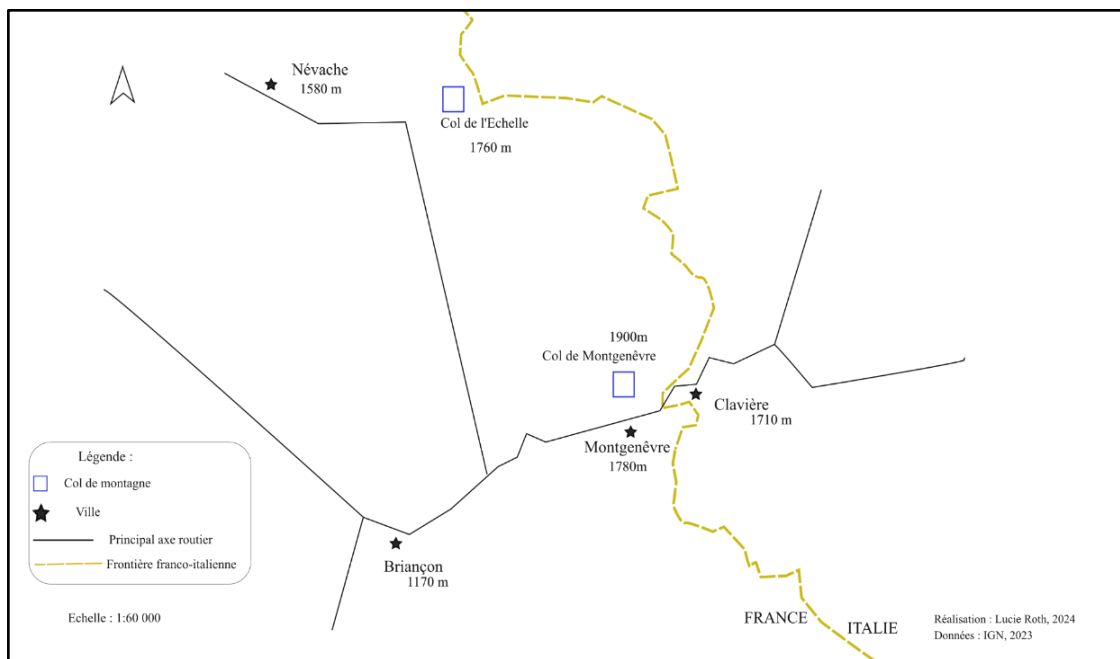


Figure 2 : Représentation cartographique de la frontière franco-italienne

En montagne et dans les vallées à Névache ou à Briançon les personnes exilées font la rencontre d'habitant·es leur proposant différentes formes d'aide. Du côté français et italien, des squats ouvrent proposant un hébergement plus ou moins diffus et des habitant·es ouvrent les portes de leur maison pour le gîte ou le couvert. L'action collective s'ajoute à celle individuelle avec l'ouverture d'un camp aux abords de la paroisse de Briançon par le Secours Catholique. Au printemps 2017, les citoyen·nes lancent un appel au maire de Briançon, membre du Parti socialiste et divers gauche et président de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), qui aboutit à la mise à disposition d'un local dans la ville de Briançon par la communauté de communes. Ce bâtiment permet concrètement l'accueil d'urgence, l'hébergement, le soin et la distribution de nourriture et de vêtements à destination des personnes exilées venant de traverser la frontière franco-italienne.

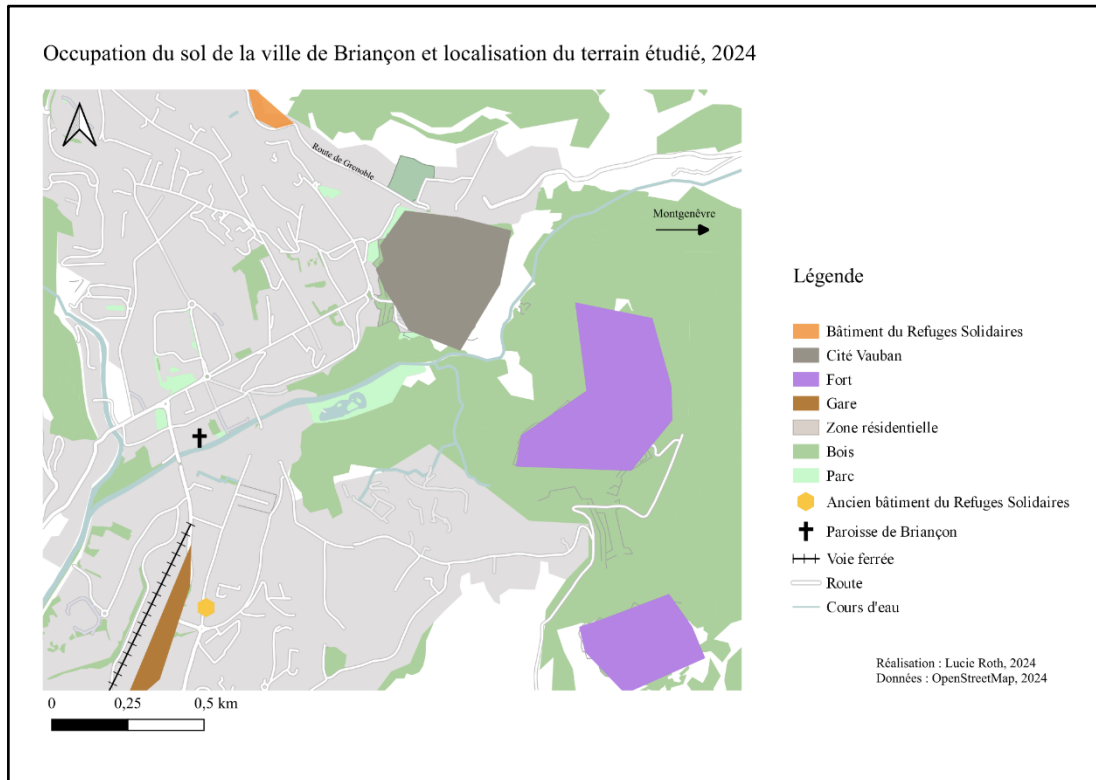


Figure 3 : Carte d'occupation du sol à Briançon et localisation du terrain étudié

L'association le Refuges Solidaires est créée en juillet 2017 selon la loi association 1901 pour gérer le lieu selon les principes d'accueil inconditionnel des personnes et d'indépendance à tout parti politique. En 2021, le maire de Briançon fraîchement élu et appartenant au parti Les Républicains met fin à la mise à disposition du local du Refuges Solidaires, obligeant le déménagement vers l'actuel bâtiment des Terrasses Solidaires (TS).

Situé sur les hauteurs du Nord de la ville (Fig. 3), ce bâtiment regroupe 4 associations engagées dans l'aide des personnes exilées : Refuges Solidaires pour l'hébergement d'urgence, Médecins du Monde (MdM) pour les soins de première nécessité, Tous Migrants (TM) pour les maraudes en montagne et les plaidoyers en défense des demandeur·euses et EKO! pour des ateliers de jour et un accompagnement socio-professionnel dans le domaine de l'écologie.

Le Refuges Solidaires opte dès sa création pour un fonctionnement participatif des tâches quotidiennes. Ainsi, toutes les personnes hébergées sont invitées à prendre part aux missions bénévoles. L'« équité » (Livret des bénévoles RS, 2023) entre bénévoles, personnes accueillies et salarié·es et les impacts positifs sur la santé mentale sont les principaux arguments avancés en faveur de la politique participative de Refuge.

Plusieurs questionnements concernant les réalités de la participation dans cette association sont sous-jacents à cet énoncé : Avec quels outils celle-ci est-elle appliquée quotidiennement dans le centre ? Quels sont les effets de l'encouragement à la participation ? Comment est-elle appliquée, vécue et perçue par les exilé-es ?

Ces questions aiguillent la formulation de la problématique suivante : Quelle place pour la participation aux tâches de la vie quotidienne dans le quotidien des exilé-es hébergé-es dans un centre d'accueil d'urgence sur leur parcours migratoire ?

Ce présent mémoire s'efforce de répondre aux problématiques exposées en se basant sur les hypothèses suivantes :

- La participation est une condition au fonctionnement de Refuges Solidaires
- La participation aux tâches est spontanée
- La participation encourage l'installation à long terme des exilé-es à Briançon
- L'engagement dans les tâches quotidiennes est éprouvant pour les exilés

Pour ce faire, il s'agit dans une première partie d'établir une synthèse des connaissances et des concepts articulés autour du sujet et du terrain d'étude. La seconde partie du mémoire présente le projet de recherche, la méthodologie adoptée ainsi qu'un retour personnel sur l'entièreté du travail mené. Enfin, la troisième et dernière partie synthétise et analyse les résultats obtenus lors de l'enquête.

PARTIE 1 : Présentation du contexte thématique et du territoire

I. Synthèse bibliographique des champs conceptuels

I. 1. L'exil, une expérience individuelle chargée politiquement

I. 1. 1. Du politique dans l'exil

En sciences sociales, les travaux sur l'exil s'accordent sur la contrainte du départ ainsi que sur l'incertitude du parcours et de l'arrivée des personnes en mouvement. De telles emphases placent le politique comme une dimension éminente de l'exil. De son étymologie latine, *exsilium*, signifiant à la fois « expulsion hors du pays » et « errance », l'exil prend racine à la fin du 15^e siècle par des vagues d'exode pour des raisons religieuses (Courrént, 2010 ; Gontard, 2017). La fin du 18^e siècle marque rigoureusement le sens politique du terme par le changement de la prééminence des motifs de l'exil, passant des causes religieuses à politiques après les nombreuses révolutions et insurrections des années 1780 à 1790 (Diaz, 2021). La question de la mémoire collective autour des migrations d'un territoire apparaît ainsi comme prépondérante à son analyse. Dans le domaine de la littérature francophone, il est soutenu que cette mémoire est fondatrice de l'appartenance à un territoire et de l'identité des personnes mobiles et sédentaires (Gontard, 2017).

I. 1. 2. Rupture(s) et exil : la perte de repères socio-spatiaux

En psychanalyse, sociologie et anthropologie les auteur·ices insistent sur la ou les rupture(s) que provoque l'exil. Cette dimension s'ancre dans l'éloignement du groupe social et du territoire fondateurs de l'identité propre de l'exilé·e (Bennani, 2017 ; Bergeron, 2017). La rupture est fortement associée à l'espace que l'exilé·e traverse ou s'approprie en s'y installant. La psychiatre F. Djardem (1997) insiste sur la position ambivalente des personnes exilées pour éviter la rupture avec ses ancêtres et avec le groupe social dit d'accueil. L'exilé·e doit faire face au parcours paradoxal de l'espace « entretenu dans l'expérience de l'exil par l'absence de place » (Bratosin, 2006). L'anthropologue C. Kobelinsky (2009) démontre, par une ethnographie des demandeur·ses d'asile en Italie et en France, que la temporalité de l'ancrage spatial des personnes exilées est soumise à des facteurs extérieurs sur lesquels les possibilités d'agir sont faibles.

En sciences politiques et philosophie, H. Arendt (1980) est une référence majeure sur l'exil en raison de sa propre expérience qu'elle a théorisé. Pour cette autrice, l'isolement est central sur le chemin de l'exil car elle explique les liens

relationnels créés par les personnes concernées. Cette notion se rapproche de celle de la rupture évoquée dans le domaine de la psychanalyse.

En sociologie, nombreux sont les travaux décrivant l'exil comme une forme de déracinement spatial et social (Dufoix, 1999 ; Aprile, 2002 ; Breviglieri, 2010). La philosophe et humaniste S. Weil (1949) s'appuie sur les faits coloniaux pour soutenir que le déracinement forcé d'un territoire induit une domination politique et militaire. *De facto*, l'enracinement apparaît comme un besoin essentiel de l'humain à une vie en collectivité, un besoin de « recevoir la presque totalité de sa vie morale, intellectuelle, spirituelle, par l'intermédiaire des milieux dont il fait naturellement partie. » (*Ibid*, p. 61).

(Re)trouver des repères implique donc de (re)poser des ancrages. Cet exercice se heurte à la complexité et à la spécificité des espaces traversés par les personnes exilées le long de leur chemin. Questionner les lieux de l'exil par le prisme de l'action étatique de contrôle permet de comprendre la difficulté à s'ancrer.

I. 2. Les lieux de contrôle des migrations : de la frontière à l'espace-frontière

I. 2. 1. La frontière, une construction politico-sociale à la surveillance violente

Bien que les mobilités fassent partie intégrante de l'histoire et du fonctionnement des sociétés anciennes, les études en sciences politiques et sociales soulignent la récente l'institutionnalisation du caractère illégal du franchissement des frontières extérieures à l'UE. Ce processus émerge au cours du 19^e et du 20^e siècle lors de la mise en place d'un système moderne de contrôle des migrations (Sciortino, 2004). Ainsi, la frontière est érigée en objet, ou espace, privilégié de contrôle des entrées sur un territoire. Cette représentation est celle de la frontière comme une ligne, une limite qui exprime « un pouvoir en acte », selon les travaux du géographe C. Raffestin (1990, p. 296).

Les attentats terroristes, et ceux de septembre 2001 notamment, servent de justifications aux pratiques sécuritaires et à la criminalisation de la migration pour certains États européens (Pellerin, 2004). L'ethnologue et anthropologue M. Agier (2008), dont les travaux portent sur les migrations, soutient que la surveillance des frontières européennes s'établit par le geste politique de catégorisation des personnes. Ces catégories institutionnelles sont arbitraires et participent à l'établissement d'une violence supplémentaire pour les personnes en mobilité. En ce sens, la philosophe politique E. Varikas (2007, p. 181) parle d'une privation des droits des populations en mobilité, « voire du concept même d'humanité ».

Enfin, les travaux dans le domaine des *border studies* soulignent une augmentation des lieux et des moyens de contrôles policiers des frontières européennes

(Amilhat-Szary et Giraut, 2015). Les stratégies policières de contrôle des frontières européennes s'établissent selon trois logiques : la dissuasion du départ des populations avec la mise en place de visa, appelée diplomatiquement « politique de prévention », le tri des individu-es à la frontière et leur refoulement une fois sur le territoire (Guild et Bigo, 2003). Ces pratiques induisent une diffusion de la frontière et de ses formes (im)matérielles. Les travaux de géographie et des *border studies* montrent qu'ils sont façonnés, perçus et vécus selon les interactions entre les différent-es acteur-ices (George, 1990). C. Raffestin (1990, p. 302) parle d'une « discontinuité idéologique » de la frontière pour désigner les différences de rapports et de représentations à l'espace d'un côté ou de l'autre de celle-ci, non observables sur une cartographie.

L'application des politiques migratoires répressives induit inévitablement des mutations sociales et spatiales. Elles influencent la perception et les pratiques sociales des individu-es gravitant de près ou de loin autour de ces espaces.

I. 2. 2. Le territoire-frontière, espace mouvant de l'extraterritorialité des exilé-es

En outre, les territoires transfrontaliers sont des espaces de la mobilité, jouant un rôle de contrôle dans la circulation ou le confinement des personnes exilées (Agier, 2008). Ils matérialisent le hors-lieu et la distorsion du temps expérimentés par les exilé-es. Pour la sociologue A. Lendaro (2018) enquêtant par ethnographie combinatoire dans la vallée de la Roya, les territoires-frontières font « référence tant aux zones qui se trouvent à proximité d'une ligne qui sépare deux entités étatiques, qu'aux espaces publics où peuvent se matérialiser les instruments et procédures de contrôle des populations en mouvement [...] ». Ainsi, ce sont des espaces-clefs de la gestion gouvernementale des personnes en quête de mobilité. Le territoire-frontière est aussi une matérialisation de l'extraterritorialité dans lequel se trouve l'exilé-e, forcé-e d'évoluer physiquement dans un espace où il est privé de reconnaissance administrative (Agier, 2011).

La pluralité des acteur-ices engagé-es dans ces espaces fait émerger un réseau dense d'interactions possibles pour les personnes exilées. Les acteur-ices de l'humanitaire et de la solidarité sont celles et ceux les plus au contact des exilé-es qui en font la demande. Il s'agit de compléter cette synthèse bibliographique par le prisme de l'accueil et de la solidarité envers les personnes exilées.

I. 3. La solidarité ciment des actions d'accueil des personnes exilées ?

I. 3. 1. Pallier la non-action sociale de l'État : rôle et fonction des structures associatives d'accueil des exilé-es en France

La fin des années 1990 en France est marquée par une floraison d'associations, d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) et de collectifs d'aide et de soutien à des populations précaires et sensibles. Les politiques publiques d'accueil des immigré-es possèdent une double dynamique de rejet et de dispersion sur le territoire national. Leurs effets spatiaux en milieu rural et dans les petites villes sont peu étudiés dans les recherches en sciences sociales, privilégiant les terrains d'enquête urbains. En géographie, Berthomière et al. (2020) soulignent le rôle prépondérant du tissu associatif dans la construction des dynamiques territoriales et dans l'accueil ainsi que l'influence marquée de la municipalité dans ce processus. Le transfert des politiques et des enjeux migratoires vers des administrations locales ou territoriales induit un nombre croissant d'espaces d'hébergement d'urgence et d'aide des personnes en situation de migration et en demande d'asile (Ristic, 2020).

Dans le champ de la géographie, ces espaces d'accueil sont qualifiés comme des « lieux de repos » (Borgnet, 2018) marquant une halte dans le chemin des exilé-es. Les associations s'organisent dans un rôle de début d'assistance définie par la mise en place de maraudes et de patrouilles nécessitant des ressources humaines et matérielles dans le but d'aider, dans l'urgence éternelle, les exilé-es (Vollaire, 2022). Nombreux sont les travaux de sociologie ou de sciences politiques sur le rôle et l'engagement des associations dans l'accompagnement des personnes exilé-es. Cependant, peu d'entre eux analysent l'espace sur lesquels ces structures d'accueil s'articulent.

Par ailleurs, l'injonction de la participation d'un public vulnérable semble inscrite dans les normes des actions publiques, mises en œuvre par les associations d'aide et d'assistance sociale. La loi du 2 janvier 2002¹ stipule la promotion d'outils permettant une meilleure prise en compte des personnes bénéficiaires des établissements sociaux et médico-sociaux. Parmi eux, le conseil de vie social, défini comme « une instance d'expression », encourage les participant.es à se considérer et agir comme des acteur-ices et non pas (ou plus) comme des bénéficiaires passifs des structures d'aide et d'accueil. Même si les participant-es peuvent s'identifier à des acteur-ices associatif-ves au même titre que les accompagnant-es, il s'opère un processus d'individualisation reposant dans leur relation qualifiée d'assistance (Arnal et Haegel, 2019). Il est ainsi fragile de considérer l'ensemble des acteur-ices des associations comme un groupe homogène, égal et indivisible.

¹ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, articles 1 à 14

I. 3. 2. La dimension participative des structures d'aide et d'accueil, un outil d'intégration et d'autonomisation des exilé-es ?

La participation citoyenne apparaît comme une injonction au sein des projets d'aide et de développement notamment dans le but d'éviter les conflits et d'écouter les commentaires au sein d'un cadre défini. La participation a été largement étudiée en sociologie et en sciences politiques et les travaux couvrent pour la plupart des projets de développement ou d'aide humanitaire d'urgence. L'ouvrage *Participation : the new tyranny ?* écrit par Cooke et Kothari en 2001 constitue un fondement de l'étude de la participation au sein des projets de développement et met en lumière les rapports de forces inhérents à ceux-ci. Le sociologue Gardella (2017) appuie ce propos en démontrant que les pratiques de l'aide sont des situations structurellement propices à de la domination et que les pratiques d'urgence d'aide sociale sont asymétriques.

L'approche participative au sein de l'aide humanitaire relève de la collaboration dans la mise en œuvre de projets et dans leur organisation. Pour la plupart des ONG et des agences internationales, ces outils participatifs sont normatifs et cadrent les critères d'intervention sans prise en compte du contexte territorial, social, économique et/ou politique local (Martel, 2015). Les travaux dans les champs des relations internationales de S. Bilong (2020) démontrent que l'objectif implicite des associations d'aide aux exilé-es en France est d'accroître le pouvoir d'agir et les capacités des nouveaux et nouvelles arrivant-es (Le Bossé et Vallerie, 2006) par des logiques d'entraide et de co-construction des dispositifs d'accueil. En sociologie, la participation renvoie surtout à « la mise en place d'espaces de parole autorisant l'émergence de l'expression en tant que personnes précaires » (Arnal et Haegel, 2019). S'appuyant sur la définition de la participation en tant que catégorie sociale institutionnalisée par les discours publics (Bresson, 2014), Laplanche-Servigne et Sa Vilas Boas (2019) considèrent que la création de ces espaces participatifs induit la catégorisation et la qualification du public ciblé via des catégories institutionnelles.

La littérature scientifique est maigre concernant la participation des personnes exilées au sein des associations et des dispositifs d'aide et d'accueil sur le chemin de l'exil. L'étude comparative de S. Bilong (2020), consultante dans le domaine de l'immigration et l'asile, démontre que les réfugié-es participent d'eux et d'elles-mêmes et sans attendre d'y être invité-es à l'intégration et à l'accueil de leurs semblables. Le travail volontaire des réfugié-es dans les dispositifs d'aide internationale leur confère un statut négocié, à cheval entre plusieurs. Ce statut place les réfugié-es volontaires dans une position d'interface entre les populations bénéficiaires et les organismes de l'aide qui délèguent des tâches relevant du travail social (Drif, 2018).

II. Présentation du territoire : le cas des migrations dans les vallées hautes-alpines du Briançonnais

II. 1. La construction du Briançonnais en tant que point de passage migratoire

II.1.1. Un territoire aux historiques échanges transfrontaliers

La littérature scientifique en sciences humaines et sociales représente une faible part des travaux scientifiques réalisés sur la région du Briançonnais. Celle-ci capitalise de nombreux travaux en géographie physique, notamment en géologie, sédimentologie et géomorphologie structurale en raison de sa qualité montagneuse (Demangeot, 1979 ; Francou, 1977 ; Vaumas, 1940).

En histoire, géo-histoire et démographie nombreuses sont les études sur les dynamiques transfrontalières, notamment sur le passage de la frontière franco-italienne. L'anthropologue et historien P. Hanus (2022) propose une mise en perspective du passage historique de cette frontière présente dans les territoires du Piémont, du Val d'Aoste, du Dauphiné et de la Savoie. Les passages de la frontière dans ce territoire traversé de longue date par les humains sont fortement liés aux politiques publiques sur l'immigration et sur les périodes de recrutement de main-d'œuvre étrangère de 1945 à 1975. Les migrations régulières liées au travail remontent au début du 20^e siècle avec les migrations saisonnières agricoles. Il s'agit surtout d'hommes italiens traversant la frontière dans le but de générer une activité économique (Granet-Abisset, 2012).

Bien que le début des années 70s soit marqué par un durcissement des politiques d'immigration, la frontière franco-italienne reste toujours très active au rythme des crises économiques, politiques et sociales d'Europe et d'Afrique (Hanus, 2022). Concernant les migrations liées au loisir, les facteurs du passage de la frontière relèvent du tourisme classique, concernant surtout les alpinistes et les excursionnistes, et du « tourisme médical », associant la haute altitude à un air pur et curatif (Granet-Abisset, 2012). De plus, la frontière des Alpes est largement concernée par des mobilités pendulaires liées au travail ainsi que saisonnières liées au tourisme (Selek et Trucco, 2020, p. 16).

Tandis qu'en sociologie, géographie et en ethnographie, Briançon comme zone transfrontalière a été largement étudiée en tant qu'espace d'observation des dynamiques liées au passage des exilé-es traversant illégalement les massifs alpins (Mazin, 2022). Ces travaux de recherche s'inscrivent dans la continuité de la frontiérisation orchestrée par les accords Schengen. En effet, la frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes fait l'objet d'un durcissement dans le cadre du « retour des frontières » (Foucher, 2016) internes à l'espace Schengen suite aux attentats de Paris en 2015. Ce processus de contrôle de la frontière projette la situation du Briançonnais sous les projecteurs médiatiques et des discours publics alimentant le mythe de la « crise migratoire » et participant à l'illégalisation du passage de la

frontière. En effet, les personnes en quête de mobilité sont rendues irrégulières et illégales uniquement à cause des politiques migratoires sécuritaires (Papadopoulos et Tsianos, 2013).

L'historien et sociologue R. Siestrunk (2013) date l'illégalisation des mobilités transalpines aux années 1920 suite à l'établissement de contrôles policiers et administratifs. Concrètement, le Briançonnais (re)devient une espace de passage très fréquenté suite à la multiplication des contrôles dans les villes de Vintimille et Menton, notamment dans les gares (Lamarche et Philippe, 2022). Dans les recherches de géographie sociale sur les migrations contemporaines, il est établi que les politiques migratoires restrictives sont à l'origine du caractère hostile et inhospitalier du Briançonnais (Bachelierie, 2020 ; Vollaire et Bazin, 2024). Cette région, décrite comme un environnement montagnard dangereux, est construite politiquement au même titre que les Alpes en frontière (Vollaire et Bazin, 2024). L'établissement du pouvoir de l'État fabrique la dangerosité de la montagne, obligeant les personnes exilées à emprunter des chemins plus risqués dans des conditions défavorables (Bachelierie, 2020).

À une échelle plus fine, la ville de Briançon a fait l'objet de nombreux travaux en géographie urbaine et en aménagement du territoire notamment par intérêt pour sa situation en haute montagne. En effet, en raison de sa situation géographique, « la plus haute ville d'Europe », possède un plan d'aménagement adapté au relief marqué par de fortes pentes, qui se démarque des plans en éventail des villes à pentes vigoureuses (Sauze, 2005). Les activités économiques de la ville reposent sur l'association de facteurs industriels, touristiques et commerciaux (Petiot, 1992). Briançon a particulièrement été étudié via les aménagements urbanistiques et touristiques en lien avec la pratique du ski alpin (Mestre, 1996).

Par ailleurs, l'espace frontalier et la ville de Briançon sont étudiés par le prisme des migrations dites illégales dans le domaine juridique établissent la relation entre le droit et les mouvements sociaux, qu'ils soient d'ordre migratoire ou de mobilisation citoyenne. Dans cette discipline les travaux de Trucco, Lamarche et Philippe (2023) soulignent le caractère juridique spécial de ces espaces soumis à différents niveaux du droit (international, européen, pays frontaliers, national, local). Inscrits selon différentes catégories (droit des mineur-es, code de la route ...), ce sont des espaces bénéficiaires de dispositifs dérogatoires aux pratiques spécifiques.

Ainsi, le caractère discrétionnaire, abusif ou illégal des pratiques des agents de police et des acteur-ices du soutien est souvent difficile à déterminer lorsque ces pratiques sont inscrites dans un « brouillard juridique » (*Ibid*). De plus, il est nécessaire de rappeler que l'engagement politique des acteur-ices du soutien et de la solidarité contre l'État se fait majoritairement par le droit et dans le respect de celui-ci. La

frontière est cependant fine entre ce qui est légal aux yeux de la loi et ce qui est légitime et éthique pour les solidaires (Lendaro, 2018)

II. 1. 2. Stratégies policières de refoulement à la frontière franco-italienne

Les pratiques policières à la frontière franco-italienne sont un objet de recherches engagées en sciences sociales. Le géographe P. Chomette (2020) illustre d'abord la visibilité variable dans le temps et l'espace de la militarisation de la frontière.

Des travaux de sociologie analysent les logiques et les pratiques de la police aux frontières (PAF) comme une forme de traque ciblée. Cette stratégie de contrôle migratoire crée des catégories raciales et sociales et renforce leur hiérarchisation, au nom du maintien de l'ordre public et législatif. Basés sur des critères physiques, les contrôles d'identité de la PAF sont perçus et vécus comme des actes discriminatoires raciaux et violents affirmant le « rappel à l'ordre social et racial » (Bachelierie, 2020). Les conséquences de ces pratiques de traque sont délétères pour les personnes exilées. C'est par ce prisme que la philosophe C. Vollaire (2022) analyse la situation à Briançon en se basant sur les paroles des solidaires sur le terrain. La mort et la disparition de 12 personnes exilées dans le Briançonnais sont entièrement dues à la surveillance policière. Ses effets sont la contrainte d'emprunter des passages de plus en plus dangereux, la terreur et l'hypervigilance poussant les exilé-es à la fuite lors des rencontres et la non-assistance aux personnes en danger.

En outre, à Briançon la police n'est pas le seul acteur du refoulement des personnes exilées sur le terrain. En avril 2018, Génération Identitaire, un groupe d'extrême droite, occupe pendant 3 semaines les cols de la vallée de Névache pour mener des actions contre le passage des exilé-es. Ils et elles scandent des slogans racistes, brûlent une cabane communautaire en bois et mobilisent un hélicoptère. L'expression de la violence et du racisme se fait en toute décomplexion et impunité car aucun des membres n'est condamné par la justice, bien qu'incriminé pour substitution aux forces de l'ordre (Vollaire, 2022).

II. 2. Briançon, ville-refuge des personnes exilées

II.2.1. La solidarité au cœur des actions d'accueil des personnes exilées

Les mouvements de solidarité et de mobilisation des habitant-es du Briançonnais envers les exilé-es ont été étudiés dans les domaines de la géopolitique, l'anthropologie, l'ethnographie, la philosophie de terrain et la sociologie. Les vallées hautes-alpines sont appréhendées selon la notion d'« imaginaire géographique »

(Debarbieux, 2015), comme la résultante des mémoires locales en tant que « montagne-refuge », à l'inverse des travaux de géographie physique qui dépeignent le caractère froid et hostile de ce territoire. Du côté des sciences politiques Briançon est désignée comme une ville-refuge, un territoire de protection au sens de Derrida (1999), car la ville est le point de contact privilégié entre ce qui est interne et externe à la communauté politique, créatrice de formes de citoyenneté diverses (Boudou, 2018). La qualification de Briançon en tant que ville-refuge est permise par le caractère historique de la présence de personnes en transit dans le Briançonnais et par sa « tradition d'hospitalité urbaine » (Furri, 2017). De plus, elle permet au pouvoir municipal de s'émanciper de la responsabilité de la non-action sociale de l'État en revendiquant son autonomie dans l'accueil (*Ibid*).

Chomette (2020) défend l'idée que ce sont les luttes territoriales revendiquant les valeurs d'hospitalité et de solidarité qui façonnent les territoires refuges, participant à l'essentialisation de la montagne et à la naturalisation de ses habitant·es. En philosophie de terrain, la frontière franco-italienne est analysée comme un facteur des formes d'appartenance et d'action collectives sous tendant aux mouvements de solidarité instaurés par les habitant·es des vallées Briançonnaises (Vollaire et Bazin, 2024). La sociologue A. Lendaro (2018) se base sur ce même postulat pour qualifier d'un « impératif moral », les motivations des acteur·ices de l'aide aux exilé·es et de la désobéissance.

L'engagement moral et collectif des habitant·es de ces vallées aboutit à l'émergence d'espaces concrets définis par la volonté d'accueil des exilé·es.

II. 2.2. Les lieux d'accueil à Briançon : symboles matériels d'une mobilisation citoyenne forte

Briançon, espace de répit pour les exilé·es, cristallise une mobilisation solidaire citoyenne massive avec la présence de plusieurs centres d'accueil et acteur·ices de la solidarité sous différents rôles et formes (Lamarche et Philippe, 2022). L'anthropologue Vergnano (2020), a mis en lien les expériences personnelles des habitant·es associées à la rencontre des exilé·es avec les conséquences réactionnelles qui en découlent : de l'engagement individuel aux réclamations publiques dénonçant la violence des politiques migratoires et frontalières. Cet engagement citoyen participe dans une moindre mesure à l'établissement des « géographies de la responsabilité » (Massey, 2004), qui pointent les relations entre les privilèges prodigués par un territoire et les dynamiques de privation d'un autre.

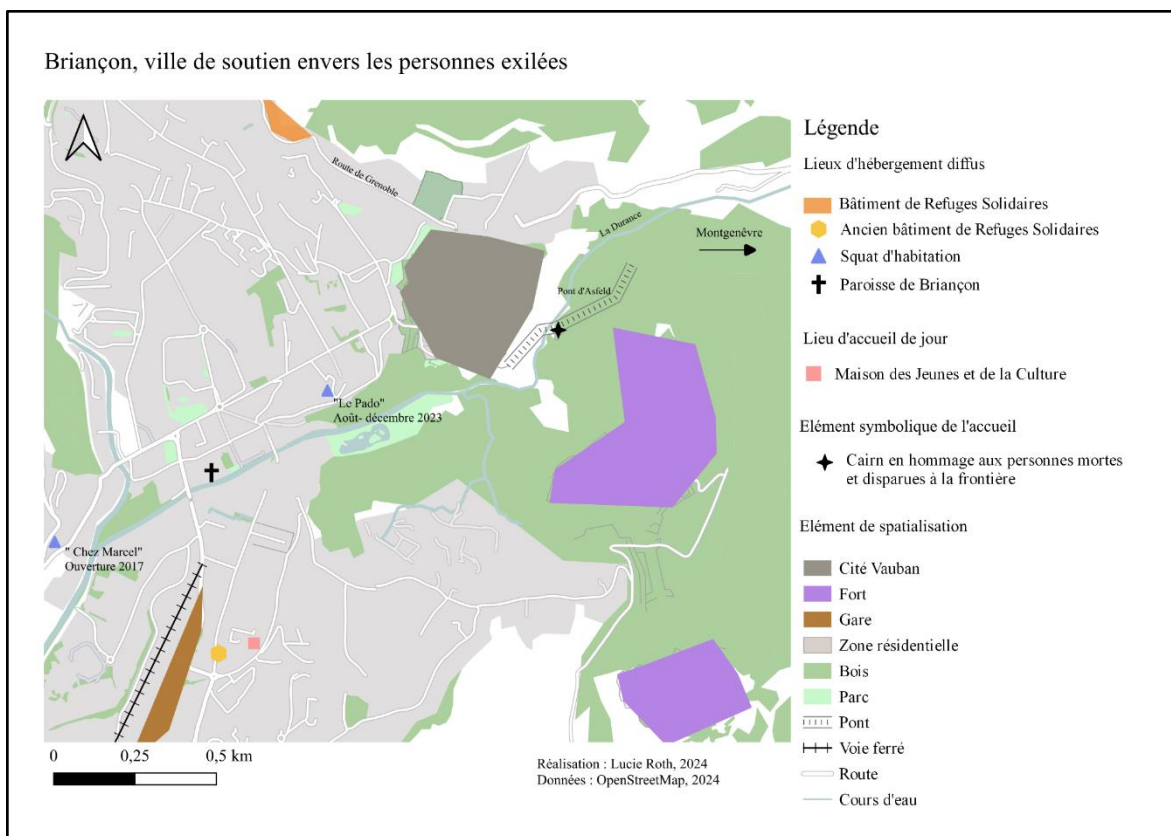


Figure 4 : Carte de localisation des lieux de soutien aux personnes exilées à Briançon

Les différentes formes et représentations de l'engagement individuel et collectif à l'échelle de la ville de Briançon ont été étudiées peu étudiées en sciences sociales. Les enquêtes relatives à ce site se basent majoritairement sur différentes méthodes ethnographiques, au sein des différents lieux et organisations du soutien. En géographie, A. Vinck-Keters (2018) souligne le rôle complémentaire des différents acteurs de l'hospitalité briançonnaise qui sont la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) en Briançonnais avec sa Mission d'Accueil des Personnes Étrangères, les associations Refuges Solidaires, Cimade et Tous Migrants, la mairie de Briançon, les maraudeur-euses et le lieu d'accueil pérenne « Chez Marcel Sans Frontières ». La figure 4 localise à l'échelle de la ville les différents lieux d'accueil de soutien aux personnes exilées évoqués précédemment.

II. 3. Monographie(s) d'un lieu d'accueil inconditionnel des personnes exilées : le Refuges Solidaires

II. 3. 1. A propos de Refuges Solidaires dans la littérature scientifique

Les sources bibliographiques scientifiques sur l'association le Refuges Solidaires sont peu nombreuses et s'inscrivent dans les domaines de la géographie et de l'anthropologie. Le mémoire de géographie de A. Vinck-Keters (2018) qualifie l'association comme un lieu d'aide humanitaire créé pour répondre aux besoins spécifiques des exilé-es traversant la frontière. En outre, la sociologue A. Defossez et l'anthropologue et médecin D. Fassin (2024) ont enquêté pendant cinq ans sur le terrain dans le Briançonnais et au Refuges Solidaires par observation participante et avec des entretiens. Leur ouvrage *l'Exil, toujours recommencé. Chronique de la frontière* relate l'expérience de l'exil des personnes rencontrées et insiste sur le rôle politique des différentes instances de gouvernance (étatique, préfectorale, municipale et des forces de l'ordre) dans la militarisation de la frontière franco-italienne au col de l'Echelle et à Montgenèvre. L'approche holistique de l'enquête dresse une monographie du Refuges Solidaires. Elle décrit le quotidien des personnes bénévoles, exilées et salariées du centre d'accueil, ainsi que les enjeux et les tensions liées à leurs pratiques. Les activités quotidiennes des exilé-es sont évoquées, ainsi que leur investissement au sein de l'association. Il s'agit ainsi de se placer dans la continuité d'une telle étude en s'intéressant aux enjeux et à l'encouragement de l'investissement des exilé-es en interrogeant leur ressenti.

II. 3.2. Présentation de l'association Refuges Solidaires, lieu phare dans la traversée de la frontière

Le Refuge occupe une part majoritaire de l'espace et des activités du quotidien aux Terrasses Solidaires. La confection des repas en commun, le ménage des communs et des chambres, le nettoyage du linge, l'accueil, la veille de nuit et l'organisation du vestiaire à disposition des exilé·es sont des tâches réalisées par des bénévoles du RS.

Le nombre de bénévoles a augmenté rapidement depuis 2017 grâce au soutien du maire de cette période mettant à disposition des moyens matériels et du tissu associatif sur place (Emmaüs, Secours Populaire, Médecins du Monde ...). L'opération de Génération Identitaire en 2018 dans les vallées de Névache aboutit notamment à un afflux de demandes de bénévolat et de dons de la cagnotte du RS. Actuellement, l'association recense environ 400 bénévoles « extérieur·es » et 40 bénévoles locaux et locales par an. Son équipe salariée est actuellement composée de 10 personnes chargées de l'organisation des missions majeures (administratif, trésorerie, communication, accueil, entretien du bâtiment). Les bénévoles locaux et locales, résident à Briançon ou dans les communes environnantes et les bénévoles « extérieur·es » ont la possibilité d'être logé·es sur place pendant un mois dans un chalet appartenant aux Terrasses Solidaires. Il est demandé aux bénévoles logé·es au chalet de réaliser deux tâches de la vie quotidienne par jour, celles-ci étant classées par ordre de priorité sur le tableau d'inscription.

Ainsi, la première partie de ce mémoire présente les enjeux sociaux, politiques et humains liés à l'exil et aux politiques migratoires restrictives, le terrain étudié et ses acteur·ices. Les éléments bibliographiques et de contextualisation sur le Refuges permettent d'étayer la problématique énoncée précédemment : Quelle place pour la participation aux tâches de la vie quotidienne dans le quotidien des exilé·es hébergé·es dans un centre d'accueil d'urgence sur leur parcours migratoire ? La deuxième partie de ce mémoire présente la méthodologie mobilisée pour répondre à ce questionnement.

PARTIE 2 : Méthodologie

I. Méthodologie de recherche

La présente recherche s'appuie sur une démarche qualitative pour récolter rigoureusement des informations sur des pratiques sociales d'un lieu politiquement et socialement sensible. La méthode qualitative permet de rendre compte de ce qu'observe le ou la chercheur·euse sur son terrain, mobilisant des capacités d'écoute, d'observation et de description (Morange et Schmoll, 2016).

Pour saisir les enjeux liés à la participation en terrain sensible, il est nécessaire d'utiliser une méthode englobante de récolte de données. L'observation participante relève d'une démarche ethnographique par immersion dans le terrain et permet de suivre le quotidien d'acteur·ices différent·es concerné·es par l'étude (Siméant, 2015). L'accès privilégié aux informations par le vécu, l'observation et la compréhension des dynamiques sociales permet de se rapprocher de la réalité du sujet (Soulé, 2007). L'immersion au sein de l'association le Refuges Solidaires en tant que bénévole s'est déroulée du 6 mars au 7 avril 2024. L'observation participante est qualifiée de transparente, ayant annoncé et contextualisé mon travail de recherche aux différentes personnes rencontrées, au risque connu d'un changement de leur comportement. Par soucis de rigueur sur les termes employés, je qualifie cette méthode de participation observante en raison de la priorité accordée à la participation quotidienne et à son degré élevé le long de mon engagement (Soulé, 2007).

II. Méthodes et outils

II. 1. Organigramme méthodologique

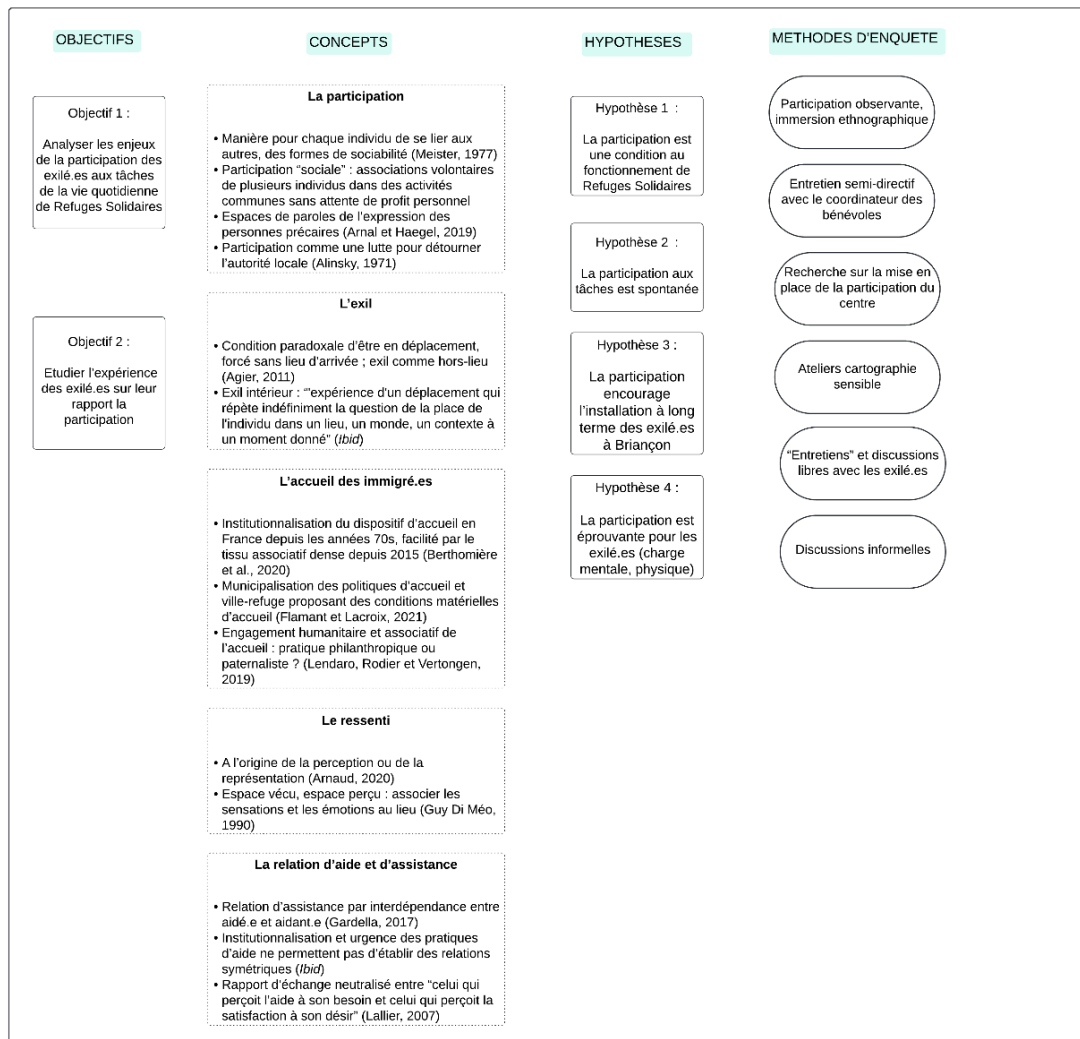


Figure 5 : Organigramme méthodologique de recherche

II. 2. Observation et participation

La technique d'enquête élémentaire de ce travail repose sur l'observation, c'est-à-dire sur « [l'analyse des] conduites et [des] situations avec le moins d'écrans possibles » (Peneff, 2009). Cet exercice se réalise par observation distanciée et par observation participante. La première forme permet un regard extérieur plus objectif sur la scène qui se déroule, minimisant l'influence de la présence du/de la chercheur·euse. La non-participation implique cependant un risque de manquer des informations et/ou des précisions sur la scène étudiée.

La grille d'observation et la description dense sont les deux méthodes utilisées pour transcrire le regard analytique. La grille d'observation (Annexe 1) réalisée en amont du terrain a finalement peu été mobilisée, préférant la description dense. Cette méthode insiste sur l'effort ethnographique à la base de la production de savoirs scientifiques pertinents se basant sur une suite d'évènements simples pouvant être hiérarchisés et articulés entre eux (Geertz, 1998). L'observation par description dense permet de rendre compte des dynamiques sociales quotidiennes du centre d'hébergement, qu'elles soient de l'ordre de la routine ou de l'exception.

II. 3. Ateliers de cartographie sensible et discussions libres avec les exilé·es

L'enquête sur le ressenti des personnes fragilisées par leur parcours d'exil se doit de reposer sur une méthodologie relationnelle respectueuse et éthique. La dimension participative de la méthodologie en sciences sociales permet de relater une expérience personnelle, subjective et intime inscrite dans le contexte de militarisation des frontières de l'UE et de surveillance globale des frontières. La cartographie participative établit de nouvelles formes de récit, d'écoute et d'interprétation des narrations de migration par « acte cartographique » établissant de nouveaux systèmes d'information et de communication (Musiol, 2020). Employer la cartographie participative dans sa méthodologie permet de mettre en place des outils innovants et créatifs dans lesquels sont impliqué·es les enquêté·es. La cartographie sensible mêle plusieurs méthodes de narration et d'expression. Elle s'inspire des pratiques artistiques et manuelles par lesquelles le choix du matériel, de l'outil ou du geste exécuté traduit déjà un savoir ou un vécu particulièrement personnel (Mekdjian et Olmedo, 2016).

Ainsi, ce mémoire de recherche s'appuie sur les résultats des ateliers de cartographie sensible (à l'échelle du bâtiment du centre d'accueil) avec 16 personnes personnes exilées. Ces ateliers ont été réalisés individuellement ou en groupe de 2 à 4 personnes. Ces ateliers s'articulent autour du plan représentant les pièces et les trois étages des Terrasses Solidaires (Annexe 2), à remplir en choisissant les couleurs, les symboles et leur représentation. L'objectif est de questionner le ressenti des exilé·es dans l'accueil et lors de la participation aux missions quotidiennes. Il s'agit également de situer les endroits privilégiés de la participation des exilé·es et leur motivation.

L'atelier est alimenté par des discussions libres et/ou semi-directives avec des questions préparées en amont (cf Annexe 3). Ce guide d'entretien n'a pas été suivi, ayant fait le choix de guider les enquêtés de manière plus libre et sans support. Les discussions s'articulaient autour de trois thématiques : l'appréciation de l'accueil, l'engagement dans les tâches quotidiennes et les interactions sociales avec les

différentes personnes du centre. La production d'un support personnel, annoté et visuel permet également aux exilés de se situer eux-mêmes dans le lieu qu'ils fréquentent.

II. 4. Entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif permet d'établir un échange entre les parties concernées en conservant une liberté dans les paroles de l'enquêté-e (Morange et Schmoll, 2016). Pour cette recherche, des entretiens semi-directifs ont été réalisées avec Moon, le coordinateur des bénévoles, et avec 5 bénévoles présent-es sur place. Ils se basent sur deux guides d'entretien réalisés en amont du terrain (cf Annexe 4 et 5).

L'entretien avec Moon pose le cadre théorique et historique de l'accueil des exilé-es par le Refuge et de la place de la politique participative. Il permet également d'avoir un regard intérieur à l'association et critique sur la réalité du terrain et les choix réalisés. J'ai essayé de garantir l'objectivité des réponses reçues en adoptant une posture neutre et attentive.

Les entretiens formels avec les bénévoles interrogent leur perception et avis sur les tâches à réaliser, leurs interactions avec les différents profils de personnes du centre et leur rapport à la participation. Le risque est que ces entretiens puissent influencer les actions des bénévoles (en sollicitant les exilé-es, en changeant leur façon de procéder) et donc les observations réalisées par la suite. C'est pourquoi la plupart ont été réalisés à la fin de mon séjour dans l'association. Interroger des personnes côtoyées quotidiennement nécessite une position neutre et sans expression d'attentes, afin de ne pas (trop) influencer les réponses.

II. 5. Discussions informelles

La dimension informelle de la récolte de données sur mon terrain ne m'est pas apparue comme une évidence. Je n'avais pas conscience en amont de mon terrain que les discussions informelles seraient une source importante dans l'analyse du sujet de ce mémoire. J'ai réalisé pleinement les enjeux éthiques de l'utilisation des discussions informelles une fois pleinement impliquée sur le terrain.

L'accès à ces informations et discussions s'est majoritairement fait par les liens affinitaires avec des exilés et des bénévoles et par le partage d'un même engagement militant. Toutes les informations récoltées par discussions informelles sont anonymisées et reformulées. Les données récoltées dans un « contexte de confiance

militante » (Dubois, 2022) sont soumises lors de l'analyse à un tri pour préserver au mieux l'anonymat des personnes.

II. 6. Carnet de bord et réflexif

Le processus de recherche comporte un aspect réflexif élémentaire pour une prise de recul sur son propre travail et sur sa personne. Deux carnets de bord ont accompagné les 5 mois de cette recherche. L'un spécialement dédié au terrain, me permettant de transcrire les faits, les observations, les discussions et les pistes à explorer. L'autre s'inscrit dans la continuité d'un journal quotidien dédié à l'écriture et à l'analyse des ressentis et des émotions liés au terrain, selon le prisme personnel et celui de la recherche. Lors de la phase d'analyse des résultats, j'ai surligné les écrits en lien avec les discussions informelles, qui ne sont pas toujours évidentes à reconnaître, et ceux en lien avec ma posture. Ces deux carnets de bord permettent d'approfondir le travail réflexif en le pratiquant quotidiennement sur le terrain, en amont et en aval.

II. 7. Ressources bibliographiques

Ce présent mémoire s'appuie également sur des productions non-scientifiques traitant du Refuges Solidaires. J'ai récolté des sources bibliographiques pendant le mois de terrain que j'ai lues, visionnées et écoutées les semaines suivantes de mon retour du RS. L'ouvrage de Rey (2023) relatant son expérience bénévole et salariée de 2017 à 2021 apporte un point de vue historique du fonctionnement de l'association et identifie clairement les différent-es acteur-ices qui gravitent autour de Refuges. Le recueil de poèmes de Cuvelier (2023) permet d'apercevoir le quotidien des exilé-es et bénévoles au RS, baigné dans l'espoir, la solidarité et la violence de l'exil. Les deux documentaires visionnés (Cuvelier et Mahenc, 2019 ; Paul, 2020) présentent des portraits d'exilés ainsi que la vie quotidienne au RS, soulignant les enjeux de solidarité, rapports de classe et d'altérité entre les exilé-es et les aidant-es.

Enfin, l'épisode *Frontière et exil* du podcast l'heure Philo de France Inter (2024) présente l'ouvrage de Fassin et Defossez (2024) et aborde la situation migratoire à Briançon dans son ensemble et à ses débuts depuis 2015. Le premier chapitre de leur ouvrage a particulièrement été utile pour cette recherche tant pour la contextualisation de la situation migratoire à Briançon et au Refuges Solidaires que pour l'apport bibliographique.

Ces sources ont été étudiées avec un regard critique et distancié pour permettre une analyse la plus objective possible. Il est nécessaire de prendre en compte la différence de contexte dans lesquelles s'établissent les observations portées par ces auteur·ices et les miennes.

III. Rétroplanning

Réaliser un mémoire de recherche de cinq mois nécessite une organisation personnelle permettant de mener à bien un projet de recherche dans un temps limité. Le rétroplanning permet d'avoir une vue d'ensemble des actions à réaliser et d'établir un calendrier hebdomadaire des tâches. La figure 6 présente le calendrier réel suivi pendant ma recherche.

	A faire	Février			Mars			Avril				
		12/02 - 18/02	19/02 - 25/02	26/02 - 03/03	04/03 - 10/03	11/03 - 17/03	18/03 - 24/03	25/03 - 31/03	01/04 - 07/04	08/04 - 14/04 Repos	15/04 - 21/04 Repos	22/04 - 28/04
Phase 1 : Construction du sujet et préparation du terrain	Recherches bibliographiques											
	Construction du rétroplanning											
	Cadrer sujet/hypothèse/problématique/méthodologie											
	Compléter état de l'art											
	Commencer rédaction partie I et II											
	Rédaction guides d'observation et d'entretien											
Phase 2 : Etude et travail de terrain	Réculte des données (observation, entretien, ateliers)											
	Ajustement de la problématique											
Phase 3 : Synthétisation des données et des résultats	Analyse des données											
	Production de figures											
	Elaboration du plan du mémoire											
	Rédaction du mémoire											
Phase 4 : Finalisation et partage de la production	Mise en page, relecture et correction											
	Rendu du mémoire											
	Préparation à la soutenance orale											
	Soutenance orale											
	A faire	Mai			Juin			Juillet				
		29/04 - 05/05	06/05 - 12/05	13/05 - 19/05	20/05 - 26/05	27/05 - 02/06	03/06 - 09/06	10/06 - 16/06	17/06 - 23/06	24/06 - 30/06	02/07	
Phase 1 : Construction du sujet et préparation du terrain	Recherches bibliographiques											
	Construction du rétroplanning											
	Cadrer sujet/hypothèse/problématique/méthodologie											
	Compléter état de l'art											
	Commencer rédaction partie I et II											
	Rédaction guides d'observation et d'entretien											
Phase 2 : Etude et travail de terrain	Réculte des données (observation, entretien, ateliers)											
	Ajustement de la problématique											
Phase 3 : Synthétisation des données et des résultats	Analyse des données											
	Production de figures											
	Elaboration du plan du mémoire											
	Rédaction du mémoire											
Phase 4 : Finalisation et partage de la production	Mise en page, relecture et correction											
	Rendu du mémoire											
	Préparation à la soutenance orale											
	Soutenance orale											

Figure 6 : Rétroplanning de recherche

IV. Retour d'expérience et réflexivité

Concept-clef de A. Giddens (1994), la réflexivité désigne l'analyse de sa propre condition et de ses (inter)actions dans son environnement. Il s'agit dans cette partie de comprendre ma position en tant que chercheuse, bénévole et femme au sein de Refuges Solidaires, et plus largement dans le mouvement politique et militant de l'action contre la militarisation des frontières.

IV. 1. Intérêt au sujet et « libido scientifique »

Réaliser un stage de recherche sur le sujet des migrations repose sur des motivations personnelles et liées au contexte universitaire. La première est nourrie par une expérience bénévole auprès de personnes exilées au sein de l'ONG *Roots* en février 2023. Cet engagement volontaire sur le camp d'exilé-es de Grande-Synthe à Dunkerque (Nord) pose les prémices de mon intérêt pour la question migratoire et plus précisément pour la dignité des conditions de vie des personnes exilées au sein des espaces d'attente et de transit du parcours migratoire. À la suite de cette expérience j'ai établi de premières recherches universitaires formelles sur la migration en France à travers un dossier sur les mutations sociales et territoriales du camp de Calais.

IV. 2. Positionnalité et biais de la chercheuse

La collecte de données en face à face et par interactions ne se fait pas sans biais propre au/à la chercheur·euse, notamment en terrain sensible. Ces biais peuvent être d'ordre de l'orientation des propos, de l'auto-censure, du changement de comportement de l'enquêté-e en réponse aux caractéristiques extérieures de l'enquêteur·ice, ce qu'il/elle laisse voir intentionnellement ou non. L'âge, le vocabulaire, les vêtements, la couleur de peau, l'accent etc. donnent des indications à l'enquêté-es qui réalise un « calcul » (Fournier, 2006) de l'enquêteur. Cette situation relève du « paradoxe de l'observateur » (Schwartz, 1993), dans laquelle le ou la chercheur·se se retrouve finalement observé·e et jugé·e par les membres actifs de son terrain.

Être une femme qui n'appartient pas à son sujet d'étude, blanche, jeune, valide, universitaire et en situation régulière dans un espace français me pose en situation d'opposition par rapport aux personnes à qui je m'intéresse dans ma recherche et envers qui je dédie un travail bénévole. Je suis placée dans une situation de domination envers les personnes exilées interrogées et côtoyées quotidiennement. Le choix de réaliser des ateliers de cartographie sensible pour éviter les entretiens oraux face à face (pouvant rappeler la violence des entretiens administratifs européens) est une manière

de limiter les rapports de force. Proposer des ateliers en groupe, traduire des mots en arabe pendant les discussions, laisser l'enquêté parler et s'exprimer comme il le souhaite sont d'autres manières d'atténuer la relation de domination.

IV. 3. Être une femme sur son terrain

Je ne m'étais préparée ni aux assignations genrées dont j'ai fait l'objet, ni à l'influence marquée de mon genre dans mon quotidien d'enquête. En effet, la dimension de sexualité et des rapports genrés de la relation d'enquête de terrain semble être passée sous silence dans les écrits de méthodologie en sociologie. Cela alimente la « culture professionnelle de l'indicible » autour des potentielles violences sexistes et sexuelles auxquelles sont exposé-es les femmes et les minorités de genre sur leur terrain d'enquête (Clair, 2016). Mon expérience sur le terrain a été alimentée par des recherches sur les thématiques des violences sexistes et sexuelles dans les relations d'enquête. La lecture du *vade-mecum* de M. Debos (2023) et du « blog d'auto-défense contre les agressions sexistes et sexuelles dans l'enquête en sciences sociales » du collectif féministe Badasses (2022) m'a fortement aidée à comprendre les mécanismes régissant les interactions avec les personnes enquêtées. De plus, ces ressources m'ont permis de me sentir moins seule et ont servi de soutien pendant l'enquête.

Les rapports de domination avec les personnes enquêtées ne sont pas figés et m'ont semblé s'inverser lors de plusieurs situations. Des regards insistants, de la drague répétée, des avances, des remarques sur mon physique, des déclarations d'amour et des contacts non souhaités surviennent pendant ou après des interactions en lien avec l'enquête. La démarche d'une demande d'entretien et celui-ci peuvent faire écho à une « situation sexuelle » au sens de J. Gagnon (2008). La proposition d'une rencontre et d'échange, souvent en face-à-face, dans un endroit isolé et calme peut être interprétée comme la volonté de mettre en place une relation à visée sexuelle ou romantique (Debos, 2023).

Côtoyer les personnes interrogées dans un même lieu et sur une durée prolongée ainsi que l'absence d'espace sécurisant et rassurant renforcent la position de vulnérabilité liée à mon genre. En réponse, ma position féministe s'illustre par le choix et la liberté de prendre ces risques, tout en ayant du recul sur ma sécurité. De plus, j'ai fait le choix de ne pas recourir à une stratégie refusant les sollicitations amoureuses ou affectives s'appuyant sur le récit d'un partenaire fictif. Considérant que cette stratégie renforce l'hétéronormativité des relations et la considération des femmes comme des biens dits disponibles sur le marché. Il s'agit ainsi d'énoncer un refus verbal ou non verbal affiché, sans chercher à le justifier. Je tiens cependant à souligner que je ne cherche ni à héroïser mes comportements de chercheuse et de femme, ni à stigmatiser les sources d'inconfort de mon terrain.

IV. 4. Engagement bénévole

Neutraliser ma présence dans les espaces et les relations que j'étudie est une préoccupation qui m'a suivie tout le long de ma recherche. Selon Martin de la Soudière (1988), l'ethnographe surévalue l'influence de sa présence en raison de « l'inconfort du terrain » qui le/la motive à participer au mouvement pour coller à un rôle. L'inconfort du terrain de mon expérience relève du sentiment moral créé par la position distanciée face à des personnes en situation de précarité dans un lieu régi par l'urgence. Ce sentiment moral de mauvaise conscience ou de culpabilité de ne pas agir comme les autres bénévoles pousse à s'investir pour être « bien vue » par les bénévoles et les exilé-es et pour répondre à l'urgence de la situation. Cependant, j'ai été attentive à ne pas interférer dans les espaces et les interactions dans lesquels s'établissent la participation. Par exemple, je ne proposais pas aux exilés avec qui j'avais sympathisé de cuisiner avec moi ou de participer à des ateliers alors que j'avais envie de passer du temps avec eux, et que je voyais mes ami-es bénévoles le faire.

Je n'ai pas bridé ma participation aux réunions des Terrasses Solidaires pendant le mois de mars afin de m'imprégner le plus possible des enjeux du terrain. J'ai participé à deux réunions concernant l'établissement d'une politique commune à toutes les associations du tiers-lieu sur les violences sexistes, sexuelles et racistes (VSSR), ainsi qu'à deux conseils d'administration (CA) des TS et un de RS.

J'ai eu l'impression que mon travail bénévole empiétait sur mon travail de recherche et que, certains jours, je n'étais « que » bénévole. Etre lucide sur la part que prend l'enquête lors de l'observation participante d'une association n'est pas une tâche aisée. Même lorsque je n'avais pas « ma casquette de chercheuse », il m'était impossible d'assister à une situation sans l'écrire dans mon carnet quelques instants ou jours après ou sans la regarder par un prisme d'analyse sociologique.

IV. 5. Engagement militant et politique

« Le chercheur est engagé par rapport au monde qu'il étudie à la fois comme sujet connaissant et comme sujet citoyen. » (Fassin, 2001)

L'engagement militant est une part importante de mon expérience au sein de Refuges Solidaires. Celui-ci se traduit par l'investissement aux activités militantes solidaires à Briançon. Cette proximité me donne l'opportunité d'être immergée en profondeur dans les réalités de mon terrain et à sa pluralité d'acteur-ices. La facilité de ma socialisation militante s'explique par mes conditions sociales : mon âge, mon statut d'étudiante, mes expériences associatives et mes caractéristiques physiques (cheveux

courts, piercings) correspondent à l'habitus militant, au sens d'un apprentissage dictant des modes de conduite et de jugement dans la socialisation (Bourdieu, 1980).

L'effort de distanciation à mon sujet d'étude passe par la prise de recul sur ces activités et mon implication pour permettre une analyse et un regard critiques. L'engagement et la distanciation sont deux pôles indissociables et conflictuels du/de la chercheur-se qui tente d'objectiver un discours scientifique sur le monde auquel il/elle appartient (Fassin, 2001). La construction des relations éthiques et saines n'est pas sans difficulté lors de l'enquête ethnographique. L'immersion sur son terrain offre la possibilité d'abolir les distances avec les personnes enquêtées (Debos, 2023). Cependant, j'ai posé des limites dans les relations d'enquête entretenues avec les personnes côtoyées et j'ai écouté et respecté les leurs également. La neutralité axiologique d'une recherche étant un leurre inatteignable, il est nécessaire de comprendre le positionnement initial, et son évolution, du/de la chercheur-se par rapport à son sujet d'étude. Cependant, il est clair que les limites entre les positionnements axiologiques du/de la chercheur-se et du/de la militant-e doivent rester distinctes (Massicard, 2002).

Personnellement, la vision portée sur les différents acteur-ices rencontrés et étudiés n'est pas la même. En effet, elle est asymétrique dans la mesure où je ne peux réfuter les désaccords éthiques envers les pratiques des forces de l'ordre et que je me place du côté des solidaires dans un travail bénévole.

Parmi les réalités du terrain, la production et l'application de violence de l'État envers les personnes exilées à la frontière s'observe lors des maraudes auxquelles j'ai pu participer pendant le mois de terrain. Les maraudes en elles-mêmes peuvent être violentes de par les rapports de pouvoir et de domination exercés par les maraudeur-se entre elles et eux et avec les personnes exilées². Les pratiques de l'assistance des personnes en montagne restent propres à la vision du/de la maraudeur-se, bien que la formation aborde les enjeux éthiques, post-coloniaux, occidentaux et sexistes de la maraude.

Les relations entre les différent-es acteur-ices de l'accueil des exilées à Briançon s'aperçoit dans les rues de la ville. Des tags dans l'espace public défendent des valeurs pro-migratoires et pro-accueil et des messages hostiles à l'encontre du maire ou du gouvernement français. Le cairn en hommage aux disparu-es à la frontière franco italienne érigé par Tous Migrants a été retiré sur la demande du maire de Briançon le 26 mars 2024. Douze autres petites stèles (Fig.7.), pour les 12 personnes mortes et disparues à la frontière, ont été reconstruites dans la nuit, illustrant le bras de fer politique entre les associations d'aide et la municipalité.

² Sur ce sujet, voir FREEDMAN Jane et TYSZLER Elsa, 2022. Note d'analyse des rapports de genre et de race dans les pratiques de maraudes à Montgenèvre, 14p.



Figure 7 : Photographie des cairns en hommage aux décès à la frontière (Briançon, 28/03/2024 © Lucie Roth)

La grande maraude solidaire est une manifestation en soutien aux personnes exilées ayant lieu le 16 mars 2024 organisée par Tous Migrants en collaboration avec Amnesty international, Médecins du monde, Médecins sans frontières, la Cimade et le Secours catholique (Fig.8).

Ce rassemblement de protestation et de sensibilisation rayonne à large échelle, attirant des habitant-es du Briançonnais, des vallées italiennes frontalières et des militant-es d'autres régions. Cependant, cette manifestation engendre la présence plus soutenue des forces de l'ordre sur le territoire du Briançonnais, de Montgenèvre à Briançon. La fréquence des patrouilles sont augmentent dans les villes les semaines suivantes, ainsi que le risque pour les exilé-es d'être confronté-es à la police et à un contrôle d'identité.



Figure 8 : Affiche de la grande maraude solidaire

IV. 6. Engagement émotionnel : un terrain sensible, une enquêtrice sensible

La multipositionnalité en tant que chercheuse est une réponse à la contrainte du caractère sensible du terrain (Massicard, 2002). Pour répondre aux attentes des différents acteur·ices, je me dois d'avoir une position souple dans mes relations et mes actions. Il m'a fallu jongler physiquement et mentalement entre le travail d'enquête, le travail bénévole, la sociabilisation avec les exilé·es et les bénévoles et la gestion des émotions. Être confrontée à la brutalité des récits des personnes en situation d'exil implique forcément chez moi de l'empathie, un sentiment d'injustice et de colère. Cela me renvoie inévitablement à mes propres privilèges et à l'arbitraire de notre condition humaine.

L'espace personnel dans un dortoir commun étant fortement réduit renforce le besoin d'être seule pour souffler. J'ai ainsi mis en place des stratégies pour trouver un équilibre mental ; s'éloigner du Refuge pour marcher, écouter de la musique, appeler des proches, écrire et lire. L'engagement émotionnel prend une place évidente et importante dans le quotidien d'un·e bénévole. Pour ma part, celui-ci reste présent une fois le terrain terminé, surtout pendant les deux semaines l'ayant suivi. Avoir pris du repos sur les conseils de ma tutrice a été très bénéfique, tant pour la charge mentale que pour me « détacher » petit à petit du lieu. Cependant, la rédaction du mémoire post-terrain implique de se replonger dans des thématiques de l'exil et des récits de vie intense en émotions. C'est pourquoi cette phase du travail de recherche ne constitue pas une tâche aisée dans la mesure où la confrontation, bien que choisie, à un sujet douloureux est quotidienne.

IV. 7. Limites contextuelles

Les limites de cette recherche sont relatives à la phase de terrain. Tout d'abord, le choix de privilégier la réalisation d'entretiens avec les personnes exilées peut constituer un manque dans l'analyse du sujet. Ce choix s'inscrit dans une réflexion et une justification construites en amont du terrain et pendant celui-ci : la nécessité de placer au centre de cette recherche les personnes concernées, c'est-à-dire les personnes exilées. Peu d'entretiens formels ont été réalisés avec les bénévoles en raison de l'apport conséquent des discussions informelles.

Le contexte dans lequel s'est établi le terrain pose des limites à la présente recherche, sur lesquelles je n'ai pas de prise. Entre 20 à 60 personnes étaient hébergées pendant le mois mars 2024, un chiffre relativement bas en comparaison aux précédents mois et années. Cette période creuse en termes d'arrivées n'est ainsi pas représentative du quotidien de l'association. Les observations réalisées sont inscrites dans un temps limité ; il aurait été souhaitable d'allonger la période d'observation ou de réaliser des

observations récurrentes annuelles pour objectiver les résultats. De plus, le profil des exilés interrogés est exclusivement masculin. La faible présence de femmes au Refuges - 3 pendant le mois de mars 2024, limite les possibilités d'hétérogénéiser les résultats. Enfin, le rythme de vie et les activités des personnes exilées étaient fortement influencés par la pratique du ramadan. Les résultats des observations et des entretiens pendant cette période n'illustrent ainsi pas un cas général de la participation et du quotidien au Refuges. Ces éléments relatent donc l'importance d'inscrire les résultats de cette recherche dans leur contexte. Ce présent mémoire analyse une situation inscrite dans une durée restreinte et les résultats ne tendent pas vers une généralisation du fonctionnement de Refuges Solidaires et des phénomènes sociaux observés.

PARTIE 3 : Résultats et discussions

I. La participation de Refuges Solidaires tributaire des enjeux sécuritaires de la vie en collectivité

I.1. Une politique de participation sans cesse soumise à des (ré)ajustements

Depuis sa création en 2017, Refuges Solidaires fonctionne sur la base du volontariat des personnes locales habitant Briançon et les vallées environnantes. Au début de la période d'activité de l'association, le nombre de bénévoles était parfois insuffisant pour les besoins et pouvait fluctuer d'une semaine à l'autre. Pour pallier ce manque et assurer l'accueil de nuit, les aidant·es sont des exilé·es engagées au sein de Refuges Solidaires. Ils et elles sont veilleur·euses de nuit, cuisinier·es, linge·es ou encore médiateur·ices culturels. Selon le témoignage de P. Rey (2023, p. 72), le groupe d'aidant·es de 2017 à 2020 est « né d'un mouvement spontané de solidarité » et s'organise indépendamment de l'association. La spontanéité de la participation des aidant·es, selon les termes de l'autrice, se rapproche du type de bénévolat que décrit D. Ferrand-Bechmann (2000, p. 10), comme celui « d'un groupe le plus souvent dans des difficultés, et qui travaille pour lui-même et la communauté ». Le statut d'aidant·e apporte en effet une stabilité émotionnelle par la reconnaissance d'un travail et le contact social, ainsi qu'une stabilité matérielle par la contrepartie d'un hébergement et un essai d'accompagnement. En outre, ce statut peut placer les aidant·es dans des situations délicates en les situant en première ligne lors des conflits à régler. Les travaux de L. Drif (2018) sur le travail volontaire des réfugié·es dans des dispositifs d'aide internationale soulignent leur position intermédiaire, entre les bénéficiaires et les organismes d'aide. Cette condition ambivalente établit une certaine reproduction de la hiérarchie d'actions et de pouvoir au sein d'une communauté de personnes exilées.

Le déménagement de Refuge dans les nouveaux locaux des Terrasses Solidaires en 2021 implique un besoin matériel et de main d'œuvre compétente pour les travaux et l'entretien. Deux situations relatives au travail des aidant·es relatées par des discussions informelles ont accentué les débats internes autour de l'éthique de ce statut. Un des derniers aidants des TS demande à être rémunéré pour le travail effectué au sein du bâtiment, ce qui questionne la charge de travail effectuée ainsi que la clarté des conditions de travail bénévole. Les raisons de l'arrêt du statut d'aidant·e, évoquées en entretien par le coordinateur des bénévoles de RS (2024), sont floues :

« Ça s'est mal fini. On est plus capables de s'occuper des aidants. »

Depuis 2022 Refuge offre une possibilité d'hébergement sur du long terme à des exilés souhaitant être bénévoles. Ils ne bénéficient pas d'un statut particulier et doivent réaliser 1 tâche par jour, sauf les jours où ils travaillent à l'extérieur.

« *Ce sont des bénévoles comme tout le monde. Le plus important c'est qu'ils aient un toit. Mais officiellement ils ont pas de statut au sein de l'asso.* »³

En mars 2024, quatre personnes étaient hébergées sur du long terme au chalet des bénévoles de RS. Le contexte du début de leur bénévolat diffère pour chacun. Les relations affinitaires entre les membres décisionnaires du CA de Refuge et les exilés ainsi que la volonté de participer semblent être des facteurs favorables à l'hébergement sur du long terme en tant que bénévoles.

Le rôle de l'actuel coordinateur des bénévoles est majeur dans les ajustements de la politique participative de RS. C'est lui qui dicte les règles du lieu et donc de la participation lors de la formation des bénévoles. En parlant de la coordination de la politique participative en entretien, Moon explique qu'il « *cherche des stratégies qui permettent de faire ça.* » (2024). Il a également pris l'initiative de proposer une place au chalet des bénévoles à un exilé s'étant investi pendant un long moment dans les tâches quotidiennes. Les observations réalisées au centre relèvent que les missions de la vie quotidienne sont les plus entreprises par les exilés. Ceci est appuyé par les témoignages dans les ouvrages de P. Rey (2023, p. 71) et D. Fassin et A-C Defossez (2024, p. 303). Ainsi, il est nécessaire de s'intéresser à l'entiereté des champs de la participation au Refuges Solidaires.

I. 2. Quelles possibilités de participation dans un lieu d'accueil d'urgence ?

Les Terrasses Solidaires sont un lieu d'accueil inconditionnel aux multiples possibilités de participation. Au sein de Refuge, les missions du pôle de la vie quotidienne sont les plus accessibles à la participation des exilé-es. Celles-ci sont le repas, le nettoyage des parties communes et des chambres, la gestion de la literie, le tri et rangement du vestiaire et la veille de nuit. Les protocoles détaillant chaque tâche sont affichés dans les pièces correspondantes et disponibles dans un classeur en libre consultation à l'accueil. Leur rédaction en français limite cependant leur portée, d'où l'intérêt de multiplier les moyens de communication (oral, écrit, dessin) comme l'explique Moon lors de la formation des bénévoles. Au quotidien, les exilé-es sont également sollicité-es plus ou moins formellement pour la traduction du français ou de l'anglais vers l'arabe et inversement. Différents contextes se prêtent aux demandes de traduction : lors de l'accueil, des questions, des renseignements et des départs. Deux

³ Extrait d'entretien avec Moon, coordinateur des bénévoles et responsable du pôle vie quotidienne, 2024

exilés ont évoqué spontanément leur rôle de traducteur au Refuge lors de discussions informelles. De plus, les exilé-es ont un rôle majeur dans l'ambiance générale du lieu, surtout lorsque celle-ci se dégrade. Quand c'est nécessaire, ils et elles participent à la résolution des conflits ou des disputes en s'interposant et en discutant dans une langue commune.

En outre, la mission « vie du lieu » existe depuis 2022 et répond à la nécessité d'une réelle considération des personnes hébergées en proposant des activités et des moments d'échange avec les bénévoles. Faire vivre le lieu permet aux exilé-es de s'approprier l'espace qu'ils et elles occupent et de créer du lien entre les personnes présentes au Refuge. D'après Rey (2023), c'est pendant le confinement lié au Covid-19 en 2020 que les premières activités sportives, manuelles et créatives sont organisées, en raison du temps disponible et du faible nombre de personnes hébergées. Les exilé-es ont plusieurs possibilités d'investissement dans cette tâche allant de la proposition d'une activité à la participation à celle-ci. Pendant le mois de mars 2024, ont été réalisés des cours de langue française et arabe, des ateliers dessins, des jeux de groupe, des matchs de ping-pong etc.

La plénière des habitant-es (Fig.9) est un outil démocratique de RS qui réunit hebdomadairement les personnes hébergées et les bénévoles volontaires pour échanger à propos de leur ressenti sur leur séjour. Il s'agit de créer un moment convivial et un espace d'expression libre et sans jugement. Les retours de chaque plénière des habitant-es sont retranscrits dans un carnet depuis deux ans afin de s'en inspirer pour s'améliorer sur le déroulement des suivantes.

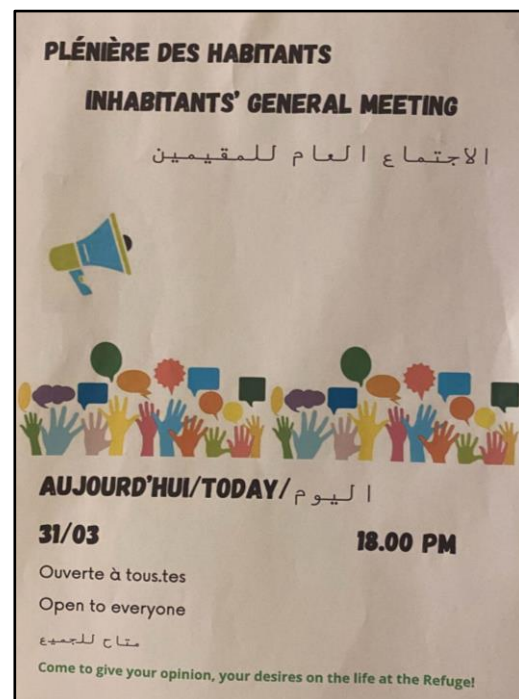


Figure 9 : Photographie de l'affiche d'information de la plénière des habitants (Briançon, 31/03/2024 © Lucie Roth)

Enfin, les personnes hébergées ont la possibilité de participer aux ateliers low-tech proposés hebdomadairement par l'association EKO! avec le projet Low-tech with Refugees (Fig.10). Ces activités manuelles s'inscrivent dans le plan d'accompagnement et d'insertion socio-professionnels de l'association « via une découverte des métiers d'avenir » (asso-eko.org). Les bénévoles et stagiaires de l'association animent les réparations de vélo, de téléphone, les ateliers de petite

menuiserie, couture et chaufferette pour les mains, etc. Lors d'une discussion, l'une d'entre elles et eux évoque les tensions et les enjeux éthiques autour la participation des exilé-es lors des ateliers bricolage :

« On parle beaucoup de l'éthique des projets, il faut savoir mettre une limite dans ce qu'on demande aux exilés. Il ne faut pas les « utiliser ». »

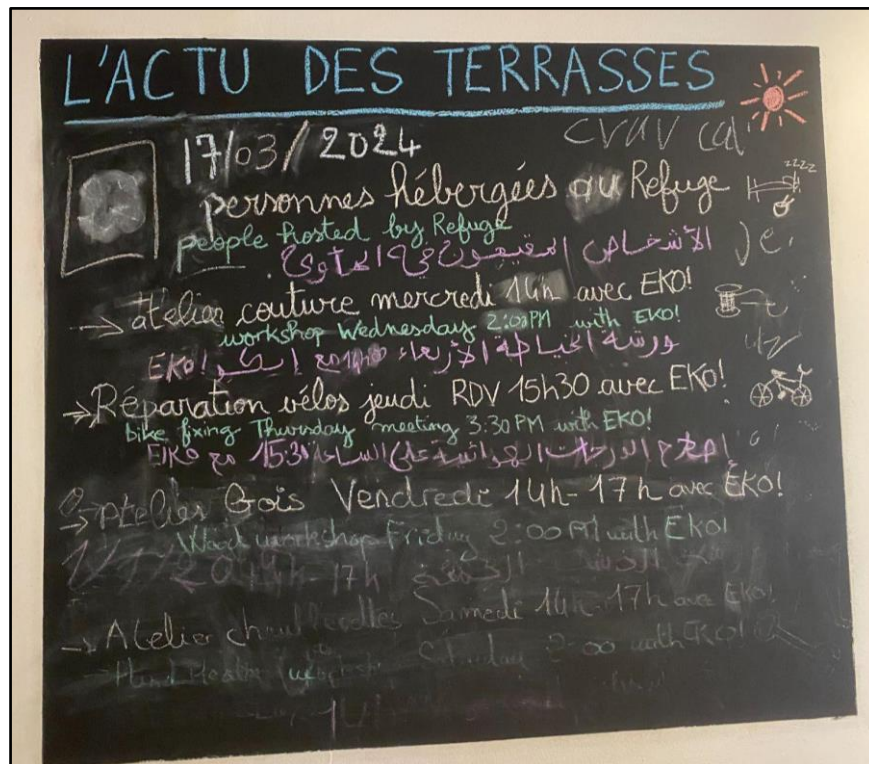


Figure 10 : Photographie du tableau d'information des TS (Briançon, 17/03/2024 © Lucie Roth)

Les possibilités de participation au sein de Refuge et des Terrasses étant multiples, il s'agit d'étudier comment celle-ci se met en place et quels sont les potentiels freins et intermédiaires.

I. 3. Les limites organisationnelles et décisionnaires à l'application de la politique participative de Refuges Solidaires

Plusieurs facteurs extérieurs et relatifs au fonctionnement de Refuge synthétisés par la figure 11 freinent l'implication des exilé·es.

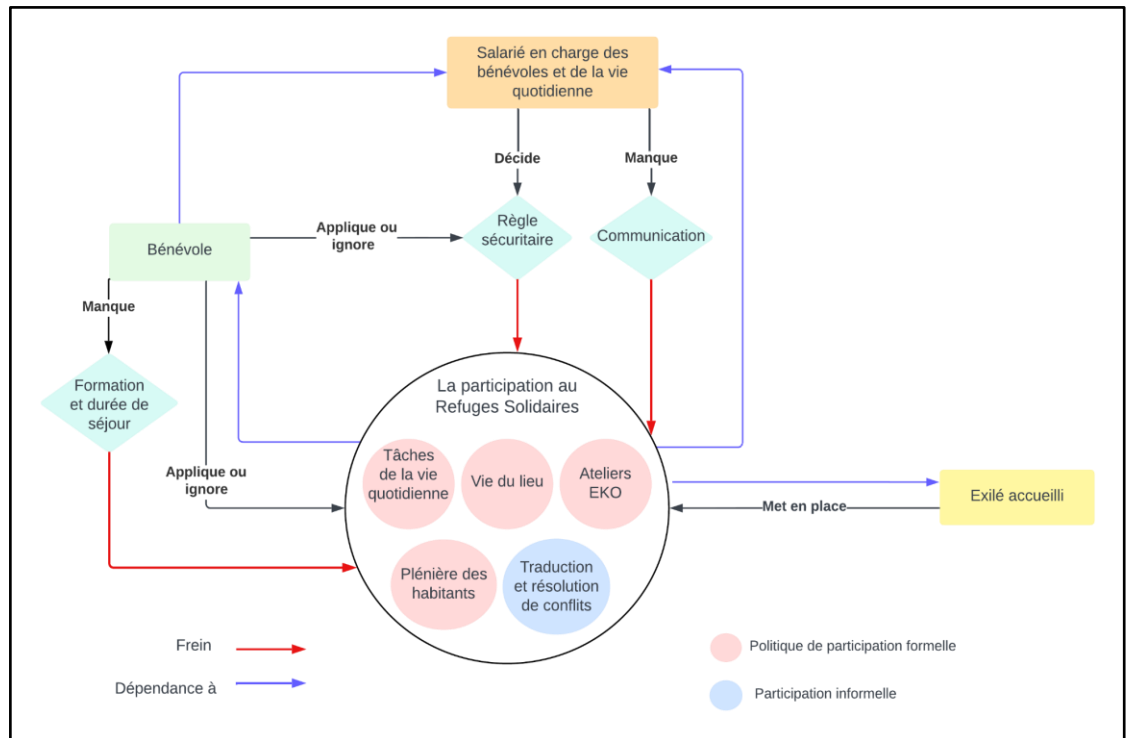


Figure 11 : Organigramme des freins à la participation des exilés

Tout d'abord, l'association choisit de reposer l'application de sa politique participative sur les bénévoles présent·es quotidiennement. Plusieurs limites découlent de ce fonctionnement. Tout d'abord, la difficulté pour les bénévoles à se saisir des clefs et indications données par le coordinateur est majeure. Le turn-over des bénévoles est très marqué, la durée de séjour au Refuge étant d'une semaine à un mois. Ainsi, l'aisance de proposer aux personnes hébergées de participer à une tâche s'installe souvent en fin de séjour.

« Vu qu'il y a un turn over énorme, les gens se sentent prêts à le faire [à proposer aux exilé·es de participer] quand ils partent. »⁴

Le manque de communication et d'accompagnement entre le coordinateur et les bénévoles est un facteur limitant à la participation des exilé·es. L'absence de clarté sur les modalités des tâches réduit la demande des bénévoles de l'implication des

⁴ Extrait d'entretien avec Moon, 2024

personnes hébergées. Pendant l'observation participante, il a été à plusieurs reprises difficile de savoir si nous étions autorisé·es à cuisiner avec des exilé·es, à descendre avec elles et eux dans les pièces de stockage de nourriture ou d'habits et d'aller dans la pièce de lingerie. Ce manque de clarté repose sur une faible disponibilité, reconnue et assumée, du coordinateur des bénévoles. En entretien, celui-ci confie (2024) « *La plupart des barrières à la participation c'est les gens qui les mettent. Alors on dira que c'est parce que ce n'est pas accompagné. C'est vrai, je mets pas 1/10e du temps que je devrais mettre.* ».

Lors de la formation bénévole, il est expliqué que c'est un droit de demander aux personnes hébergées de participer, améliorant les processus de considération et de mise à égalité des acteur·ices gravitant dans les Terrasses Solidaires. Le/la bénévole est pris·e dans une double dynamique de participation. Devant lui/elle-même réaliser deux missions par jour, il est de son devoir moral d'inciter les personnes hébergées à participer également. Cette boucle d'interactions est récursive car l'interaction par la participation oscille sans cesse entre l'individu·e et le groupe, influençant aussi bien l'un·e que l'autre (Zask, 2011). Ce va-et-vient entre le/la bénévole et le groupe est particulièrement perceptible lors des activités d'animation du lieu, elles-mêmes tributaires de limites : « L'animation de la maison dépend de la motivation des bénévoles présents et du temps disponible » (Rey, 2023, p. 160). Cependant, les bénévoles manquent de formation concrète pour appliquer le droit évoqué précédemment et des animations ludiques. Des formations approfondies sur les systèmes de domination, les relations asymétriques et le racisme silencieux sont bienvenues, et nécessaires, pour désamorcer les situations inégalitaires au Refuge.

« À la formation on insiste sur « demandez aux gars de vous aider ». Vous êtes les animateurs de la cuisine. »⁵

Les enjeux sécuritaires de la vie en communauté freinent également l'implication concrète des exilé·es au sein de la cuisine. En entretien, Moon déclare (2024) qu'il « *[a] été obligé de mettre des règles quand il y avait des incidents.* ». En effet, les situations passées de violence avec des couteaux entraînent la restriction du nombre de personnes hébergées présentes en même temps dans la cuisine. Suite à une altercation violente en cuisine lors de mon séjour, les salarié·es du Refuge ont décidé qu'aucun exilé ne peut aider en cuisine désormais, contre une limite de trois auparavant. Ces mesures sont en constante évolution et ne sont pas respectées par toutes et tous. Les bénévoles font le choix de désobéir aux règles imposées - et non discutées, en raison de leur désaccord ou de l'influence des liens affinitaires. Au bout de quelques jours, l'interdiction de personnes exilé·es en cuisine a été levée plus ou moins officiellement.

⁵ Extrait d'entretien avec Moon, 2024

Enfin, l'application de la politique participative de Refuge est largement tributaire de l'intensité de l'urgence du lieu. En effet, la capacité d'accueil du centre d'hébergement est limitée. Lorsqu'elle est dépassée, les objectifs du centre ne se réduisent qu'à la réponse aux besoins les plus primaires qui est de proposer un endroit où dormir et de quoi se restaurer. En mars 2024, le nombre de personnes hébergées oscillait de 20 à 60, ce qui facilite l'animation du lieu et la participation. L'été 2023 a été spectaculaire en termes d'arrivées au Refuge : environ 1 800 exilé·es ont été accueilli·es en juillet et 2 300 en août. Dans ces conditions, les temps alloués à la vie du lieu sont fortement réduits, voire inexistantes comme le souligne Moon en entretien (2024) : « *La vie du lieu est possible en hiver, pas en été.* ». Les bénévoles sont impliqués dans les tâches prioritaires de l'urgence quand le refuge est surpeuplé.

La politique participative de Refuges décrite sur son site internet et son livret bénévole comporte des écarts avec la réalité du terrain. La difficulté de sa mise en application repose notamment sur l'hétérogénéité des individu·es et des groupes présents au Refuge, rendant complexe le vivre-ensemble. Celui-ci repose notamment sur le cadre théorique de la participation. Pour compléter l'analyse des enjeux liés à la participation au Refuge, il s'agit d'étudier les différent·es acteur·ices façonnant le quotidien au centre.

II. La multitude de profils d'acteur·ices et d'associations influençant l'application de la politique participative

II. 1. La diversité des profils des exilé·es gravitant autour de Refuge

Lieu d'accueil inconditionnel des personnes exilées, le Refuges Solidaires ne fait aucune distinction entre les personnes hébergées et propose le même hébergement pour tout le monde. Cela ne veut pas dire que tous les exilé·es ont la même expérience avec le Refuge. Leur profil et aspirations sont divers et il y a des dérogations à la règle des trois nuits au maximum. Ce tableau synthétique (Fig. 12) distingue les exilé·es rencontrés en mars 2024 selon un point de vue et d'analyse propres à mon expérience.

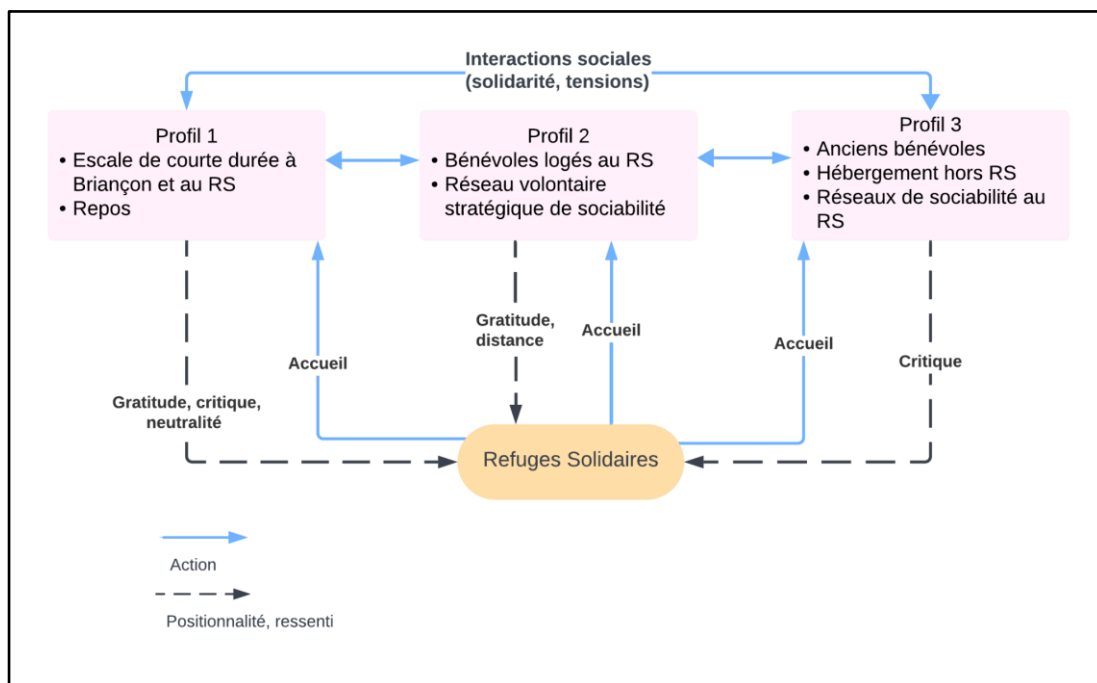


Figure 12 : Organigramme relationnel des profils d'exilés au RS

Le profil majoritaire correspond à celui dont la durée de séjour jouxte les trois jours, le nombre moyen de nuits passées au Refuge étant de 2,9. Toutes et tous ne viennent pas de traverser la frontière franco-italienne, certain-es arrivent de villes françaises ou européennes, tandis que d'autres sont déjà venu-es et connaissent les lieux et le fonctionnement. Seul-es ou en groupe, ils et elles profitent de ce temps de répit pour se reposer, communiquer avec leurs proches, souvent par appel téléphonique, faire le point sur la destination prochaine, récupérer une carte SIM, etc. Les exilé-es avec qui j'ai pu échanger ont un discours positif et reconnaissant envers Refuge et considèrent Briançon comme une étape dans leur exil. X, repart deux jours après son arrivée en remerciant les bénévoles pour l'accueil et la solidarité. Il a séjourné longtemps en France, Allemagne, Italie et Espagne et me confie n'avoir jamais croisé de lieu d'accueil pour personnes exilées aussi chaleureux.

Comme évoqué précédemment, des exilés sont logés par Refuges Solidaires en tant que bénévoles. Travaillant dans les alentours à temps complet, ils composent avec leur emploi du temps pour remplir leurs missions hebdomadaires ou quotidiennes. Cet hébergement offre de relatifs confort et stabilité matérielle. La vie en commun dans des dortoirs avec un fort turn-over des bénévoles n'est pas chose aisée lorsqu'il s'agit de (re)poser des ancrages dans un lieu. Ils ont une attitude plutôt distanciée avec les Terrasses Solidaires, ne fréquentant les espaces communs uniquement pour leurs tâches bénévoles. Ils font le choix de rester au chalet des bénévoles lorsqu'ils le peuvent et communiquent le plus souvent entre eux. Ce réseau de sociabilité est un « réseau volontaire stratégique » (Taboada-Leonetti, 1991) établi par une personne en migration dans une phase d'installation dans un territoire.

« C'est toujours problème là-bas [la salle commune des TS]. Toujours le bruit, toujours. Ça crie, ça insulte, c'est trop. »⁶

Enfin, le troisième profil correspond à des personnes ayant plus ou moins été bénévoles pour l'association et logeant en dehors du centre d'hébergement, à Briançon ou à proximité. Ils profitent surtout de l'accueil de jour et des moments conviviaux en soirée avec leurs amis et connaissances du Refuge. Ce lieu est un de leur espace de sociabilité dans lequel les liens affectifs et identitaires sont forts, comme le propose la définition de S. Fortin (2002). Ils ont accès à une connexion internet dont l'un d'entre eux en profite pour faire tous les jours des vidéos en live et les diffuser sur des réseaux sociaux. L'espace numérique sert de ressource et de support émotionnel, permettant de déployer des routines affectives et palliant à l'anxiété générée par la situation migratoire (Schmoll, 2020). Certains d'entre eux ont un discours critique sur le fonctionnement de l'association, relatant des situations qu'ils qualifient d'injustes et de racistes. Leurs liens avec les bénévoles dépendent majoritairement de la durée de séjour au Refuge de ces derniers.

Les bénévoles façonnent également les profils d'exilé·es rencontré·es, mais à moindre mesure, en tissant des relations fortes avec elles et eux. Les propositions d'hébergement à leur domicile en France ou en Italie sont fréquentes, pouvant influencer les dynamiques actuelles de logement des différents profils d'exilé·es. Les bénévoles n'étant pas un groupe d'individu·es homogènes, il implique d'en dresser les portraits afin de pouvoir mener une analyse holistique des acteur·ices du centre d'accueil d'urgence.

II. 2. Les bénévoles : un groupe hétérogène façonnant l'équilibre de l'association

Les années suivant la formalisation et l'institutionnalisation du Refuges Solidaires sont marquées par l'affluence de bénévoles extérieur·es, venant de France ou d'Europe pour prêter main forte. Le Refuge est un lieu composé de « strates sociales composées de personnes venues d'horizons divers » (Fassin et Defossez, 2024, p. 311). Les profils de bénévoles sont différents et variés bien qu'une tendance générale se dégage. Les paramètres sociaux comme l'âge, les opinions et valeurs politiques, la familiarité avec le bénévolat associatif et la sensibilité aux luttes contre l'illégalisation des personnes sans-papiers participent à l'établissement de l'habitus militant de la structure. L'habitus militant renvoie aux « modèles de conduite, modes de perception et de jugement » des individu·es s'inscrivant dans un « système de schéma inconscient individuel et commun » (Ansart, 1990). Ceci couplé à l'expérience forte du bénévolat renforcent la cohésion et l'affinité du groupe, créant un essor volontaire. Cependant,

⁶ Extrait d'une discussion informelle avec X, exilé et bénévole depuis 6 mois au RS, 2024

les frottements entre les bénévoles des différentes générations sont récurrents. Ils concernent majoritairement la politique interne de Refuge et la place politique que celui-ci prend. Les bénévoles locaux et locales à l'origine du mouvement de solidarité revendiquent leurs actions comme humanitaires, refusant de les inscrire dans une démarche politique. En outre, un des principes initiaux de l'association fut l'apolitisme, remplacé par l'apartisanerie, bien plus approprié, en 2022.

De plus, le capital social relationnel de l'individu-e bénévole qui correspond à ses capacités à s'investir dans des réseaux sociaux (Bourdieu, 1980) est une notion-clé dans la compréhension de l'application de la politique participative. Ces aptitudes personnelles influent sur la possibilité d'amener de la participation dans les tâches, notamment quotidiennes et de la vie du lieu. Les bénévoles ayant de l'expérience dans le secteur associatif et de l'animation et dans le contact avec des personnes exilées présentent plus de facilité d'échange et de contact. Par exemple, les bénévoles possédant leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur-ice (BAFA) sont plus nombreux·ses à proposer des activités et des jeux de groupe en soirée.

L'équilibre et l'essor du groupe sont déstabilisés par le turn-over qui crée une double vitesse dans les relations amicales entre les bénévoles. Le départ et l'arrivée permanents de nouveaux/nouvelles membres influencent la dynamique collective. De plus, les affinités entre les bénévoles et les exilé-es prennent le dessus sur les fonctions et les devoirs du bénévolat. Cette forme d'alliance est définie comme une socialité primaire (Caillé, 1994) et s'illustre par l'écart ou la désobéissance à certaines règles des bénévoles.

Les bénévoles évoluent dans un bâtiment partagé avec d'autres associations dont les politiques de bénévolat et de l'accueil peuvent différer de celles de Refuge. Ces associations humanitaires ont une place importante dans le fonctionnement et l'ambiance générale du tiers-lieu. L'analyse des champs d'action des acteur-ices des Terrasses Solidaires contribue à la compréhension de l'application de la politique participative de Refuges Solidaires.

II. 3. Le rôle des associations du tiers-lieu les Terrasses Solidaires dans l'accueil des exilé-es

Le projet d'accueil solidaire et durable des Terrasses Solidaires s'ancre dans un espace où la possibilité de faire société autrement est recherchée et encouragée. L'expulsion de Refuges Solidaires par la rupture du contrat d'hébergement entre la municipalité et le CCB et l'absence de local pour les autres intervenant-es de l'humanitaire amènent l'ouverture des portes du tiers-lieu en 2021 (lesterrassessolidaires.org). Le bâtiment des TS devient la configuration sociale, c'est-

à-dire la structure, d'un engagement intentionnel de l'accueil des personnes exilées à Briançon par des acteurs associatifs (Burret, 2017). La figure 13 ci-dessous synthétise les acteurs associatifs des TS et leur rôle en lien avec l'accueil des exilé·es.

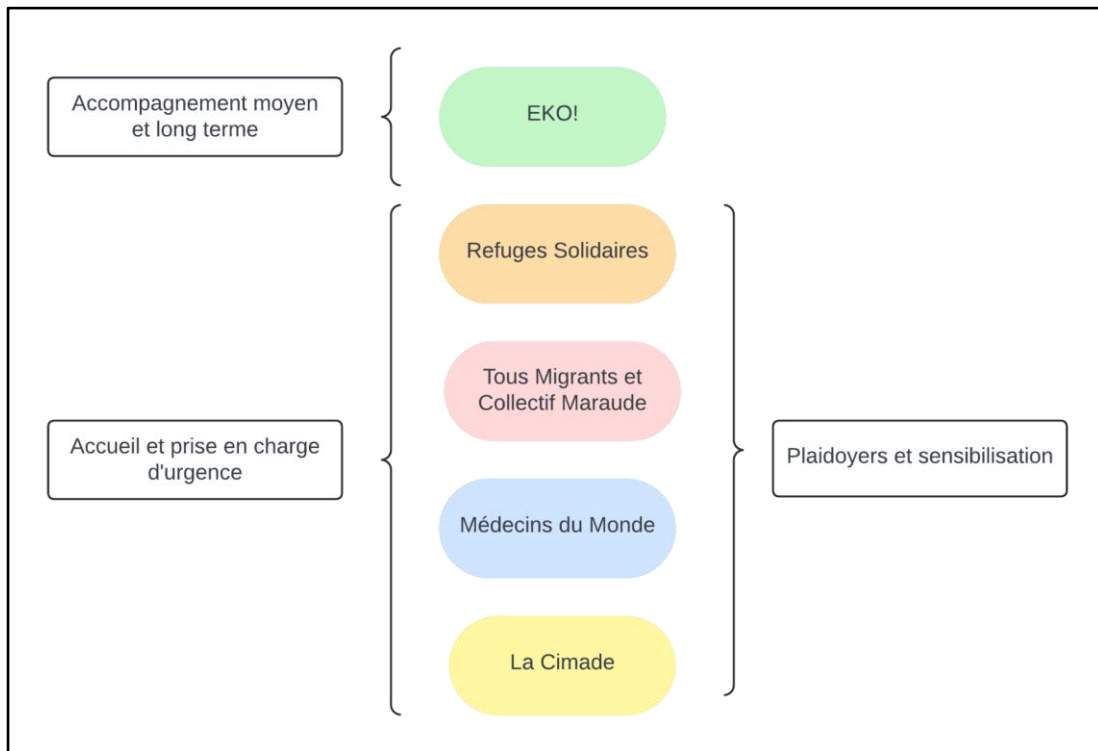


Figure 13 : Les associations des Terrasses Solidaires

L'association médicale et humanitaire Médecins du Monde donne des consultations journalières en partenariat avec la Permanence d'Accès aux Soins de Santé de l'hôpital de Briançon (médecine générale, kinésithérapie, orientation, écoute psychologique). MdM propose également une écoute et un accompagnement psychologique pour tous et toutes les bénévoles des Terrasses.

« S'il y avait pas Médecins du Monde, il y aurait même pas d'accompagnement psychologique. Je les remercie d'avoir mis volontairement des moyens pour ça. »⁷

Les retours des exilés rencontrés sur les consultations médicales sont nuancés. Certains sont familiers avec les professionnel·les de santé de MdM en raison d'une situation personnelle nécessitant plusieurs visites. X, exilé présent depuis 4 jours au Refuge apprécie le bureau de consultation de MdM (Fig.14) et les professionnel·les de santé ayant pris en charge les soins liés à son bras cassé, comme le montre le choix de la forme du symbole.

⁷ Extrait d'entretien avec Moon, 2024

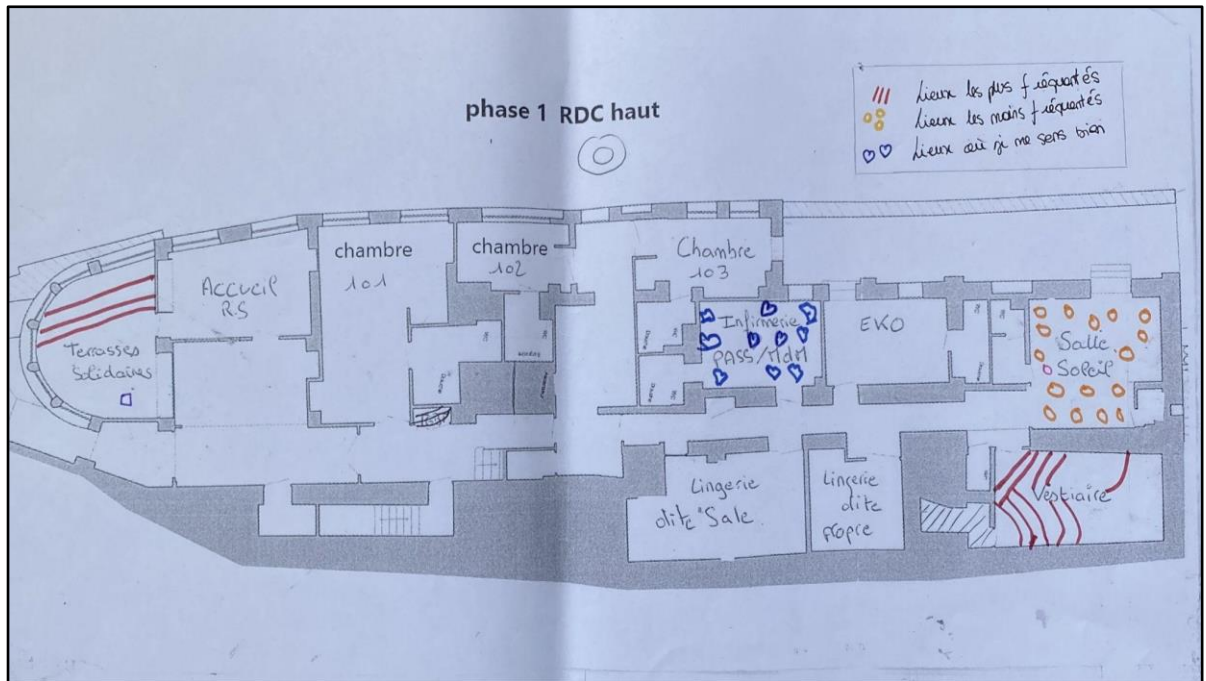


Figure 14 : Fréquentation des lieux par cartographie sensible d'un exilé (Briançon, 15/03/2024)

Plusieurs discussions informelles entre exilé-es et bénévoles relatent la difficulté d'obtenir un traitement adapté au(x) motif(s) de leur consultation. Le court temps de séjour des exilé-es complique la prise en charge complète et satisfaisante des patient-es. Les soins liés à la santé mentale sont ainsi réduits, de par l'impossibilité d'entamer un accompagnement psychologique régulier.

Par ailleurs, active sur le territoire de Briançon depuis 2015, l'association Tous Migrants plaide, sensibilise, agit juridiquement et s'engage sur le terrain pour le « respect des droits fondamentaux des personnes exilées » (Tous Migrants, 2024). En partenariat avec MdM et le collectif Maraude, l'unité de mise à l'abri permet un dispositif de veille et d'assistance aux personnes en danger lors de la traversée de la frontière en montagne. Les maraudes posent de nombreuses questions d'éthique. L'assistance se faisant de prime abord par des personnes blanches, en situation régulière et de nuit instaure un rapport de force évident. Lors de la formation Maraude, les enjeux liés au *white-saviorism* sont évoqués dans le but d'éviter ces écueils. Le *white-saviorism* repose sur le mythe d'un besoin d'assistance de la part des personnes non-blanches par des personnes blanches extérieures à leur communauté (Aronson, 2017). Nombreux sont les comportements déviants des solidaires lors des maraudes, basés en premier lieu sur un non-respect de la volonté d'assistance. De plus, la rencontre avec des hommes lors des maraudes est un facteur supplémentaire de stress pour les exilé-es qui peuvent les assimiler à une patrouille de police. Ainsi, les deux formateurs expliquent les avantages à réaliser des maraudes avec des femmes, vantant les qualités, normées et sexistes, associées à la douceur et à l'écoute.

L'association EKO! est la seule qui n'agit pas dans le registre de l'urgence. Comme évoqué précédemment, des ateliers de découverte et un accompagnement socio-professionnel sont proposés. Les ateliers manuels permettent aux exilé-es de (re)mobiliser des compétences que l'exil peut effacer. La réalisation de travaux ou objets concrets permet plus aisément de se rendre compte de ses capacités et de passer le temps.

Terrasses Solidaires accueillent les permanences juridiques et administratives de la Cimade plusieurs fois par semaine. Ces cellules servent d'écoute, d'information et d'accompagnement aux questions relatives au droit des personnes exilées et à la demande d'asile en France. Toutes ces initiatives sont reportées sur un tableau affiché dans le réfectoire commun (Fig.15) et les stratégies de communication sont multipliées.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Sobh (Fajr) صبح : 05h44	Sobh (Fajr) : 05h42 صبح	10h-15 = Infos Cimade Sobh (Fajr) : 05h40 صبح	Sobh (Fajr) : 05h38 صبح	Sobh (Fajr) : 05h36 صبح	Sobh (Fajr) : 05h35 صبح	Sobh (Fajr) : 05h33 صبح
17h = Infos Cimade		16:30 : 60 min 70 14h = Couture (EKO!)	15h30 : Réparation vélos (EKO!)	14h = Ateliers bois (EKO!) 17h : Infos Cimade	14h = Atelier fabrication de chapeaux "atlas" (EKO!)	
Maghrib : 18h42 مغرب	Maghrib : 18h44 مغرب	Maghrib : 18h45 مغرب	Maghrib : 18h46 مغرب	Maghrib : 18h48 مغرب	Maghrib : 18h49 مغرب	Maghrib : 18h50 مغرب

Figure 15 : Photographie du tableau des activités de TS (Briançon, 15/03/2024 @ Lucie Roth)

La gestion d'un tel lieu par des entités différentes est démocratique et des CA sont organisés plusieurs fois par mois. La place prépondérante de Refuge dans le bâtiment et dans l'accueil induit un décalage entre la volonté de l'association et celle des autres. Les CA sont sources de discussions, de débats et de compromis. Le coordinateur des bénévoles de Refuge propose le mot « *disputation* » lorsqu'il évoque les discussions et les disputes relatives à la gestion du lieu entre les membres d'association. Les Terrasses est ainsi un espace liminaire à plusieurs entités qui interagissent entre elles dans une ligne directrice commune. Le tiers-lieu est semblable à un objet-frontière, concept de P. Flichy (2001), dans lequel les expérimentations sont

inspirées de différents imaginaires sociaux et spatiaux, à la frontière entre différents modèles politiques, culturels et sociaux.

Les divers profils d'acteur·ices façonnent la multidimensionnalité sociale, spatiale et culturelle du tiers-lieu ainsi que la politique participative de Refuge. Les lieux de vie le composant sont façonnés par les valeurs politiques, culturelles et sociales des protagonistes de l'accueil (exilé·es, bénévoles, salarié·es et membre des CA des associations). Cependant, toutes et tous n'ont pas le même poids dans les processus décisionnaires et de façonnement. Ainsi, le point de vue des exilé·es sur les espaces des Terrasses Solidaires est nécessaire pour établir un centre réellement adapté aux enjeux égalitaires et antiracistes sous-tendant à l'accueil.

III. Les lieux de vie au sein de Refuges Solidaires : le ressenti du quotidien des exilé·es

III. 1. Le Refuge de Briançon, un haut lieu qui attire

« Je compare le Refuge à un cyclone. C'est une chose qui attire les gens et qui vire les gens. »⁸

Briançon et plus particulièrement le Refuges Solidaires sont des lieux attractifs qui touchent différents publics. Des bénévoles seul·es ou en groupe d'Europe et des pays frontaliers viennent quelques jours à plusieurs mois donner la main. En mars 2024, une quinzaine de jeunes en colonie de vacances sont venu·es de Bretagne au Refuge. Les réseaux de solidarité envers les personnes exilées dans lesquels le Refuge est ancré est un atout pour attirer des bénévoles. La question « *Comment tu as connu Refuge toi ? Par Utop⁹ aussi ?* » est posée régulièrement par des bénévoles, habitué·es des allers-retours entre Briançon et les terrains d'action d'Utopia 56 à Calais ou à Grande-Synthe.

Terrain d'enquête en sciences sociales et politiques, Briançon attire maintes chercheur·euses et étudiant·es. En plus de leur travail d'enquête, certain·es d'entre elles et eux donnent également des conférences au Refuge, comme ce fut le cas en février 2024. Le Refuge et les associations des TS sont propices à l'étude ethnographique par la facilité d'opérer une observation participante, à couvert ou non, au sein du centre.

⁸ Extrait d'entretien avec Moon, 2024

⁹ Utopia 56, association humanitaire de défense et d'accueil des exilé·es opérant notamment sur les camps d'exilé·es à la frontière franco-britannique

Les médias français et italiens (Le Monde, BFMTV, L'Humanité, Volerelaluna, le Dauphiné, Infomigrants, etc.) s'emparent de la situation migratoire à Briançon et au Refuges Solidaires par des articles de presse. La plupart d'entre eux proposent des articles sans travail de terrain au Refuge avec des données erronées et des titres criards. L'association est très vigilante sur la venue de journalistes afin de garantir la sécurité des personnes hébergées, bénévoles et salariées. Une radio indépendante et itinérante Radio activité a séjourné 10 jours au Refuge pour réaliser une dizaine d'émissions sous forme d'atelier avec les exilé-es et les bénévoles. De plus, des médias de télévisions françaises, norvégienne, belge ou encore japonaise ont réalisé des reportages sur le terrain Briançonnais.

Enfin, les exilé-es sont au cœur du processus d'attraction du Refuge. Bien que le centre ne propose ni un accueil diffus ni un accueil de jour officiel, les pratiques sont autres. Certain-es reviennent après plusieurs mois pour une durée allant de quelques jours à plusieurs mois en tant que bénévole ou non. Ce lieu est un point de chute pour les exilé-es qui n'ont « *pas d'autre solution* », comme confie X, un bénévole exilé. Il a fait plusieurs allers-retours entre Briançon et d'autres villes européennes, revenant au Refuge après avoir échoué à trouver un travail ou pour retrouver des connaissances. C'est le cas de plusieurs personnes exilées rencontrées en mars 2024. De plus, comme évoqué précédemment, des exilé-es logeant hors du Refuge viennent en journée et en soirée pour rencontrer leurs ami-es et profiter des terrasses extérieures, très appréciées.

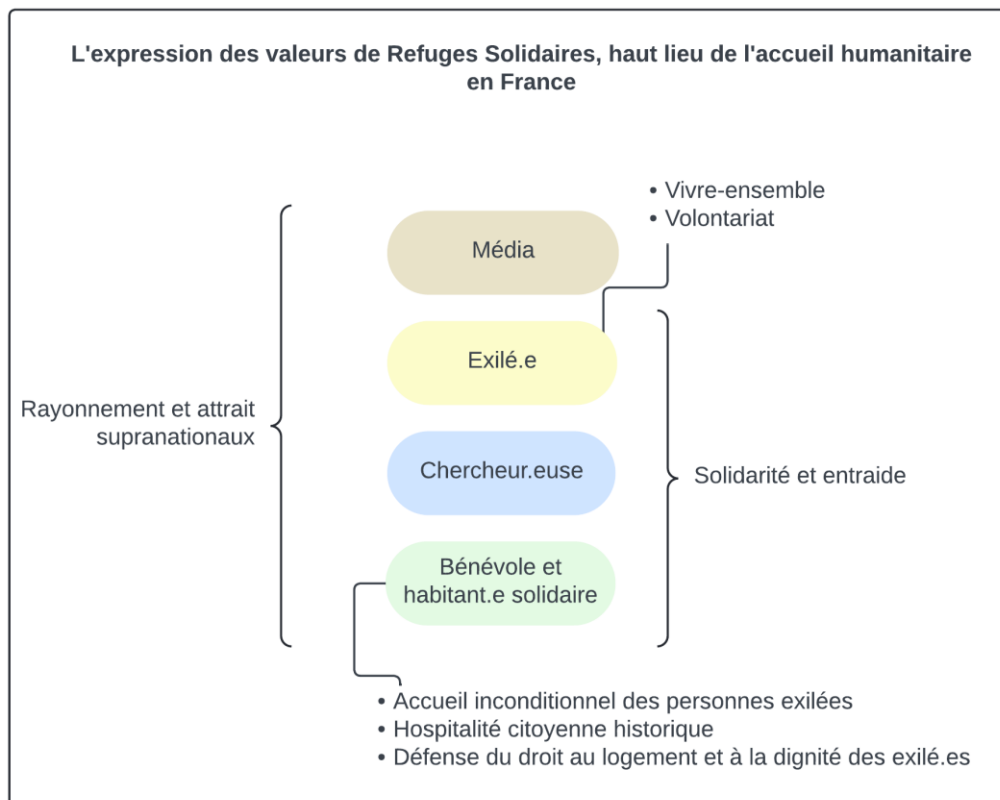


Figure 16 : Diagramme des acteur·ices relatant les valeurs de RS

Tous et toutes ces acteur·ices participent à l'établissement de pratiques collectives ancrées dans des valeurs communes. La dimension symbolique de l'accueil inconditionnel des exilé·es place le Refuge comme un « haut lieu » (Debarbieux, 2003) du domaine associatif solidaire en France. La figure 16 synthétise l'expression des valeurs de l'accueil de Refuges Solidaires. Le rayonnement national et international de l'association attire des profils différents agissant dans le domaine de l'humanitaire motivés par plus ou moins d'autres facteurs que la solidarité.

La solidarité émerge des interactions sociales et n'est pas forcément présente dans tous les lieux du centre. Certains semblent être plus propices que d'autres à son expression symbolique. Il s'agit donc d'analyser les lieux privilégiés du centre dans l'établissement des interactions sociales.

III. 2. Les pièces communes : des espaces privilégiés à l'établissement des sociabilités

Le centre d'accueil d'urgence comporte des espaces privilégiés pour la sociabilisation et la socialisation des personnes hébergées. Enquêter sur ces espaces et sur la socialisation des exilé·es au Refuge implique de considérer l'ensemble des réseaux de relations dans lesquels ils et elles interagissent de manière choisie ou non

(Bruggeman, 2012). Les relations sociales sont particulièrement importantes pour les personnes exilées souvent fragilisées psychologiquement par la marginalisation spatiale et sociale induite par les politiques migratoires européennes. Les espaces d'interaction, ou de calme au contraire, sont sources d'une certaine stabilité personnelle mais aussi de tension. Ce n'est pas une tâche aisée que de vivre avec des personnes ne se connaissant pas, ne partageant pas ou peu la même langue, la même culture, les mêmes projets et la même expérience de l'exil dans un lieu où la proximité physique impacte l'intimité personnelle. La chambre partagée, de 2 à 10 personnes (pour le mois de mars 2024), est un espace qualifié de personnel, refuge, calme et agréable par la plupart des exilés interrogés. Tous l'ont matérialisée pendant les ateliers de cartographie sensible comme un endroit qu'ils aiment et dans lequel ils se sentent bien.

« J'ai de la chance, là je suis seul dans la chambre, je suis bien. Je suis au calme, je traîne sur le téléphone quand j'y suis et je dors. »¹⁰

En outre, la personne salariée en charge de l'accueil ainsi que le/la bénévole assigné-e à ce créneau s'occupent de la répartition des chambres. Celle-ci se fait en fonction des affinités, des demandes et de la nationalité pour des raisons linguistiques et culturelles. L'avis n'est pas demandé aux personnes hébergées avec qui le contact est compliqué avec la barrière de la langue. Plusieurs personnes interrogées relatent que la cohabitation est difficile quand les rythmes de vie sont différents, surtout pendant le mois du ramadan. Les tensions liées au partage de la chambre relèvent aussi de conflits d'usage de l'espace et du matériel. De plus, lorsqu'une dispute éclate entre deux personnes et que celles-ci logent dans la même chambre, le risque que le conflit se prolonge est plus élevé. Même sans conflit apparent, les exilés prennent l'initiative de changer de chambre. Changement qui sera notifié le matin suivant, selon le protocole de l'accueil qui oblige les bénévoles à entrer dans chaque chambre pour compter le nombre de personnes y dormant. Cette pratique est annoncée comme sécuritaire par les salarié-es en charge de l'accueil car il s'agit de vérifier qu'il n'y ait pas d'individu-e inconnu-e dans le centre. Bien que sa mise en place se justifie par les situations délicates passées, la démarche est intrusive et infantilisante.

Les espaces communs sont ceux dans lesquels les interactions sont les plus fréquentes. Tout d'abord, les terrasses extérieures sont privilégiées dans le processus de sociabilité. Elles sont surtout fréquentées pour fumer, échanger des cigarettes, discuter, écouter de la musique et s'isoler à l'abri des regards.

¹⁰ Extrait d'entretien avec X, exilé présent depuis 2 jours au RS, 2024

Ensuite, le réfectoire apparaît comme un lieu aménagé pour répondre aux besoins de sociabilité des personnes hébergées.

Les figures illustrées par une bénévole de Refuge depuis 1 an (Fig.17) et un exilé présent depuis 4 jours (Fig.18) représentent les endroits qu'iels et des exilés fréquentent dans la pièce commune. Cette représentation, bien que subjective et propre à l'expérience d'une bénévole blanche, est proche de la réalité quotidienne lors de mes observations.

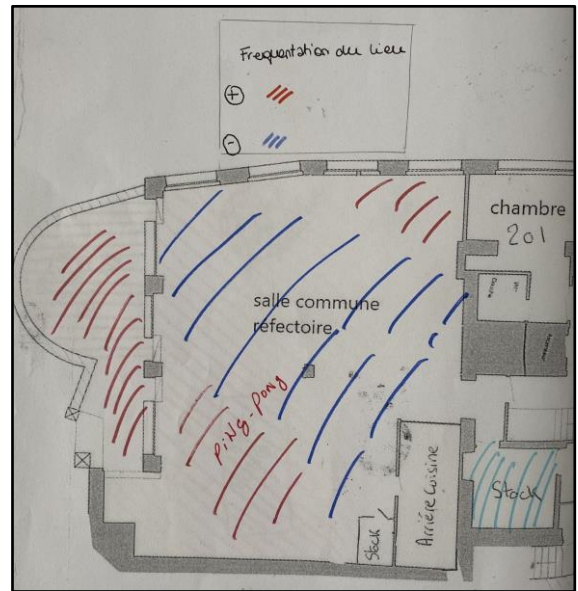


Figure 17 : Fréquentation du réfectoire par cartographie sensible d'un exilé (Briançon, 15/03/2024)

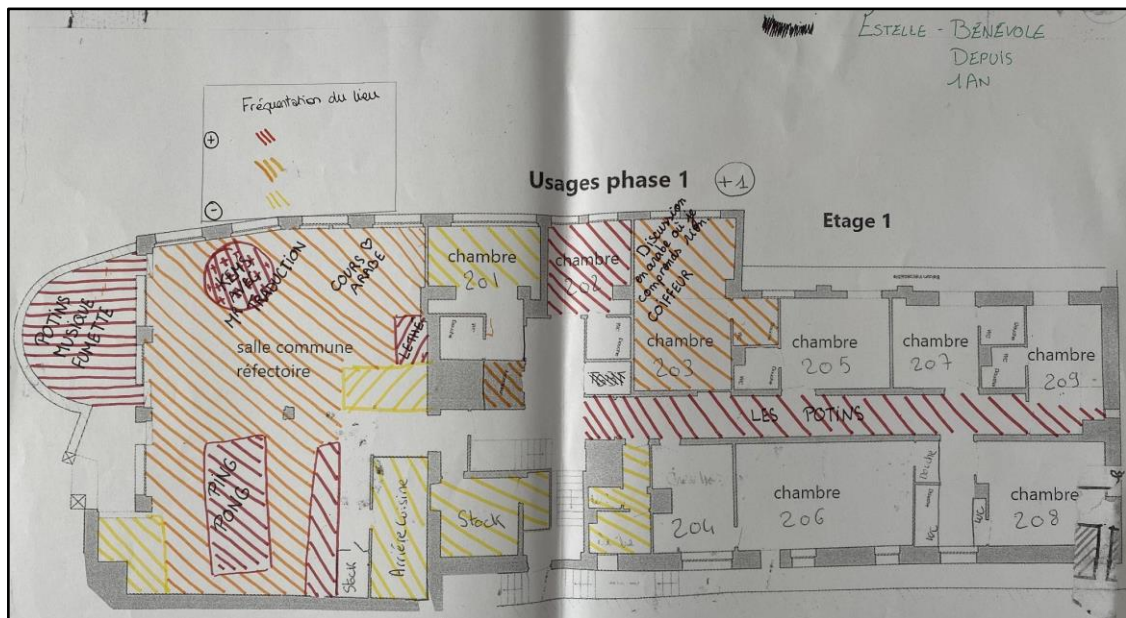


Figure 18 : Fréquentation des lieux du RS par cartographie sensible d'une bénévole (Briançon, 17/03/2024)

La disposition mouvante des tables et des chaises permet de s'approprier la pièce en les déplaçant à sa guise. Les jeux collectifs en libre-service, notamment le ping-pong, les cartes, les dames et les dominos, rendent possible des interactions collectives. La télévision allumée en continu est utilisée pour diffuser de la musique, des clips vidéo, des films et des cours vidéo de français. Cet objet fédère souvent les exilé-es de la même nationalité et agace celles et ceux n'étant pas d'accord avec le choix de la musique diffusée.

La cuisine est un lieu partagé qui est profitable aux exilé·es. Son accès leur est cependant restreint, il n'est possible de s'y rendre que par l'ascenseur, accompagné·e d'un·e bénévole connaissant les codes d'accès. Cette mesure répond aux enjeux sécuritaires de RS évoqués précédemment. Selon les observations réalisées, la confection des repas attire également des exilés ne logeant pas au Refuge pour cuisiner et partager un moment convivial.

La vision en interne des espaces communs fréquentés rend compte de l'expérience des exilé·es lors de leur passage au Refuge. Les (pré)occupations principales des exilé·es sont de l'ordre du repos et du soin, la participation aux missions peut comporter des enjeux personnels. Ceux-ci sont relatifs aux motivations des personnes hébergées et façonnent donc l'application de la politique participative de RS.

III. 3. Les dimensions morale et temporelle de l'engagement dans les tâches de la vie quotidienne

Les motivations à la participation aux tâches de la vie quotidienne sont multiples. La question du temps est centrale dans le discours des exilés sur leur investissement au Refuge. Certaines étapes de l'exil imposent une dilatation du temps souvent couplée à une contraction de l'espace, soumettant les personnes concernées à l'attente (Kobelinsky, 2009). En effet, dans les hotspots, les prisons, les centres d'accueil de demandeur·euses d'asile, les squats et les centres d'accueil d'urgence, les exilé·es sont confronté·es à l'immobilité et au temps dilaté. Les motifs de l'attente au Refuge sont multiples : la nécessité de se reposer, de soigner ses blessures antérieures ou faites lors de la traversée de la frontière, attendre des nouvelles de ses proches, attendre un·e amie, retrouver un téléphone ou une carte SIM et recevoir de l'argent. M. Aliou (2017, p. 278) compare l'exil à « une épreuve temporelle à laquelle les personnes doivent donner du sens. ». Loin d'être passif·ves dans cette attente imposée, les exilé·es mettent au point des tactiques propres au lieu dans lequel ils et elles évoluent. Ils et elles contrôlent leurs possibilités d'action et d'interactions en échappant aux injonctions liées au lieu (De Certeau, 1990, p. 59). Au sein du centre d'hébergement, ces tactiques reposent sur la participation aux missions collectives.

« Je vais faire le ménage ou faire la cuisine, la journée passe plus vite. »¹¹

¹¹ Extrait d'entretien avec X, exilé présent depuis 4 jours au RS, 2024

L'envie de « faire passer le temps » est évoquée par les exilés lors de chaque entretien. Tous parlent de la lenteur à laquelle passent les journées ici, en raison de l'absence de leurs proches et d'activités en journée ainsi que le rythme de vie lié à la pratique du ramadan. Spontanément quelques-uns demandent aux bénévoles de descendre en cuisine, trient le vestiaire et passent le balai dans le réfectoire. Parmi les exilés investis, certains aident pour le débarrassage et le nettoyage de la vaisselle tandis que d'autres nettoient les tables. Les observations de D. Fassin et A-C Defossez (2024, p. 303) confirment la récurrence des personnes dans la participation aux tâches :

« Bien que des affiches apposées sur les murs invitent chacun à participer aux tâches ménagères, ce sont presque toujours les mêmes exilés qui s'affairent pour balayer et nettoyer le sol, ranger tables et chaises [...] »

La confection des repas du soir est une tâche particulièrement prisée par les exilés. La figure 19 est un collage représentant la forte fréquentation (hachures rouges) des exilés interrogés dans cet espace.



Figure 19 : Collage des représentations de la fréquentation de la cuisine par cartographie sensible des exilés (Briançon, 03/2024)

La cuisine offre la possibilité d'échanger dans un cadre plus calme, de choisir la musique et d'être actif dans un domaine souvent maîtrisé. Il est aisé de communiquer pendant la confection des repas, de par la proximité de la tâche réalisée et le nombre

restreint de personnes dans la pièce. Plusieurs exilés sont enthousiastes de retrouver leur savoir-faire en cuisine acquis par l'expérience professionnelle passée. De plus, cuisiner offre une certaine liberté et créativité dans le choix du repas, des ingrédients et des ustensiles à condition que les bénévoles présent·es n'imposent pas leurs idées. Régulièrement, les exilés ne sont pas impliqués pleinement dans le processus de décision de la recette et des quantités. Des exilés prennent l'initiative de confectionner des plats, surtout pendant la période de ramadan. En soirée, les activités sont routinières. La fin du repas annonce le début des jeux de cartes et de dominos impulsés par les exilés.

En outre, la participation des exilé·es s'appréhende selon la logique du don envisagé comme « toute prestation effectuée, sans attente de retour déterminé, en vue de créer du lien social » (Godbout et Caillé, 2007). Ce don survient après la réception ou l'observation d'un don initial, également désintéressé, ici l'accueil inconditionnel. Deux motivations évoquées par les exilés en entretien se dégagent de cette situation : la volonté de rendre ce qu'on reçoit et le volontariat. La première s'illustre par une discussion informelle avec X, exilé présent depuis 3 jours au Refuge ; X me propose son aide pour la confection du repas du soir après lui avoir rendu un service lui rapportant des habits du vestiaire. Tandis que la seconde s'illustre par le vocabulaire de la charité employé par des exilés en entretien. Deux hommes interrogés ne logeant pas au Refuge sont des bénévoles réguliers aux Terrasses depuis 1 an pour l'un et 4 ans pour l'autre. Ils évoquent la spontanéité de leur aide, leurs nombreuses journées de libre et leur désir de donner du temps pour les autres.

« Je n'ai pas d'argent à donner aux autres mais je donne de mon temps. »¹²

Les tactiques quotidiennes mises en place par les exilé·es pour pallier l'ennui et les pensées sombres accordent une place importante aux relations sociales. En effet, le quotidien et le ressenti des personnes hébergées sont influencés par les relations sociales tissées au Refuge et par l'ambiance générale. Ces dernières sont construites par la reconnaissance de soi-même et de l'autre, pouvant être un groupe ou un·e individu·e, semblable ou étranger.

¹² Extrait d'entretien avec X, exilé bénévole depuis 1 an aux TS, 2024

IV. Les relations sociales au sein du centre d'accueil d'urgence au prisme de l'altérité et de la solidarité

IV. 1. Une solidarité forte basée sur le vécu de l'exil et le vivre-ensemble quotidien au centre

La situation migratoire à Briançon s'appréhende par le terreau de solidarité envers les personnes immigrées inscrit historiquement dans la région du Briançonnais. Tout d'abord, l'hospice de Montgenèvre accueille au 19^e siècle « les voyageurs » et « les passants » traversant la frontière franco-italienne ou le massif des Hautes-Alpes (Fontana, 2012). Cette pratique prône l'inconditionnalité de l'accueil et les échanges de marchandises, de main-d'œuvre et de services. Plusieurs associations d'accompagnement et de réinsertion des personnes immigrées ont émergé suite à la fermeture de l'usine Péchiney en 1986 à Argentière la Bessée, une commune située à une vingtaine de kilomètres de Briançon. En effet, cette usine, dont l'activité commence au début du 20^e siècle, emploie des personnes immigrées, essentiellement d'Italie, du Maroc et d'Algérie mais aussi de Pologne et de Lituanie (Kovacic, 2012).

Le réseau de solidarité d'urgence se met en place à partir de 2015 lors de l'arrivée de groupe de Soudanais-es dans la région par la montagne (Vinck-Keters, 2018). Ce réseau est constitué initialement d'acteur-ices associatifs de l'humanitaire (Secours Populaire, Secours Catholique et Croix-Rouge), municipaux (mairie de Briançon, Maison des Jeunes et de la Culture, centre communal d'action sociale) et citoyen (mouvement Pas en Notre Nom Briançon). Ce mouvement citoyen naît d'un rassemblement à Briançon en réponse à la publication dans la presse de la photographie de Aylan, un enfant syrien échoué sur une plage turque, mort préalablement noyé en Méditerranée. Pas en Notre Nom Briançon intervient activement dans l'accueil des exilé-es, notamment dans les deux Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO)¹³ ouverts de 2015 à 2017.

De plus, la mobilisation individuelle des habitant-es du Briançonnais est une part importante de l'accueil des exilé-es lors des premiers passages de la frontière franco-italienne par la montagne. L'élan de solidarité se caractérise par des propositions d'hébergement, de ravitaillement et de repos au domicile des habitant-es ainsi que par l'organisation de maraudes dans les cols par des montagnard-es expérimenté-es (Cuvelier et Mahenc, 2019). À l'origine il s'agit « d'actes d'assistance désintéressée » (Aguirre et al., 2016) dans le cadre d'un volontariat d'urgence informel accompli par les habitant-es des vallées. Cet acte d'hospitalité établi dans le domaine privé est notamment permis par la non-prise en charge de l'État des exilé-es sur le territoire français. (Agier, 2018).

¹³ La ville de Briançon en accord avec la Préfecture des Hautes-Alpes accueille des exilé-es venant du camp de Calais et de Paris, dans des CAO au sein de la MJC.

Par ailleurs, la solidarité n'émane pas uniquement du volontariat des bénévoles envers les personnes exilées et sous-tend les relations entre les différent-es acteur-ices de Refuge. L'entraide entre exilé-es illustre la définition de la solidarité de M-C Blais (2007) comme le lien unissant des individu-es d'une même condition. Au Refuge, comme sur leur parcours, la solidarité entre exilé-es, indifféremment de leur nationalité, est notable. Les scènes en témoignant au centre sont quotidiennes. À leur arrivée les exilé-es accompagnent leurs semblables dans la découverte des lieux, leur prodiguant des conseils et des informations utiles. La réalisation de services, le don et le prêt de biens matériels (tabac, téléphone, écouteurs, vêtements ...) ou immatériel (argent) sont récurrents entre les exilé-es. À ce propos, P. Rey (2023, pp. 43-44) raconte :

« Je suis admirative de la solidarité entre les exilés ; elle se perpétuera au sein du Refuge. [...] ce petit gars à qui il manque dix euros pour payer un billet de train lui permettant de rejoindre sa famille, il sort du bureau d'accueil et revient quinze minutes après, les mains pleines de pièces données par les autres. »

Les nombreux récits de l'exil écoutés au Refuge et ceux lus dans la littérature scientifique témoignent d'une forte solidarité. Prenant racine dans « l'expérience exilique » (Nouss, 2015) qui trouble le rapport à l'identité et à l'espace, cette solidarité apparaît comme un élément de reconnexion à soi et aux autres. X, présent depuis 2 jours au Refuge, raconte autour d'un feu de camp son périple ayant commencé au Maroc. Il évoque la forte solidarité familiale à son départ et à distance. Des membres de sa famille économisent pour lui envoyer de l'argent, qu'il souhaite leur rendre un jour. Le récit de Julienne, exilée camerounaise, illustre les relations d'entraide, d'hospitalité et de solidarité tissées volontairement ou non comme le décrit ce passage tiré de l'ouvrage de C. Schmoll (2020, p. 45) :

« Là-bas, en Libye, les femmes ne sortent pas dans la rue. Je n'avais nulle part où aller, je ne connaissais personne. J'ai vu une dame, une maman qui passait, je lui ai demandé si elle pouvait m'aider, m'amener à la maison, au moins m'acheter des médicaments. [...] Elle m'a touchée et j'ai soulevé la tête, elle m'a demandé de me relever et elle m'a emmenée chez elle. »

En outre, les bénévoles de Refuge font preuve de soutien entre elles et eux. Ils et elles déploient plusieurs moyens de faire face à la rudesse du quotidien. S'isoler, sortir du centre d'accueil, partager des moments festifs et échanger des discussions légères ou plus sérieuses sur des situations émotionnellement chargées sont des pratiques courantes. X, bénévole depuis 3 semaines au Refuges Solidaires témoigne (2024) :

« Je vais dans les pièces communes pour avoir des interactions sociales. Pour être tranquille et couper, je sors du Refuge, je vais à l'extérieur. »

La solidarité du Briançonnais, multiple dans ses formes et expressions, est cosmopolite. Elle façonne l'histoire de cette vallée haute-alpine et explique en partie la caractérisation actuelle de Refuges Solidaires comme un haut lieu. Cependant, les acteur·ices de la solidarité n'échappent pas aux rapports de force émanant de la relation d'aide construite par l'accueil.

IV. 2. Faire face aux écueils de la relation d'aide : cohabiter dans un lieu relationnellement asymétrique

La relation d'assistance, objet d'étude de la sociologie de la pauvreté, est désignée comme structurellement asymétrique en raison de la place prépondérante accordée au « devoir » des aidant·es en défaveur du droit des aidé·es (Simmel, 1998 ; Paugam et Schultheis, 1998). Au Refuges Solidaires, l'asymétrie des relations repose sur un public majoritairement blanc, largement issu des classes moyennes et en situation régulière dans un pays dont la langue est maîtrisée, qui apporte son aide à un public majoritairement de couleur, parfois issu des classes les moins aisées et en situation irrégulière sur le territoire. La symétrisation de la relation d'assistance et l'atténuation de ses effets sont des processus accessibles par la réflexivité des aidant·es. Pour Gardella (2017), ce travail réflexif analyse les conséquences des pratiques, les potentiels retours des aidé·es après la réception de l'aide ainsi que l'ajustement des actes en fonction. Certain·es bénévoles conscient·es de cette réalité tendent à symétriser leurs relations en entamant des discussions et réflexions entre elles et eux sur des situations où les rapports de force s'appliquent. Ces discussions s'élargissent parfois aux exilés gravitant autour des Refuges depuis plusieurs mois. Leurs affinités avec les bénévoles permettent un échange sur les pratiques et l'attitude générale des acteur·ices du centre.

Par ailleurs, des discussions informelles et les ateliers de cartographie sensible avec des exilés soulignent les enjeux majeurs de l'asymétrie des relations. Le rapport d'autorité et décisionnel bâti par des bénévoles blanc·hes sur des personnes de couleur est critiqué, parfois dénoncé vainement. La figure 20 illustre le ressenti de X, exilé et bénévole pendant 1 an aux Terrasses Solidaires, face aux pratiques de l'accueil de Refuge.

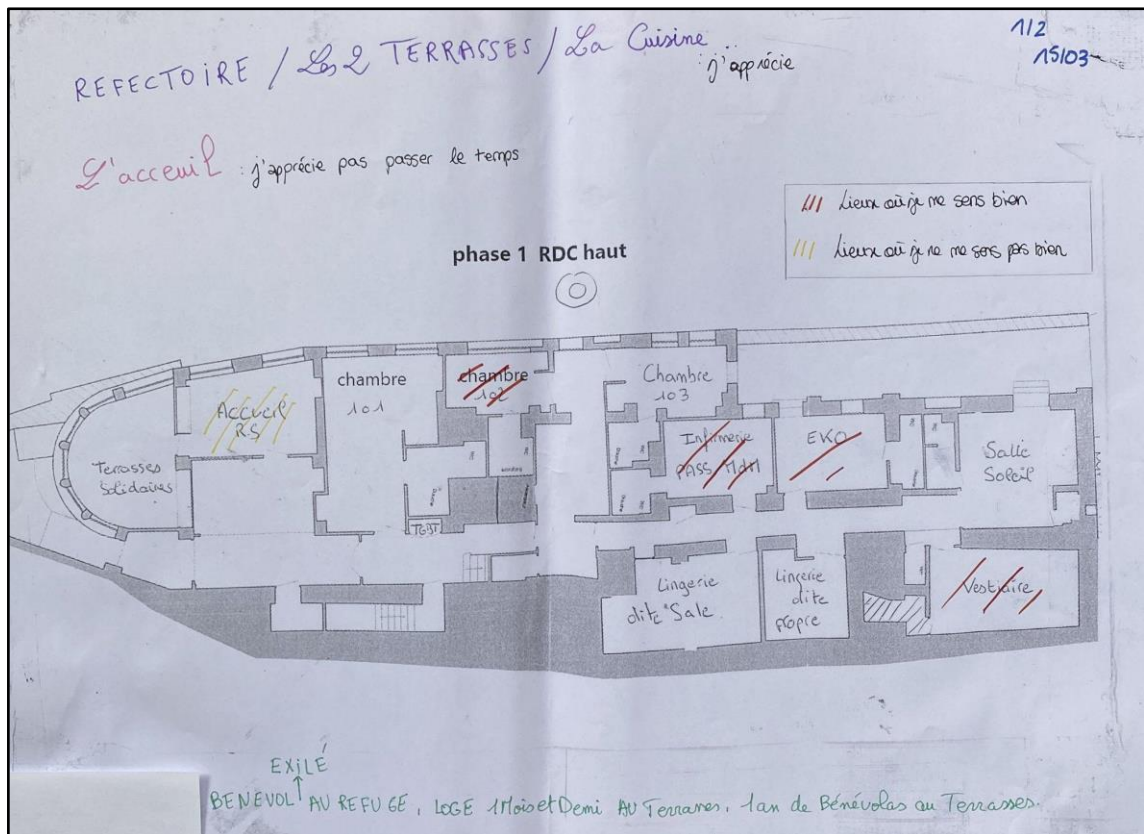


Figure 20 : Ressenti des lieux de RS par cartographie sensible d'un exilé (Briançon, 19/03/2024)

Le bureau d'accueil de RS situé au rez-de-chaussée du bâtiment représente pour lui l'inconfort des démarches administratives et institutionnelles. La disposition de la pièce et les interactions s'y déployant évoquent pour l'interrogé « *la supériorité et la violence symbolique du lieu sur les exilés* » (2024). Il explique que ce ressenti se base sur plusieurs facteurs : la discussion en face-à-face est majoritairement sollicitée par une personne blanche salariée au Refuge, assise derrière un bureau dans une pièce fermée. Le cadre formel et interrogateur de l'échange fait écho aux pratiques administratives liées à la demande d'asile ou à l'interpellation policière dans lesquelles se déploient des rapports de force et de la violence symbolique et/ou physique. Selon Ciccone (2014), la violence est inévitablement contenue dans le soin en général, social et d'ordre psychique.

De plus, les comportements discriminants et racistes sont des sujets récurrents dans les discussions avec les bénévoles et les exilés, rencontrés, surtout avec celles et ceux présents de longue date au Refuge. D. Fassin et A-C Defossez (2024, p. 313) rapportent que « *des accusations de racisme fusent parfois, sourdent souvent* ». Pour les exilés ayant été bénévoles sur plusieurs mois au centre, le racisme s'illustre par le fonctionnement de l'association et par les comportements discriminatoires individuels de certaines salariées et bénévoles. Dans l'épisode de Radio Activité intitulé *Accueil & Racisme* (2024) des exilés présents au Refuge relatent leur expérience liée au

racisme dans ce lieu. Le décalage de discours entre les individu·es accusé·es de racisme et les personnes susceptibles de le subir interroge sur la réflexivité des acteur·ices de l'aide. Lors d'une réunion entre salarié·es et bénévoles, X, salarié·e de Refuge, déclare au sujet d'un exilé gravitant depuis plusieurs mois autour du centre : « *Selon lui, tout le monde est raciste au Refuge. Il crie tout le temps au racisme* » (2024). Sans réflexion additionnelle, ces phrases minimisent le caractère systémique du racisme et ne proposent pas une remise en question du contexte et des pratiques individuelles et de Refuge.

Le travail réflexif des bénévoles et des exilé·es évoqué précédemment, induit ainsi l'identification de l'autre par sa différence. Celle-ci peut être d'ordre physique (handicap, couleur de peau, accent, etc.) ou d'appartenance à un groupe social (religieux, ethnique, national, etc.), définissant ainsi « l'altérité du dedans » (Jodelet, 2005). Le déséquilibre psychique et identitaire dont les exilé·es peuvent faire l'expérience, renforcent le besoin de se définir et de s'affirmer. L'expression de l'altérité au Refuge s'observe dans les pièces communes. L'altérité, imbriquée aux relations asymétriques, peut engendrer une séparation spatiale entre les bénévoles et les exilé·es à certains moments de la journée. Les temps des repas illustrent ce clivage : les exilé·es sont réuni·es par origine ou affinité, tandis que les bénévoles mangent systématiquement ensemble. Plusieurs bénévoles évoquent leur malaise face à cette situation. En mars 2024, de nombreuses initiatives sont menées par les bénévoles pour enrayer la séparation spatiale dans le réfectoire. Lors de plusieurs repas du soir, les tables sont déplacées pour n'en former qu'une seule, favorisant les échanges et la cohésion entre les personnes présentes. Certains exilés expriment des retours positifs et apprécient ce geste qui coïncide avec le début du ramadan. Cependant, comme évoqué précédemment, les temps en soirée (jeux et activités) permettent plus facilement une mixité entre bénévoles et exilé·es.

Les relations asymétriques au Refuge sont évidemment sources de tension ou de malaise pour les acteur·ices concerné·es. Les moyens d'expression de ces ressentis peuvent reposer dans le mutisme ou la discussion, de façon violente ou apaisée. Souvent, c'est la violence qui prime sur les autres choix, encouragée par le caractère brutal de l'accueil.

IV. 3. De la pluralité des sources de violence au centre d'hébergement à son expression quotidienne

La violence, qu'elle soit symbolique ou physique, est un aspect non négligeable du quotidien au centre d'hébergement d'urgence. Les nombreuses tensions émanant de la difficulté de la cohabitation mènent souvent à des situations violentes.

Tout d’abord, le contexte dans lequel les personnes exilées fréquentent le centre d’hébergement est d’une violence inouïe. En premier lieu, le chemin de l’exil représente un « vécu traumatique » pour un bon nombre de personnes (Allison, 2014). Bien que la traversée pédestre d’une frontière par un col de montagne dans des conditions défavorisées par la présence policière soit une épreuve difficile, dangereuse et traumatisante, la plupart des exilé-es arrivant au Refuge disent « avoir connu pire ». À Briançon, Montgenèvre et Névache, la présence policière est telle (Fig.21) que les personnes exilées passent peu de temps dans l’espace public, par crainte d’un contrôle au faciès.

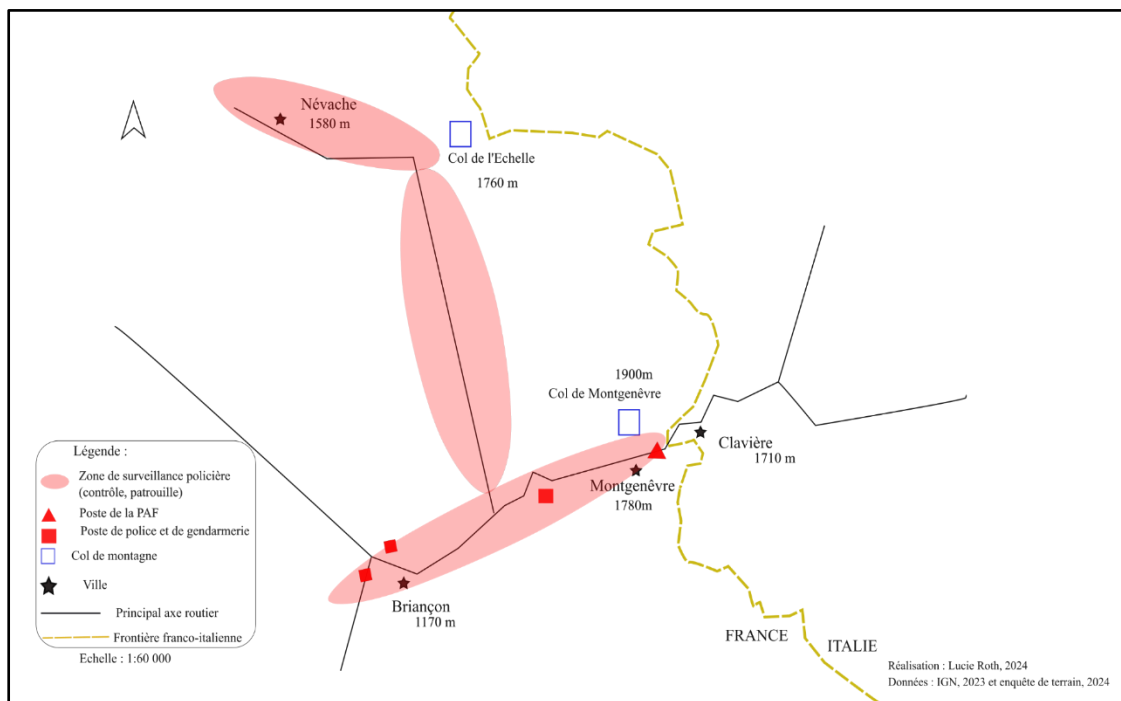


Figure 21 : Représentation cartographique de la présence policière à la frontière franco-italienne

Ensuite, la violence de l’exil est telle qu’elle peut induire la mise en place de mécanismes néfastes de refuge. La consommation d’alcool, de cigarettes et de drogues par les exilé-es est une pratique courante au centre d’hébergement. Les addictions peuvent avoir été « provoquées ou aggravées par les violences et les traumatismes de la route » (Fassin et Defossez, 2024). X, veilleuse de nuit depuis plusieurs mois au Refuge m’explique lors d’une soirée de veille qu’actuellement les exilés sont « mignons et calmes » (2024) et que la pratique du ramadan freine leur consommation d’alcool. Elle ajoute que des bagarres peuvent éclater chaque semaine en soirée lorsque des exilés sont alcoolisés ou drogués et que le centre est suroccupé.

Les disputes sont des violences verbales et/ou physiques qui se produisent entre les différent-es acteur-ices des Terrasses Solidaires. Entre exilés, les conflits escaladent dans un court laps de temps et débouchent souvent sur des coups. Les affinités et la

solidarité entre les exilés de même origine expliquent les bagarres générales dans lesquelles plusieurs personnes ou clans sont impliqués. Les éléments déclencheurs des tensions sont de l'ordre des pratiques religieuses, de xénophobie ou du racisme envers certaines nationalités et du vol de biens personnels. Les politiques de contrôle des frontières de l'Union Européenne entretiennent une « xénophobie d'État » (Bensaâd, 2023) dans les pays du Maghreb envers les africain-es subsaharien-nes et les minorités noires. Les conséquences sont déshumanisantes pour ces personnes en mobilité qui se retrouvent précarisées, exploitées et victimes de discrimination lors de leur traversée de ces pays. Les relations entre exilé-es africain-es subsaharien-nes et maghrébin-es au Refuge sont souvent teintées de méfiance, de racisme et de violence.

L'exposition à la violence étant différente pour les bénévoles et les personnes accueillies, les conflits peuvent choquer des bénévoles. À contrario, les membres de l'équipe salariée et les bénévoles de longue date sont moins sensibles aux démonstrations de violence comme le témoigne cet extrait de discussion informelle après que des exilés se soient portés des coups :

« Le pas à franchir vers la violence est beaucoup plus petit pour eux que pour nous. Ici en tant que salariée je suis habituée aux bagarres, elles ne me choquent plus. » (X, salariée de RS, 2024).

De plus, les bénévoles et les salarié-es sont exposé-es à violence de ces interactions et peuvent également y participer. Les salarié-es s'occupant de l'accueil et de la vie quotidienne sont souvent concerné-es par l'usage de la force verbale ou physique pour régler des situations délicates. X évoque la difficulté de sa posture en tant que salarié au RS :

« L'autre relation que j'ai avec les exilés est celle qui est dans mon contrat. Quand tout a échoué avec des personnes violentes, et avant d'appeler la police, je dois intervenir physiquement. Et je vis ça de plus en plus mal. C'est accepter de prendre des coups et de se battre avec des gars. »

Par ailleurs, être une femme ou une minorité de genre bénévole, exilée ou salariée au Refuges Solidaires est une expérience pouvant être brutale. En effet, les oppressions de genre sont multiples au centre qui est un lieu d'accueil de personnes vulnérables aux VSSR (bénévoles - dont la plupart ont moins de 25 ans et personnes racisées et exilées). Il ne s'agit pas d'énoncer que tous les hommes exilés, bénévoles et salariés du centre sont sources d'insécurité, mais bien d'insister sur les différentes façons dont le patriarcat s'établit dans l'espace et les interactions (Vergès, 2020). Tout d'abord, la présence majoritaire d'hommes (97% des personnes hébergées) limite l'expression, l'appropriation et l'utilisation de l'espace pour les femmes exilées et bénévoles. À plusieurs reprises ce sont les paroles des hommes bénévoles ou salariés qui priment sur celles des femmes dans la gestion de situations conflictuelles ou de

décisions hâtives. En outre, certains endroits peu éclairés ou peu accessibles du Refuge sont insécuritaires et font l'objet de mesures adaptées telle que l'interdiction du libre accès au sous-sol par les exilé-es.

Le harcèlement sexiste et sexuel est une réalité observée quotidiennement au Refuge. Celui-ci se traduit par des regards insistants, des remarques sur le physique, de la drague non désirée, des tentatives de rapprochement à répétition, etc. Les réponses du CA des Terrasses Solidaires à ces problématiques majeures manquent de mise en application sérieuse et accessible. En effet, ce n'est qu'au mois de mars 2024 que des réunions de réflexion au sujet d'une politique commune sur les VSSR sont réalisées, 3 ans après l'ouverture du tiers-lieu. Les freins à la lutte commune contre les VSSR émanent principalement du décalage générationnel et culturel au sein des équipes, du fort turn-over des personnes accueillies et des bénévoles et de la différence des approches de justices (punitives, réparatrices) portées par les organisations membres des Terrasses.

En outre, la question des VSSR au sein de Refuges Solidaires est abordée par un homme cis-gendre et hétérosexuel de façon superficielle à la formation des bénévoles et lors de l'accueil des personnes exilées. Le processus de gestion des VSSR comporte de nombreux écueils : les difficultés à faire remonter les plaintes et à mettre en sécurité les personnes concernées sont majeures.

Enfin, les femmes et les minorités de genre en quête de mobilité subissent un cumul des violences sur leur parcours. Les espaces d'attente sont ceux incarnant le plus la violence institutionnelle et de rapports de genre (Schmoll, 2020). La violence et les résistances féminines peuvent être abordées à plusieurs échelles dans les centres de rétention et d'accueil et sur la route migratoire. Les centres d'hébergement sont des espaces en marge, isolés et dispersés sur un territoire national, dans lesquels de nouvelles pratiques et formes de résistance sont expérimentées. La marge comme espace d'oppression et d'établissement de contre-pouvoirs, au sens de la féministe bell hooks (2017), permet aux femmes de s'en saisir pour créer un nouveau rapport à soi, aux autres et à la migration. Les différents centres catalysent et permettent l'expression de nouveaux rapports entre les femmes exilées et leur environnement social, spatial et personnel. Les stratégies de résistance dans les différents centres et sur la route migratoire passent par différents moyens et outils d'expression. Les femmes mobilisent leur corps de plusieurs façons pour faire face aux rapports de pouvoir et de domination sexuels sexués et raciaux ainsi qu'aux politiques sécuritaires. La maîtrise du corps émerge comme un outil essentiel de résilience et d'affirmation de soi et souligne, comme les stratégies de passing, les luttes infrapolitiques (Scott, 2010) dans lesquelles les femmes exilées s'inscrivent. La conscience et le contrôle du corps dans l'intime sont des (res)sources économiques et émancipatrices précieuses pour les femmes.

Conclusion

Le phénomène migratoire contemporain se heurte à une double dynamique émanant des politiques étatiques propres à chaque pays et/ou organisation internationale : la nécessité de quitter sa terre natale ou vécue et la répression de la mobilité aux abords et à l'entrée de l'Union Européenne.

En justifiant les opérations d'imperméabilisation de ses frontières par la lutte contre le terrorisme, l'Europe forteresse réduit en réalité le droit à la mobilité. La restriction de ce droit, et de cette liberté, s'exécute par une catégorisation des populations. Ce geste politique fait preuve de la violence de l'État européen dans sa lutte contre l'immigration clandestine. En effet, l'étiquetage d'une personne, d'une population est un geste de domination. La violence de l'État envers les personnes exilées n'est pas que symbolique, elle est notamment exercée dans les espaces privilégiés du contrôle des frontières. Ces espaces-frontières matérialisent la tension dans laquelle évoluent et s'appliquent les politiques migratoires restrictives.

Sur le territoire français métropolitain, les forces de l'ordre sont l'institution en charge du respect des politiques régulatrices de l'immigration clandestine. Cependant, d'autres acteurs gravitent sur le terrain et sont impliqués dans les processus de militarisation de la frontière et de l'accueil des exilés.

Ce présent mémoire repose sur une analyse monographique à micro échelle d'un espace-frontière privilégié pour l'observation des actions des différents acteurs face à la traversée de la frontière franco-italienne des exilés. La partie Est du Briançonnais se caractérise par un terreau de solidarité des habitants ancré historiquement dans l'histoire de la région. La création de l'association Refuges Solidaires en 2017 est l'emblème, symbolique et matériel, de l'accueil inconditionnel des personnes exilées dans la ville de Briançon. Sa politique participative s'inscrit dans la volonté de symétriser la relation d'accueil et d'aide qui porte de lourdes logiques de domination.

Il a été ainsi question d'analyser la situation au centre d'hébergement d'urgence par le prisme de l'application de la politique participative. Les hypothèses découlant des questionnements préliminaires à l'enquête de terrain dialoguent avec les résultats obtenus.

En premier lieu, la participation au Refuges Solidaires prend différentes formes, variant elles-mêmes selon plusieurs facteurs. Les débuts de l'activité de l'association sont marqués par une forte implication des personnes exilées pouvant avoir le statut d'aidant-e. La politique participative est réajustée par le conseil d'administration majoritairement pour des raisons sécuritaires. Néanmoins, le coordinateur des bénévoles et elles et eux-mêmes ont une place prépondérante dans

l'engagement actif des personnes hébergées au centre. Actuellement, le nombre suffisant de bénévoles permet à l'association de ne pas faire de la participation des exilé-es une condition de son fonctionnement. De plus, la proportion de personnes exilées impliquées dans la réalisation des tâches quotidiennes est faible. Ce sont les personnes hébergées qui connaissent le refuge de par leur durée de séjour plus longue, qui s'investissent le plus et le plus souvent.

De ce fait, le Refuge apparaît comme un lieu attractif. En effet, il est fréquenté quotidiennement en journée et en soirée par des personnes exilées logeant ailleurs que dans le centre. De plus, la possibilité tacite d'hébergement sur du plus ou moins long terme contre des services de bénévolat nourrit l'attractivité et la possibilité de revenir.

Ensuite, bien que les formes de participation quotidienne soient multiples, l'implication des exilé-es dans la réalisation des repas est prépondérante. Le lieu de cette activité permet plus facilement l'établissement d'interactions sociales et la liberté d'action. Ainsi, la participation s'établit le plus fréquemment de manière spontanée. Au centre d'hébergement, les lieux communs sont des espaces privilégiés par les exilé-es restant majoritairement en groupe selon leur nationalité, pour échanger et se divertir.

Il est apparu que les motivations à l'engagement sont conditionnées par le rapport au temps imposé par le chemin de l'exil. L'étirement temporel des journées, notamment en période de ramadan, est facteur de participation des exilés, souhaitant s'occuper. La solidarité et l'aide des autres est centrale également. Ces résultats démontrent que la participation n'est pas vécue comme une incitation éprouvante par les personnes hébergées.

Même si la solidarité rythme le quotidien du lieu, celui-ci n'est pas exempté de l'expression de la tension et de la violence entre les différent-es acteur-ices. Pouvant avoir été fragilisées psychologiquement sur le chemin de l'exil, les personnes hébergées peuvent mettre en place des mécanismes de refuge et de défense contenant de la violence. Les altercations physiques et/ou verbales sourdent, souvent dans les pièces communes, électrisant l'ambiance générale.

Par ailleurs, le Refuge Solidaires, haut lieu français de la solidarité envers les personnes exilées, façonne l'identité de la ville-refuge de Briançon. L'accueil inconditionnel des exilé-es est reconnu et salué par les productions scientifiques et de sphère médiatique et les productions scientifiques traitant de la situation migratoire sur ce territoire. Les exilé-es elles/eux-mêmes adoptent une attitude reconnaissante envers le Refuge. Cependant des voix divergentes s'élèvent parmi les exilé-s fréquentent le lieu de longue date. Ils ont une position critique et distanciée sur le fonctionnement de l'association et soulignent le manque de formation des bénévoles sur l'antiracisme.

En somme, la participation aux tâches quotidiennes occupe une place peu prépondérante dans le quotidien des exilé·es hébergés d'urgence au Refuges Solidaires. Les préoccupations principales des exilé·es venant de traverser la frontière restent le soin psychique et physique. Les exilé·es mettent en place différentes stratégies collective et individuelle du soin. L'isolement et l'échange verbal (téléphonique, sur les réseaux sociaux, avec les autres exilé·es et bénévoles, etc.) sont les deux pratiques les plus récurrentes.

Les pistes de réflexion pouvant donner suite à cette recherche sont nombreuses. En premier lieu, il est nécessaire de rappeler que cette recherche s'établit par et pour les personnes concernées. Ce présent mémoire s'inscrit dans le partage de la production scientifique auprès des personnes enquêtées. Il est question d'apporter des moyens à la (ré)appropriation du savoir par les personnes concernées, sans avoir la prétention de servir de guide d'apprentissage. La méthodologie participative auprès des exilés peut alimenter leur réflexion sur la position qu'ils tiennent dans l'espace d'accueil. De plus, les résultats obtenus peuvent être mobilisés par la structure elle-même dans une démarche analytique, réflexive et d'amélioration.

La production d'un savoir scientifique engagé sur le terrain est un levier d'action sur la société dans laquelle le/la chercheur·euse évolue. Il participe en premier lieu à la réfutation de la production normative et stratégique du savoir par les institutions publiques responsables des situations observées par l'enquêteur·ice (Lendaro, 2021). L'établissement d'une production commune de savoir entre le chercheur et les acteur·ices de son terrain place l'enquête comme un « ensemble d'expériences » (Dewey, 1993). Le partage d'expériences est inhérent à la mémoire collective d'un lieu et de ses pratiques. Dans le cas du territoire Briançonnais, il est fondamental d'insister sur le caractère historique et ancien du franchissement de la frontière franco-italienne et sur la criminalisation de l'immigration par l'État.

Ce travail peut être complété par une étude sur une durée plus longue, allant d'une à plusieurs années. Cela permettrait de rendre compte des changements de fonctionnement selon les saisons et les années qui rythment les arrivées et les traversées de la frontière. Cette étude pourrait également être reconduite au sein de l'association EKO!, dont la participation est au cœur de leurs projets. De plus, l'engagement ethnographique pourrait également porter sur les différents lieux d'accueil et d'hébergement solidaires à Briançon afin de réaliser une étude comparative. Sur quels fonctionnements s'établissent-ils ? Quelles logiques relationnelles façonnent les interactions entre les acteur·ices des lieux ?

Bibliographie

Hautes-Alpes et Briançonnais

BACHELLERIE Sarah, 2020. « La traque policière des étranger·es à la frontière franco-italienne (Hautes-Alpes) comme « maintien de l'ordre » social et racial », *Revue de géographie alpine* [en ligne], vol. 2, n°108.

CHOMETTE Pierre, 2020. « Montagnes en bataille. Une géopolitique du refuge depuis la vallée de la Clarée », *Revue de géographie alpine* [en ligne], vol. 2, n°108.

DEMANGEOT Jean, 1979. « Géographie séismologique des Alpes occidentales », *Revue de Géographie Alpine*, vol. 67, n°2, 153-159.

FONTANA Jean-Loup, 2012. « Hospices et refuges : la sollicitude publique à l'égard des migrants dans les Hautes-Alpes au XIXe siècle », *Migrations Société*, vol. 140, n°2, 93-104.

FRANCOU Bernard, 1977. « Formes d'éboulis élevés en Briançonnais », *Revue de géographie alpine*, vol. 65, n°1, 63-77.

GRANET-ABISSET Anne-Marie, 2012. « Tisser du territoire : Les migrations frontalières entre Piémont et Briançonnais au cours des deux derniers siècles », *Migrations Société*, n°2, 71-92.

HANUS Philippe, 2022. « « Je suis passé clandestinement par la montagne... » Pratiques, mises en récit et représentations du passage de la frontière franco-italienne (1945-2020) », *Textes et contextes* [en ligne], vol. 17, n°2.

KOVACIC Katia, 2012. « L'usine de L'Argentière-La Bessée en paroles : des vies entre montagne et industrie », *Cahiers d'histoire de l'aluminium*, vol. 48, n°1, 38-61.

MAZIN Hélène, 2022. *Épreuves de l'exil et solidarités de proximité : Ethnographie de l'accueil des exilés dans la vallée de la Roya (2017-2020)*, Sociologie, Thèse de doctorat : Université de Lyon 2, 429p.

SELEK Pinar et TRUCCO Daniela, 2020. *Le Manège des frontières. Criminalisation des migrations et solidarités dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Le Passager clandestin, 142p.

Tous Migrants, 2024. L'accueil et la défense des droits des personnes exilées dans le Briançonnais. Document de référence, 35p.

TRUCCO Daniela, LAMARCHE Karine, PHILIPPE Oriana, 2023. « À la frontière du droit : répertoire juridique et défense des exilé·es en territoire frontalier », *Droit et société*, n°113, 181-202.

VAUMAS Étienne, 1940. « Le Briançonnais », *Annales de géographie*, tome 49, n°280, 183-204.

VERGNANO Cecilia, 2020. « Des affects aux politiques contestataires. Des rencontres perturbatrices avec les migrants le long d'une route transalpine », *Revue de géographie alpine* [en ligne], n°108, 1-17.

VOLLAIRE Christiane et BAZIN Philippe, 2024. « La montagne : espace d'abolition des frontières entre migrants et militants », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 40, n°1, 201-214.

Briançon

LAMARCHE Karine et PHILIPPE Oriana, 2022. « Consciences du droit, connaissances et savoir-faire juridiques chez les soutiens aux personnes exilées. Une mise en perspective Calais-Briançon », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n°53, 97-126.

MESTRE Catherine, 1996. « Briançon : le ski et la ville », *Méditerranée*, n°4, 31-34.

PETIOT Henry, 1992. « Briançon. Esquisse de géographie urbaine », *Revue de géographie alpine*, n°3, 341-456.

SAUZE Elisabeth, 2005. « Briançon, ville neuve », *Revue des patrimoines*, n°6, 1-18.

VINCK-KETERS Aude, 2018. *Briançon : ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité*. Géographie, Mémoire de Master 2 : Université de Poitiers, 181p.

VOLLAIRE Christiane, 2022. « Mourir des traques policières dans la montagne en France. Un travail associant philosophie de terrain et photographie documentaire critique, à partir de la parole des Solidaires à Briançon », *Études sur la mort*, vol. 158, n°2, 171-188.

Refuges Solidaires

CUVELIER Laeticia, 2023. *Comme je coupe les oignons*. Recueil de poèmes, Châteauroux-les-Alpes, Gros Textes, 72p.

FASSIN Didier et DEFOSSEZ Anne-Claire, 2024. *L'exil, toujours recommencé. Chronique de la frontière*, Paris, Seuil, 448p.

Refuges Solidaires, 2023. Livret d'accueil des bénévoles, 12p.

REY Pauline, 2023. *Passer la porte. Le Refuge Solidaire de Briançon*, Paris, Ginkgo, 220p.

Migration et exil

AGIER Michel, 2008. *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 350p.

AGIER Michel, 2011. *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Paris, Éditions du Croquant, 117p.

AGIER Michel, 2011. « L'encampement du monde », *Plein droit*, vol. 90, n° 3, 21-24.

AGIER Michel et LECADET Clara, 2014. *Un monde de camps*, Paris, La découverte, 423p.

ALIOUA Mehdi, 2017. « Exil, mémoire et lien social : triptyque épistémologique pour capter un monde en mouvement », in Collectif (dir.), 2017. *Exil, Mémoire, Migration*, Paris-Rabat, Casa Express Editions, 269-279.

APRILE Sylvie, 2002. « Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°25, 127-135.

ARENDT Hannah, 1980. « Le grand jeu du monde », *Esprit*, vol. 8, n° 67-68, 21-29

BENNANI Jalil, 2015. « Les réfugiés au Maroc : de l'exclusion au « vivre-ensemble » in Collectif (dir.), 2017. *Exil, Mémoire, Migration*, Paris-Rabat, Casa Express Editions, 31-46.

BERGERON Jacqueline, 2017. « Exil-non-lieu d'apprentissages-mémoires fractales » in Collectif (dir.), 2017. *Exil, Mémoire, Migration*, Paris-Rabat, Casa Express Editions, 144-157.

BRATOSIN Stefan, 2006. « L'exil : espace dans la parole perdue », *Questions de communication* [en ligne], n°9.

BREVIGLIERI Marc, 2010. « De la cohésion de vie du migrant : déplacement migratoire et orientation existentielle », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26, n° 2, 57-76.

COURRÉNT Mireille, 2010. « « Partir d'ici ». À propos de l'étymologie latine de l'exil », in H. Carrera (dir.), 2010. *Exils*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 15-18.

DIAZ Delphine, 2021. *En exil. Les réfugiés en Europe de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 531p.

DJARDEM Fafia, 1997. *Quelle identité dans l'exil ? (Origine... Exil... Rupture...)*, Paris, L'Harmattan, 252p.

DUFOIX Stéphane, 1999. « Les légitimations politiques de l'exil », *Genèses*, n° 34, 53-79.

GONTARD Marc, 2017. « De l'exil à l'étrangeté » in Collectif (dir.), 2017. *Exil Mémoire Migrations*, Paris-Rabat, Editions Casa Express, 15-20.

NOUSS Alexis, 2015. *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 192p.

SAÏD Edward, 2008. « Réflexions sur l'exil », in E. SAÏD (dir.), 2008. *Réflexions sur l'exil et autres essais*, Paris, Actes Sud, 241-358.

SCHMOLL Camille, 2020. *Les damnées de la mer : femmes et frontières en Méditerranée*, La Découverte, Paris, 248p.

SIMON Gildas, 2008. *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255p.

TABOADA-LEONETTI, Isabelle, 1991. « Stratégies identitaires et minorités », *Diversité*, vol. 1, n°86, 54-73.

VARIKAS Eleni, 2007. *Les Rebutés du monde. Figures du paria*, Paris, Stock, 216p.

Frontières

AMILHAT-SZARY Laure et GIRAUT Frédéric, 2015. *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, Londres, Palgrave Macmillan, 308p.

BIGO Didier et GUILD Elspeth, 2003. *La mise à l'écart des étrangers. Les effets du Visa Schengen*, Paris, L'Harmattan, 198p.

DUJMOVIC Morgane, 2020. « Les frontières européennes et la « route des Balkans » », in J-A DÉRENS et al. (dir.), 2021. *Les questions de frontières dans les Balkans, Étude Prospective & Stratégique* pour la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du Ministère de la Défense, 86-104

FOUCHER Michel, 2016. *Le retour des frontières*, Paris, CNRS Éditions, 64p.

GEORGE Pierre, 1990. « L'approche géographique de la réalité de frontière », *Relations Internationales*, n°63, 1990, 243-46.

PAPADOPOULOS Dimitri et TSIANOS Vassilis, 2013. « After Citizenship: Autonomy of Migration, Organisational Ontology and Mobile Commons », *Citizenship Studies*, vol. 2, n°17, 178-196.

PELLERIN Hélène, 2004. « Une nouvelle économie politique de la frontière », *A contrario*, vol. 2, n°2, 58-82.

RAFFESTIN Claude, 1990. « La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique », *Relations Internationales*, n°63, 295-303.

RODIER Claire, 2012. *Xénophobie business. A quoi servent les contrôles migratoires ?* Paris, La Découverte, 200p.

SCIORTINO Giuseppe, 2004. « Between phantoms and necessary evils. Some critical points in the study of irregular migration to Western Europe », *Institut für Migrationsforschung und Interkulturelle Studien*, n° 24, 17-44.

SIESTRUNCK René, 2013. « Faits divers, principe humanitaire et contrôle des migrants dans les Alpes du Sud (1850-1920) », *Hommes & Migrations*, vol. 4, n°1304, 121-125.

Accueil et hospitalité

AGIER Michel, 2018. *L'étranger qui vient : repenser l'hospitalité*, Paris, Seuil, 145p.

BLAIS Marie-Claude, 2007. *La solidarité. Histoire d'une idée*, Paris, Gallimard, 347p.

BORGNET Yann, 2018. « Guider ceux qui arrivent », *Vacarme*, n°83, 43-48.

DERRIDA Jacques, 1999. « Responsabilité et hospitalité », *Manifeste pour l'hospitalité*, Paris, Paroles l'Aube, 121-124.

FLICHY Patrice, 2001. « La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas d'Internet », *Réseaux*, vol. 5, n°109, 52-73.

KOBELINSKY, Carolina, 2009. *L'accueil des demandeurs d'asile en France. Une ethnographie de l'attente*. Anthropologie, Thèse de doctorat : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 421p.

LE BOSSÉ Yann et VALLERIE Bernard, 2006. « Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement », *Les sciences de l'éducation*, n°39, 87-100.

LENDARO Annalisa, 2018. « Désobéir en faveur des migrants. Répertoires d'action à la frontière franco-italienne », *Journal des anthropologues*, vol. 1-2, n°152-153, 171-192.

RISTIC Daniela, 2020. « L'accueil des migrant.e.s dans les espaces marginaux. Regards croisés sur des villages de Calabre et du Limousin », *Revue européenne des migrations internationales*, n°2, 231-251.

Ville-refuge

BERTHOMIERE William, FROMENTIN Julie, LESSAULT David *et al.*, 2020. « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2-3, 53-82.

BOUDOU Benjamin, 2018. « De la ville-refuge aux sanctuary cities : l'idéal de la ville comme territoire d'hospitalité », *Sens-Dessous*, n°1, 83-89.

DEBARBIEUX Bernard, 2015. *Espace de l'imaginaire : Essais et détours*, Paris, CNRS éditions, 312p.

FURRI Filippo, 2017. « Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme », *Plein droit*, vol. 4, n°115, 3-6.

Participation

AGUIRRE Benigno, et al., 2016. « Spontaneous Volunteering in Emergencies », in D. H. Smith (dir.), 2016. *The Palgrave Handbook of Volunteering, Civic Participation, and Nonprofit Associations*, London, Palgrave Macmillan, 311-329.

ALINSKY Saul, 1971. *Rules for radicals*, New York, Random House, 224p.

ARNAL Caroline et HAEGEL Florence, 2019. « Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives », *Participations*, n°3, 83-107.

BILONG Sophie, 2020. « La participation des personnes exilées : des pistes pour repenser l'intégration », *Étude de l'Institut Français des Relations Internationales*, 81p.

BRESSON Maryse, 2014. « La participation : un concept constamment réinventé », *Socio-logos* [en ligne], n°9.

COOKE Bill et KOTHARI Uma, 2001. *Participation : The new tyranny?*, Londres, Zed books, 207p.

DRIF Leila, 2018. « Être réfugié et « volontaire » : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale », *Critique internationale*, n°4, 21-42.

FERRAND-BECHMANN Dan, 2000. *Le métier de bénévole*, Paris, Anthropos, 160p.

LAPLANCHE-SERVIGNE Soline et SA VILAS BOAS Marie-Hélène, 2019. « Introduction. Les catégorisations des publics minorisés en questions », *Participations*, n°3, 5-31.

MARTEL Andréanne, 2015. « La participation locale comme conditionnalité de l'aide ? L'expérience des camps de déplacés en Haïti », *Politique et Sociétés*, n°3, 9-36.

MASSEY Doreen, 2004. « Geographies of Responsibility », *Geografiska Annaler Human Geography*, vol. 86, n°1, 5-18.

ZASK Joëlle, 2011. *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau, 200p.

Relation d'assistance

ARONSON Brittany, 2017. « The White Savior Industrial Complex : A cultural studies analysis of a teacher educator, savior film, and future teachers », *Journal of Critical Thought and Praxis*, vol. 6, n°3, 36-54.

CAILLÉ Alain, 1994. « Don, intérêt et désintéressement », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 32, n° 99, 253-283.

CICCONE Albert, 2014. « Introduction », in A. Ciccone (dir.), 2014. *La violence dans le soin*, Paris, Dunod, 7-18.

GARDELLA Edouard, 2017. « Sociologie de la réflexivité dans la relation d'assistance. Le cas de l'urgence sociale », *Sociologie du Travail*, n°3, 1-21.

GODBOUT Jacques et CAILLÉ Alain, 2007. *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, 362p.

PAUGAM Serge et SCHULTHEIS Franz, 1998. « Naissance d'une sociologie de la pauvreté », in G. Simmel (dir), 1998. *Les pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France, 1-34.

SIMMEL Georg, 1998. *Les pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France, 102p.

Sociabilité(s)

BOURDIEU Pierre, 1980. « Le capital social », in P. Bourdieu (dir.), 1980. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, 2-3.

BRUGGEMAN Delphine, 2012. « Jeunes Roms, hébergement d'urgence et socialisation », *Les cahiers dynamiques*, vol. 2, n°55, 81-88.

FORTIN Sylvie, 2002. *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : stratégies de migrants de France à Montréal*. Anthropologie, Thèse de doctorat : Université de Montréal, 416p.

Méthodologie

Méthode et outils qualitatifs en sciences sociales

DI MEO Guy, 1990. « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'Espace géographique*, tome 19-20, n°4, 359-373.

DEWEY John, 1967. « L'enquête du sens commun et l'enquête scientifique » in J. Dewey (dir.), 1938. *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, 121-142.

GEERTZ Clifford, 1998. « La description dense », *Enquête*, n°6, 73-105.

MORANGE Marianne et SCHMOLL Camille, 2016. *Les outils qualitatifs en géographie : Méthodes et applications*, Paris, Armand Colin, 224p.

PENEFF Jean, 2009. *Le goût de l'observation*, Paris, La Découverte, 250p.

SIMÉANT Johanna, 2015. *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS éditions, 408p.

SOULE Bastien, 2007. « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, n°1, 127-140.

Appliquée aux migrations

MEKDJIAN Sarah et OLMEDO Elise, 2016. « Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles », *M@ppemonde* [en ligne], n°118.

MUSIOL Hanna, 2020. « Cartographic storytelling, migration, and reception environments », *Environment, Space, Place*, vol. 12, n° 2, 1-30.

Réflexivité

BOURDIEU Pierre, 1980. *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 480p.

DUBOIS Morgan-e, 2022. « La perruque de lutte universitaire : dépasser les contradictions entre activités militante et académique à la frontière », *e-Migrinter* [en ligne], n°23.

FASSIN Didier, 2001. « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in C. Becker et al. (dir.), *Sciences sociales et sida en Afrique. Bilan et perspectives*, Paris, Karthala, 41-66.

FOURNIER Pierre, 2006. « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur », *Ethnographiques.Org* [en ligne], n°11.

GAGNON John, 2008. « L'utilisation explicite et implicite de la perspective des scripts dans les recherches sur la sexualité » in J. Gagnon (dir.), 1998. *Les scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot, 69-136.

GIDDENS Anthony, 1994. *Les conséquences de la modernité*. Paris, L'Harmattan, 192p.

LENDARO, Annalisa. 2021. « Retour sur l'engagement ethnographique : ce que la posture anarchiste fait à une enquête sur la désobéissance (et vice-versa) », *Atelier de création libertaire. Anarchisme et sciences sociales* [en ligne], 171-186.

MASSICARD Elise, 2002. « Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain », *Cultures & Conflits*, n°47, 117-143.

SCHWARTZ Olivier, 1993. « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », postface in N. Anderson (dir.), 1923. *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 265-287.

Féminisme

hooks bell, 2017. *De la marge au centre. Théorie féministe*, Paris, Cambourakis, 304p.

CLAIR Isabelle, 2016. « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n°1, 45-70.

DEBOS Marielle, 2023. « Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain », *Critique internationale*, vol. 3, n°100, 59-73.

VERGÈS, Françoise, 2020. *Une théorie féministe de la violence : pour une politique antiraciste de la protection*, Paris, La fabrique, 192p.

Autres concepts et notions

- ANSART Pierre, 1990. *Les sociologies contemporaines*, Paris, Point, 352p.
- BALANDIER Georges, 1951, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°11, 44-79.
- BURRET Antoine, 2017. *Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service*. Sociologie, Thèse de doctorat : Université Lumière Lyon 2, 350p.
- DE CERTEAU Michel, 1990. *L'Invention du quotidien. Les arts de faire*, Paris, Gallimard, 352p.
- DEBARBIEUX Bernard, 2003. « Haut lieu », in J. Lévy et M. Lussault (dir.), 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 448-449.
- JODELET Denise, 2005. « Formes et figures de l'altérité », in M. Sanchez-Mazas et L. Licata (dir.), 2005. *L'Autre. Regards psychosociaux*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 23-47.
- SCOTT James C., 2010. *Domination and the arts of resistance : Hidden transcripts*, New Haven, Yale University Press, 269p.
- SMOUTS Marie-Claude, 2007. « Le postcolonial pour quoi faire ? », in M-C Smouts (dir.), 2007. *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po, 25-66.

Médiagraphie

Documentaire

CUVELIER Laeticia et MAHENC Isabelle, 2019. *Déplacer les montagnes* [documentaire], France, 78mn.

PAUL Eloise, 2020. *Le Refuge* [documentaire], France, 58mn.

Podcast

France Inter, 2024. *Frontière et exil* avec Didier Fassin et Anne-Claire Defossez, [podcast 1'heure Philo], France, 49mn. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/1-heure-philos/1-heure-philos-du-vendredi-23-fevrier-2024-2682237>

Radio Activité, 2024. *Accueil & Racisme* [podcast de la Radio du Refuge] France, 68mn. URL : <https://radio-activite.fr/briancon/>

Site web

Site du blog du collectif Badasses, 2022 [consulté le 21/03/2024] URL : <https://badasses.hypotheses.org/>

Site de l'association EKO!, 2023. Page de description du projet Low-tech with Refugees [consulté le 01/06/2024] URL : <https://asso-eko.org/low-tech-refugies/>

Site de Géoportail, 2020. Carte topographique IGN de Briançon [consulté le 01/06/2024] URL : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Site de l'INSEE, 2020. Dossier complet de la commune de Briançon [consulté le 05/06/2024] URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-05023>

Site de Radio Activité, 2023. Page de la Radio du Refuge [consulté le 06/06/2024] URL : <https://radio-activite.fr/briancon/>

Site des Terrasses Solidaires, 2023. [consulté le 28/05/2024] URL : <https://lesterrassessolidaires.org/>

Article de presse

BENSAAD Ali, 2017. « Au Maghreb, le racisme contre les Subsahariens met au jour l'ambiguïté des constructions identitaires », Tribune du *Monde* [consulté le 10/05/2024] URL :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/27/au-maghreb-le-racisme-contre-les-subsahariens-met-au-jour-l-ambiguite-des-constructions-identitaires_6171166_3232.html

Statistiques

Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 2024. « Refugee Data Finder », Key indicators [consulté le 18/06/2024] URL : <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>

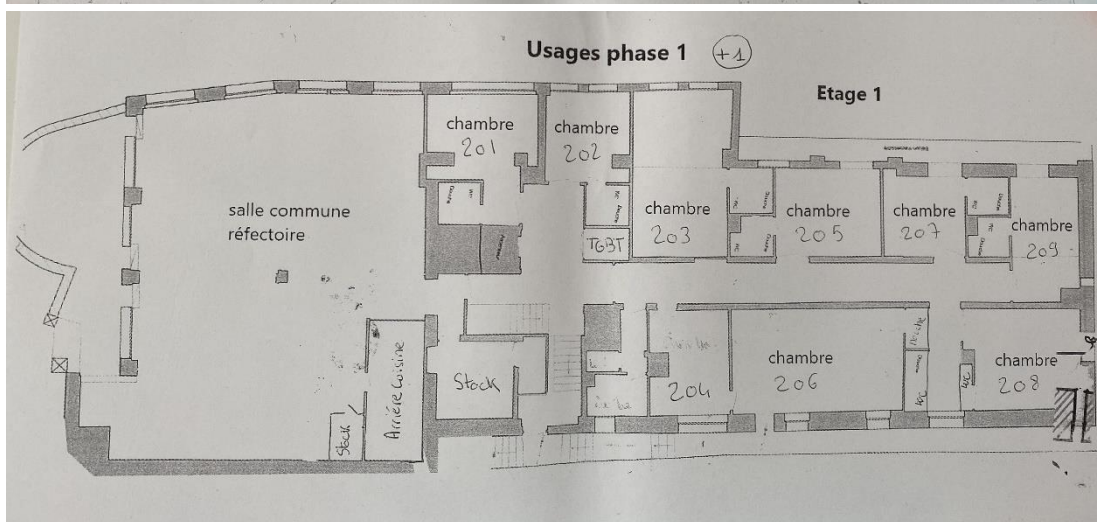
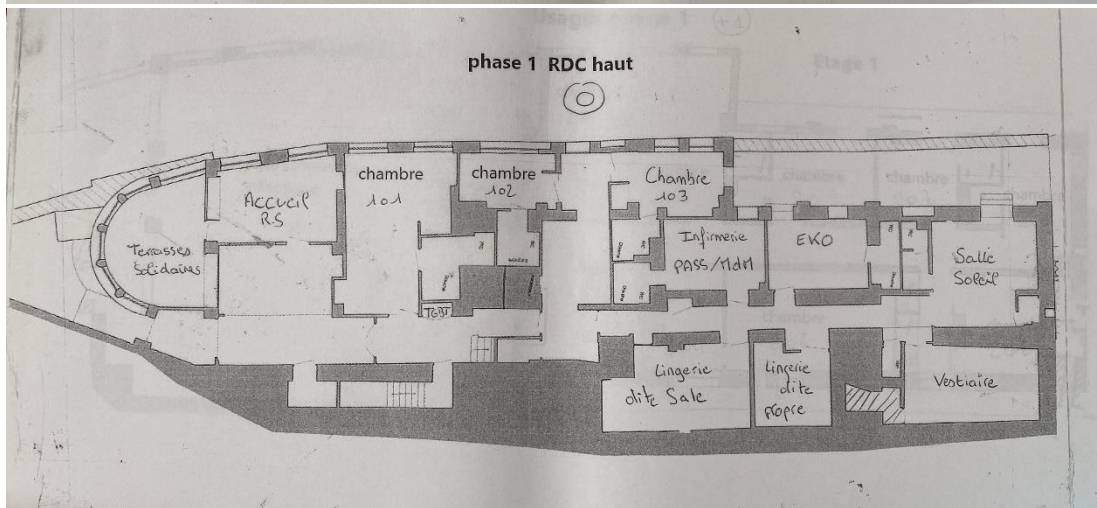
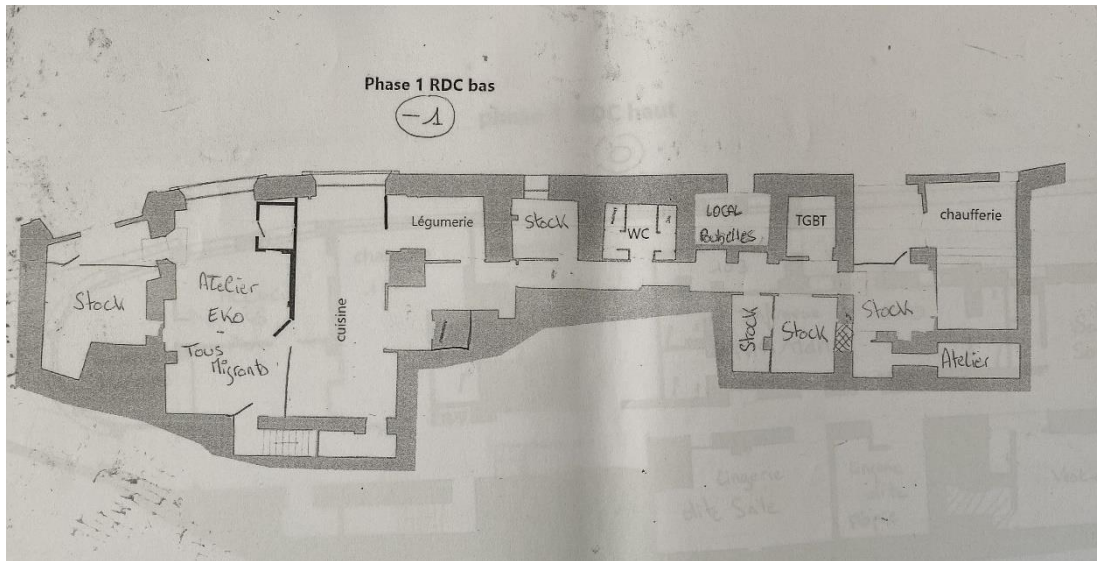
Internal Displacement Monitoring Centre, 2023. « Displacement Data », Internally displaced people [consulté le 18/06/2024] URL : <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data/>

Table des annexes

Annexe n°1 : Plan du bâtiment des TS.....	84
Annexe n°2 : Grille observation	85
Annexe n°3 : Guide entretien exilé-es	86
Annexe n°4 : Guide entretien coordinateur des bénévoles	87
Annexe n°5 : Guide entretien bénévoles	88

Annexe

Annexe n°1 : Plan du bâtiment des TS



Annexe n°2 : Grille d'observation

Date et horaire	
Lieu ou pièce	
Humeur et ressentis personnels	
Personnes présentes	
Nombre	
Homme/femme	
Dynamique (mouvement, flux, allers retours)	
Organisation de l'espace	
Présence d'aménagements (chaise, canapé, télévision, ...)	
Occupation de l'espace (homogène, hétérogène, libre)	
Taille de la pièce	
Ressenti dans la pièce (étroit, large, lumineux, sombre)	
Interactions sociales et ambiance	
Qui prend la parole ? Comment et quand ?	
Quelles actions sont faites et comment ?	
Ressenti sensoriel (bruits)	
Participation	
Quelles tâches sont réalisées ?	
Nombre de personnes (bénévoles/exilé·es/autre)	
Participation spontanée ou sollicitée ?	
Participation individuelle ou en groupe ?	
Réurrence des tâches réalisées	

Annexe n°3 : Guide d'entretien avec les personnes exilées

I. Présentation personnelle

-Pouvez-vous me donner votre âge et votre genre ?

II. Arrivée Refuge

-Depuis combien de temps êtes-vous à Briançon ? / au Refuge ?

III. Ressenti personnel

-Comment vous sentez-vous au Refuge ?

-Y a-t-il des choses qui influencent votre ressenti positivement / négativement au Refuge ? / Qu'est ce qui influence votre ressenti ?

-Quelles activités appréciez-vous faire ici ? Lesquelles n'appréciez-vous pas ?

-Dans quelles parties du bâtiment vous sentez vous le mieux ?

IV. Engagement

-Prenez-vous part aux missions du Refuge ?

Relance : Lesquelles ? A quelle fréquence (1 fois, 2 fois, tous les jours, plusieurs fois par jour, chaque mission ?) ?

-Quelles missions préférez-vous effectuer au Refuge ?

-Quelles missions sont les plus faciles / difficiles pour vous ?

-Qu'est-ce qui vous motive à participer aux missions ?

-Qu'est-ce qui vous freine/empêche/ne vous donne pas envie de participer ?

-Qu'est-ce que cela vous procure de participer aux missions ?

V. Relations et interactions

-Avez-vous des connaissances et/ou ami.es dans le Refuge ?

-Avez-vous des connaissances et/ou ami.es dans une autre asso/structure à Briançon ?

Relances : Les voyez-vous souvent ? Pour quelles raisons vous voyez-vous ? Dans quel lieu vous retrouvez-vous ? A quelle fréquence vous croisez-vous ?

-Quels sont les lieux / pièces où vous croisez le plus de personnes ? Parlez-vous avec elles à ces moments-là ?

Annexe n°4 : Guide d'entretien avec le coordinateur des bénévoles

I. Présentation personnelle

Pouvez-vous me donner votre âge, votre pronom et votre profession ?

II. Position dans l'association

II.1. Engagement

-Depuis combien de temps êtes-vous engagé.es ici à Briançon ?

-Depuis combien de temps êtes-vous bénévole au sein de cette association ? / faites-vous partie de l'association ?

-Comment vous êtes-vous tourné vers cette asso, et pourquoi ?

II. 2. Statut

-Quelle statut occupez-vous actuellement dans l'association ?

Relances : Quel statut avez-vous occupé ; depuis quand ?

III. Présence personnelle dans l'association

-Combien de fois par semaine/mois/an êtes-vous ici à Briançon ?

-Que faites-vous quand vous y êtes ?

IV. Participation

-Comment qualifiez-vous la politique participative de RS ?

-Comment qualifieriez-vous la participation des exilé.es au sein de l'asso ?

-Quelles sont les missions où vous avez le plus de contact avec les autres bénévoles ? avec les exilé.es ? avec d'autres actrices ?

V. Relations et interactions

-Pensez-vous que le partage des missions/des tâches permet de créer du lien ou de la proximité ? Si oui lesquelles ?

-Comment qualifiez-vous vos relations avec les bénévoles ? membre du CA ? les exilé.es ?

Relances : Dans quel lieu vous retrouvez-vous ? A quelle fréquence vous croisez-vous ?

I. Présentation personnelle

Pouvez-vous me donner votre âge, votre genre et votre profession ?

II. Expérience bénévole

II. 1. Engagement

- Pourriez-vous me dire depuis combien de temps êtes-vous bénévole au sein de cette association ?

-Avez-vous eu des motivations particulières pour vous engager dans le Refuge ? Si oui, lesquelles ?

II. 2. Relations et sociabilité

-Avez-vous des connaissances et/ou ami.es au Refuge que vous connaissiez en amont de votre venue ?

-Avez-vous des connaissances et/ou ami.es dans une autre asso/structure à Briançon que vous connaissiez en amont de votre venue ?

Relances : Les voyez-vous souvent ? Pour quelles raisons vous voyez-vous ? De quoi discutez-vous ensemble ? Dans quel lieu vous retrouvez-vous ? A quelle fréquence vous croisez-vous ?

II. 3. Les missions

*-Quelles sont les missions que vous préférez et pourquoi ?
-Y a-t-il des missions où vous trouvez qu'il manque des bénévoles ?*

III. Sociabilité

III. 1. Interactions

-Quelles sont les missions où vous avez le plus de contact avec les autres bénévoles ? avec les exilé.es ? avec d'autres actrices ?

-Si c'est le cas, comment établissez-vous un contact avec un.e exilé.e ?

-Pensez-vous que le partage des missions/des tâches permet de créer du lien ou de la proximité ? Si oui lesquelles ?

-Entretenez-vous des interactions avec les bénévoles / exilé.es / d'autres actrices hors de vos missions ? Si oui, de quel genre ?

Relances : Dans quel lieu vous retrouvez-vous ? A quelle fréquence vous croisez-vous ?

III. 2. Participation

-Remarquez-vous des tâches ou les exilé.es sont + investi.es que d'autre ?

-Est ce que vous avez déjà demandé à un.e exilé.e de venir vous aider pour une mission ?

Dans quel contexte ?

IV. Projets en perspective

-Pensez-vous réitérer l'expérience bénévole ici ? Pourquoi ?

-Avez-vous d'autres projets d'engagement associatif/bénévole ?

Table des figures

Figure 1 : Carte de localisation de la zone d'étude	10
Figure 2 : Représentation cartographique de la frontière franco-italienne	11
Figure 3 : Carte d'occupation du sol à Briançon et localisation du terrain étudié	12
Figure 4 : Carte de localisation des lieux de soutien aux personnes exilées à Briançon	23
Figure 5 : Organigramme méthodologique de recherche	27
Figure 6 : Rétroplanning de recherche.....	31
Figure 7 : Photographie des cairns en hommage aux décès à la frontière (Briançon, 28/03/2024 © Lucie Roth)	36
Figure 8 : Affiche de la grande maraude solidaire.....	36
Figure 9 : Photographie de l'affiche d'information de la plénière des habitants (Briançon, 31/03/2024 © Lucie Roth)	41
Figure 10 : Photographie du tableau d'information des TS (Briançon, 17/03/2024 © Lucie Roth)	42
Figure 11 : Organigramme des freins à la participation des exilés.....	43
Figure 12 : Organigramme relationnel des profils d'exilés au RS	46
Figure 13 : Les associations des Terrasses Solidaires	49
Figure 14 : Fréquentation des lieux par cartographie sensible d'un exilé (Briançon, 15/03/2024).....	50
Figure 15 : Photographie du tableau des activités de TS (Briançon, 15/03/2024 @ Lucie Roth)	51
Figure 16 : Diagramme des acteur-ices relatant les valeurs de RS.....	54
Figure 17 : Fréquentation du réfectoire par cartographie sensible d'un exilé (Briançon, 15/03/2024).....	56
Figure 18 : Fréquentation des lieux du RS par cartographie sensible d'une bénévole (Briançon, 17/03/2024).....	56
Figure 19 : Collage des représentations de la fréquentation de la cuisine par cartographie sensible des exilés (Briançon, 03/2024)	58
Figure 20 : Ressenti des lieux de RS par cartographie sensible d'un exilé (Briançon, 19/03/2024).....	63
Figure 21 : Représentation cartographique de la présence policière à la frontière franco-italienne	65

Table des matières

Remerciements	3
Avant-propos	4
Résumé	5
Liste des sigles et acronymes	6
Sommaire	6
Introduction	8
PARTIE 1 : Présentation du contexte thématique et du territoire	14
I. Synthèse bibliographique des champs conceptuels	14
I. 1. L'exil, une expérience individuelle chargée politiquement	14
<i>I. 1. 1. Du politique dans l'exil</i>	14
<i>I.1. 2. Rupture(s) et exil : la perte de repères socio-spatiaux</i>	14
I. 2. Les lieux de contrôle des migrations : de la frontière à l'espace-frontière	15
<i>I. 2. 1. La frontière, une construction politico-sociale à la surveillance violente</i>	15
<i>I.2. 2. Le territoire-frontière, espace mouvant de l'extraterritorialité des exilé-es</i>	16
I. 3. La solidarité ciment des actions d'accueil des personnes exilées ?	17
<i>I. 3. 1. Pallier la non-action sociale de l'État : rôle et fonction des structures associatives d'accueil des exilé-es en France</i>	17
<i>I. 3. 2. La dimension participative des structures d'aide et d'accueil, un outil d'intégration ou d'autonomisation des exilé-es ?</i>	18
II. Présentation du territoire : le cas des migrations dans les vallées hautes- alpines du Briançonnais	19
II. 1. La construction du Briançonnais en tant que point de passage migratoire	19
<i>II.1.1. Un territoire aux historiques échanges transfrontaliers</i>	19
<i>II. 1. 2. Stratégies policières de refoulement à la frontière franco-italienne</i>	21
II. 2. Briançon, ville-refuge des personnes exilées	21
<i>II.2.1. La solidarité au cœur des actions d'accueil des personnes exilées</i>	21
<i>II. 2.2. Les lieux d'accueil à Briançon : symboles matériels d'une mobilisation citoyenne forte</i>	22

II. 3. Monographie(s) d'un lieu d'accueil inconditionnel des personnes exilées : le Refuges Solidaires	24
<i>II. 3. 1. A propos de Refuges Solidaires dans la littérature scientifique</i>	<i>24</i>
<i>II. 3.2. Présentation de l'association Refuges Solidaires, lieu phare dans la traversée de la frontière.....</i>	<i>25</i>
PARTIE 2 : Méthodologie.....	26
I. Méthodologie de recherche	26
II. Méthodes et outils.....	27
II. 1. Organigramme méthodologique.....	27
II. 2. Observation et participation.....	27
II. 3. Ateliers de cartographie sensible et discussions libres avec les exilé·es	28
II. 4. Entretiens semi-directifs	29
II. 5. Discussions informelles.....	29
II. 6. Carnet de bord et réflexif.....	30
II. 7. Ressources bibliographiques.....	30
III. Rétroplanning.....	31
IV. Retour d'expérience et réflexivité.....	32
IV. 1. Intérêt au sujet et « libido scientifique »	32
IV. 2. Positionnalité et biais de la chercheuse.....	32
IV. 3. Être une femme sur son terrain	33
IV. 4. Engagement bénévole.....	34
IV. 5. Engagement militant et politique.....	34
IV. 6. Engagement émotionnel : un terrain sensible, une enquêtrice sensible	37
IV. 7. Limites contextuelles	37
PARTIE 3 : Résultats et discussions	39
I. La participation de Refuges Solidaires tributaire des enjeux sécuritaires de la vie en collectivité	39
I.1. Une politique de participation sans cesse soumise à des (ré)ajustements	39
I. 2. Quelles possibilités de participation dans un lieu d'accueil d'urgence ?	40
I.3. Les limites organisationnelles et décisionnaires à l'application de la politique participative de Refuges Solidaires	43

II. La multitude de profils d'acteur·ices et d'associations influençant l'application de la politique participative.....	45
II. 1. La diversité des profils des exilé·es gravitant autour de Refuge.....	45
II. 2. Les bénévoles : un groupe hétérogène façonnant l'équilibre de l'association	47
II. 3. Le rôle des associations du tiers-lieu les Terrasses Solidaires dans l'accueil des exilé·es	48
III. Les lieux de vie au sein de Refuges Solidaires : le ressenti du quotidien des exilé·es	52
III. 1. Le Refuge de Briançon, un haut lieu qui attire	52
III. 2. Les pièces communes : des espaces privilégiés à l'établissement des sociabilités.....	54
III. 3. Les dimensions morale et temporelle de l'engagement dans les tâches de la vie quotidienne	57
IV. Les relations sociales au sein du centre d'accueil d'urgence au prisme de l'altérité et de la solidarité.....	60
IV. 1. Une solidarité forte basée sur le vécu de l'exil et le vivre-ensemble quotidien au centre	60
IV. 2. Faire face aux écueils de la relation d'aide : cohabiter dans un lieu relationnellement asymétrique	62
IV. 3. De la pluralité des sources de violence au centre d'hébergement à son expression quotidienne	64
Conclusion	68
Bibliographie	71
Table des annexes.....	84
Annexe.....	85
Table des figures	91
Table des matières	92